

Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?

Résultats des travaux et du séminaire
organisé par la Commission Agriculture et Alimentation
de Coordination SUD, le 11 décembre 2007

Coordination SUD

(Solidarité Urgence Développement)

Créée en 1994, Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement), la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale, regroupe plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence et d'aide au développement. Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer et de relations internationales, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail permettant aux ONG de mettre en synergie leurs positions et d'élaborer un travail conjoint de plaidoyer.

Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD, pilotée par le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques) et le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour une prise en considération du sort des paysans du Sud dans les négociations commerciales internationales.

L'objectif du groupe consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, d'assurer une concertation entre ONG membres et de les porter auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Il s'accorde sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED) et échange des informations sur les enjeux internationaux en cours. Il est mandaté par Coordination SUD pour prendre des positions au nom du collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

La commission est composée de deux collectifs :

- le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) et le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale) ;
- et des ONG suivantes :
 - AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)
 - CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement)
 - Fédération Artisans du Monde,
 - GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)
 - IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement)
 - Peuples Solidaires
 - Oxfam France – Agir Ici
 - Secours Catholique – Caritas France
 - Secours Populaire Français
 - Agronomes et vétérinaires sans frontières (VSF-CICDA)

> Contacts Commission Agriculture et Alimentation à Paris :

Fabrice Ferrier, responsable des programmes internationaux, Coordination SUD, tél. 01 44 72 80 03, ferrier@coordinationsud.org

Arlène Alpha, responsable du pôle Politiques publiques et Régulations internationales, GRET, tél. 01 70 91 92 92 09, alpha@gret.org

Pascal Erard, responsable plaidoyer, CFSI, tél. 01 44 83 63 41, erard@cfsi.asso.fr

Ce rapport a été rédigé par les organisations suivantes :



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier du ministère français des Affaires étrangères et européennes.



Les points de vue exposés sur ce document reflètent l'opinion de Coordination SUD et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?

Résultats des travaux et du séminaire
organisé par la Commission Agriculture et Alimentation
de Coordination SUD, le 11 décembre 2007

Rédaction : Arlène Alpha (GRET), Christian Castellanet (GRET)

Coordination et contribution : Ambroise Mazal (CCFD), Carline Mainenti (AVSF),
Frédéric Apollin (AVSF)

Contributions, études de cas : AACCC (partenaire AVSF), Susana Gross (partenaire CCFD),
Clara Jamart (AGTER), Margot Jobbé-Duval (partenaire AVSF), Michel Merlet (AGTER),
Sandra Yama (GRET)

Avec la relecture de Frédéric Bazin, Célia Coronel, Laurent Liagre (IRAM)

● DÉCEMBRE 2007

Édition et diffusion :
Coordination SUD
14 passage Dubail 75010 Paris
www.coordinationsud.org

Coordination de la publication : Arlène Alpha (GRET)
Maquette : Hélène Gay (GRET)

Impression : Imprimerie VASTI-DUMAS (42100 Saint-Étienne)
Dépôt légal : avril 2008

Sommaire

INTRODUCTION. Un argumentaire nécessaire pour revaloriser les agricultures familiales	5
--	---

PARTIE 1. CARACTÉRISATION DES AGRICULTURES FAMILIALES

PREMIER CHAPITRE. Qu'est-ce que l'agriculture familiale ?	13
I. Diversité des agricultures familiales	13
1. Autant d'agricultures familiales que de contextes	13
2. Des agricultures familiales en constante évolution	15
II. Quelle définition de l'agriculture familiale ?	15
1. Agriculture familiale, agriculture paysanne ou petite agriculture ?	15
2. Différentes visions des agricultures familiales	16
3. Ce que les agricultures familiales ne sont pas...	18
4. Des traits communs.	22
DEUXIÈME CHAPITRE. Les agricultures familiales, parent pauvre des politiques publiques	25
I. Un enjeu énorme en termes de développement et de lutte contre la pauvreté	25
II. Des politiques publiques agricoles déficientes	27
1. Les contraintes d'accès au foncier pour les agriculteurs familiaux	27
2. L'accès à l'eau	29
3. L'accès aux sources de financement de l'activité agricole	30
4. L'accès à la technologie et l'assistance technique.	30

PARTIE 2. POURQUOI SOUTENIR LES AGRICULTURES FAMILIALES ?

PREMIER ARGUMENT. Maintenir des emplois pour gérer la transition démographique et économique	33
I. De nombreux emplois créés	33
II. Des emplois pérennes	34
III. ... Qu'il faut soutenir pour éviter l'exclusion de millions de personnes	36

DEUXIÈME ARGUMENT. Lutter contre la pauvreté et les inégalités	39
I. Une source de revenus importante grâce à une productivité par hectare élevée	39
II. Des revenus souvent peu élevés en raison d'une faible productivité par travailleur	43
1. Des agricultures familiales peu productives en système manuel	43
2. Des revenus moyens par travailleur souvent faibles et inférieurs à ceux dégagés par les exploitations capitalistes	45
III. Des atouts pour lutter contre les inégalités	51
1. Les inégalités de revenus	51
2. Les inégalités d'accès à la terre	52
TROISIÈME ARGUMENT. Nourrir les populations	55
I. Approvisionner les marchés au niveau local	56
II. ... Et au niveau régional et international	58
III. Des atouts en matière de qualité des produits	58
QUATRIÈME ARGUMENT. Gérer durablement les ressources, l'environnement et les territoires ruraux	61
I. Les atouts des agricultures familiales pour préserver les ressources et l'environnement	61
II. Des impacts parfois négatifs sur l'environnement	64
1. ... Lorsque les systèmes de production sont productivistes	64
2. ... Lorsque les logiques de court terme prédominent	65
III. Une dynamisation de l'espace rural	65
IV. Des retombées économiques pour l'ensemble des acteurs	67
CONCLUSION. Deux visions contradictoires du développement agricole	71
Bibliographie	83

Un argumentaire nécessaire pour revaloriser les agricultures familiales

L'agriculture familiale, et plus précisément les agricultures familiales compte tenu de leur diversité, souffrent souvent d'une image négative aux yeux des décideurs politiques du Sud et des donateurs au Nord, associée notamment à archaïsme et faible efficacité économique. Sur les trente dernières années, les agricultures familiales ont eu tendance à être délaissées sur le terrain de l'Aide publique au développement, de nombre de politiques agricoles des pays du Sud, comme dans les discours des institutions internationales¹. De fait, on observe dans la plupart de ces pays **une inégalité dans l'accès aux ressources publiques** entre les agricultures familiales et d'autres formes d'agricultures de type capitaliste, voire plus globalement entre milieu rural et urbain.

L'essentiel du budget agricole, déjà souvent faible en comparaison d'autres postes budgétaires (éducation, santé, etc.), est destiné à soutenir des agricultures de type capitaliste, qui renvoient de façon schématique à de grandes exploitations nécessitant des capitaux et un salariat relativement importants. En matière d'accès au crédit ou au foncier par exemple, les décisions politiques tendent à privilégier de manière systématique ces dernières.

Or, les agriculteurs familiaux constituent de loin la majorité des agriculteurs dans le monde. Ils contribuent en outre à créer de la richesse, des emplois et à assurer de nombreuses fonctions, de la production de nourriture à l'aménagement du territoire. Ce manque de reconnaissance et de soutien aux agricultures familiales pose la question du devenir de millions d'agriculteurs, mais aussi des modes d'agriculture à soutenir pour construire un développement durable.

Un retour de la question agricole qui n'est pas nécessairement favorable aux agricultures familiales

Depuis peu, le contexte semble de nouveau particulièrement favorable au développement de l'agriculture. On parle du retour de la question agricole avec la sortie du Rapport de la Banque mondiale 2008 consacré à l'agriculture ; la flambée des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux remet également à l'agenda le développement de productions locales. Mais de quelle agriculture parle-t-on ? Faut-il continuer de délaisser les agricultures familiales au profit d'autres formes d'agricultures ou renverser cette tendance ?

¹ Une analyse plus poussée pourrait être faite ici pour comprendre pourquoi ce délaissement du secteur de l'agriculture et du développement rural en général, et des agricultures familiales en particulier. Il semble en première analyse que la complexité des dynamiques, nécessitant des actions de longue haleine pour porter des fruits, la vulnérabilité en termes climatiques, économiques et politiques (les populations rurales sont souvent les premières victimes) soient des éléments ayant conduit à juger le secteur peu porteur et ne nécessitant pas une concentration des efforts et de l'APD (Hermelin et Fontenelle, 2007).

À l'analyse, le Rapport de la Banque mondiale ne dit rien sur le mode d'agriculture familial. Si l'on écoute le président du Sénégal, Wade, l'agriculture « moderne » est nécessairement synonyme de grandes exploitations, d'exportation et de capitaux importants, et l'orientation donnée à l'agriculture sénégalaise va dans ce sens. Selon le gouvernement, la croissance accélérée exige de repérer dans le secteur agricole, entre autres, les branches capables de créer une dynamique. Le gouvernement mise sur l'agrobusiness, l'artisanat aux dépens de l'agriculture familiale, considérée comme incapable d'intensifier sa production. Au Brésil, le gouvernement met en avant une agriculture à deux vitesses : une agriculture familiale de « petits paysans » comme instrument de lutte contre la grande pauvreté, mais il soutient le développement d'une agriculture industrielle comme instrument de développement économique.

À l'inverse, des organisations paysannes comme le ROPPA en Afrique de l'Ouest défendent l'idée que les exploitations familiales ont les capacités de relever les défis du futur et qu'il faut miser, bien davantage que cela n'est fait aujourd'hui, sur ces agricultures pour aller vers un développement durable.

Les avantages des exploitations familiales pour relever les défis futurs selon le ROPPA

Pour la collectivité locale, nationale ou mondiale, l'exploitation familiale cumule les avantages. Pour répondre aux grands défis contemporains qui concernent l'agriculture — la production alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la création d'emplois, l'aménagement du territoire... —, l'exploitation familiale présente des caractéristiques favorables : pérennité de l'unité (...), flexibilité des rémunérations, diversité des activités... (...). L'histoire agraire, notamment celle de l'agriculture européenne, montre en outre que ces exploitations peuvent, si l'environnement économique le permet, se moderniser et se « capitaliser » rapidement tout en restant familiales.

*Source : Politique agricole, agriculture paysanne et exploitation familiale,
Note à l'attention du Président du Comité exécutif du ROPPA*

De surcroît, les agricultures familiales n'ont pas toujours été délaissées. Dans la première moitié du XX^e siècle, le modèle familial, modèle dominant jusqu'alors, n'est pas vraiment questionné et son rôle fondamental est reconnu (Servolin, 1989). Merlet et Jamart (2007) pour l'Amérique latine remarquent que la plupart des analyses globales sur les avantages économiques respectifs de la production agricole des petites structures sur celle des grandes unités date de plus de vingt ans. Les monographies régionales cependant, elles, abondent. Elles permettent de vérifier qu'à des conditions égales d'accès aux ressources et aux marchés, la production familiale est largement plus efficace que la grande production à salariés. Les années 1980 ont à l'évidence vu une priorité dans les politiques publiques donnée au modèle agricole productiviste tourné vers le marché. Dans un contexte de mondialisation et d'ouverture des économies, la capacité des agricultures familiales est questionnée, en la confrontant en particulier à d'autres modèles agricoles.

Un impératif d'investissement dans les agricultures familiales

Face à ce constat, les membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD, qui se positionnent dans leurs activités au quotidien aux côtés et en faveur des agricultures familiales, ont souhaité étayer ce positionnement. Nous considérons d'une part que le délaissement des agricultures familiales est pour beaucoup lié à une évolution des paradig-

mes vers la priorité au marché, et d'autre part que les agricultures familiales ont le potentiel pour répondre aux défis d'un développement durable, si des conditions minima sont remplies : accès aux ressources, au capital, au marché, à l'assistance technique, aux résultats d'une recherche adaptée, etc.

L'enjeu est donc de **défendre les agricultures familiales face aux critiques et au délaissement dont elles font l'objet, de tordre le cou aux idées reçues et de démontrer leurs atouts et potentiels pour l'avenir**. Il ne s'agit pas de s'opposer par principe aux autres formes d'agriculture, notamment de type capitaliste, ou dans un schéma dichotomique simpliste opposant agriculture familiale et agriculture capitaliste. Une coexistence entre différents types d'agriculture est *a priori* possible, voire souhaitable. Mais en l'état actuel des choses, dans la plupart des pays du Sud comme dans les pratiques des bailleurs de fonds, on observe bien une forme de concurrence entre des modèles d'agriculture familiale et capitaliste. Cette concurrence est particulièrement visible dans l'accès aux ressources publiques, et est aujourd'hui en défaveur des agricultures familiales.

Il ne s'agit cependant **pas de verser dans l'extrême inverse et de forcer le trait en présentant un tableau « idyllique »** des agricultures familiales. Celles-ci rencontrent de nombreuses difficultés à ne pas éclipser mais au contraire à souligner. La prise en compte et l'analyse de ces difficultés permettra dans un second temps de voir comment y faire face dans la perspective de promotion des agricultures familiales.

L'objectif de ce document est de construire un argumentaire en faveur des agricultures familiales afin que ces dernières ne soient **plus le parent pauvre des politiques publiques agricoles**. Le plaidoyer vise à inciter les décideurs politiques à renverser la tendance actuelle au délaissement des agricultures familiales. La défense des agricultures familiales s'entend bien comme la défense d'un mode familial d'agriculture pour l'ensemble de la société et pour l'atteinte d'objectifs de développement durable, non comme la défense d'intérêts catégoriels. Sans en négliger les limites et en brossant un tableau le plus objectif, et donc nuancé, possible, ce document tente d'expliquer pourquoi l'investissement dans les agricultures familiales nous paraît être la voie nécessaire d'un développement durable, et ainsi de répondre à leurs détracteurs.

Une méthodologie basée sur des exemples de terrain à valeur démonstrative

L'argumentaire a été construit en illustrant les capacités des agricultures familiales à relever les défis d'un développement durable suivant un certain nombre de critères (« capacité à... »).

Capacité à maintenir ou créer des emplois, et à maintenir des jeunes ruraux sur leur territoire, voire à absorber des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Capacité à gérer le risque et à s'adapter.

Capacité à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Capacité à produire suffisamment pour assurer la souveraineté locale et approvisionner les marchés locaux.

Capacité à contribuer à la croissance économique, aux exportations et rentrées de devises.

Capacité à être compétitive dans le cadre de la mondialisation, tant pour les marchés d'export que pour résister à la concurrence des importations. .../...

Capacité à préserver les ressources naturelles et la biodiversité, à préserver l'environnement.
Capacité à maintenir des spécificités culturelles sur les territoires ruraux, considérées aujourd'hui comme des patrimoines.
Capacité à contribuer à des processus de développement local et au maintien de territoires ruraux « vivants » et entretenus.

Les informations ont été collectées au travers de la littérature et des exemples issus d'apprentissages et analyses de terrain pour renseigner au maximum ces différents critères. Lorsque les informations étaient disponibles, et pour mieux les « défendre », les capacités des agricultures familiales ont pu être comparées avec celles des agricultures de type industriel, montrant ainsi également les limites de ces dernières.

Plutôt que de prétendre réaliser une démonstration technico-économique des avantages des agricultures familiales, le choix méthodologique a été de multiplier les exemples concrets, si possible chiffrés, pour illustrer chacun des points de notre argumentaire. Les exemples ont été choisis de par le monde pour leur caractère représentatif et démonstratif.

Plusieurs contributions des organisations membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD et de leurs partenaires ont ainsi été utilisées pour construire l'argumentaire.

- Étude de cas au Brésil sur la culture du manioc et de l'élevage caprin et ovin dans le Rio Grande do Norte, par AACC (ONG brésilienne) et AVSF.
- Étude de cas sur les conséquences socio-économiques de l'extension des plantations de palmiers à huile en Indonésie, par le CCFD.
- Étude de cas sur les impacts de la chaîne de production de la culture du soja dans la province du Chaco en Argentine, par Susana Gross (partenaire CCFD).
- Étude de cas sur les caractéristiques de l'agriculture familiale dans la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie), par Margot Jobbé-Duval (partenaire AVSF).
- Essai sur la situation et le devenir des agricultures familiales en Amérique latine, par Michel Merlet et Clara Jamart (AGTER).
- Revue de la littérature sur les agricultures familiales, des « classiques » à aujourd'hui quels sont les arguments pro et contre les agricultures familiales, par Sandra Yama, Christian Castellanet, Arlène Alpha (GRET).

Les limites de l'exercice

Les références qui ont pour objet de présenter de façon chiffrée les avantages des agricultures familiales et/ou de réaliser des comparaisons entre différents modes d'agriculture sont rares. Les analyses sont le plus souvent qualitatives et de type monographie. Faute de moyens, les études de cas réalisées n'ont pu donner lieu à la production de données de première main et s'appuient sur l'information existante, la connaissance du terrain et des témoignages.

Les références bibliographiques présentant les limites ou les faiblesses des agricultures familiales pour construire un développement durable ne sont pas non plus nombreuses et étayées

par des données. Il est ainsi difficile de trouver des argumentaires montrant les avantages des agricultures de type capitaliste sur ceux des agricultures familiales ; comme si cela était implicite et allait de soi.

La diversité des formes d'agricultures et des contextes rend difficile les généralisations. Il est évident que suivant les situations, les agricultures familiales peuvent, ou non, développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement que les agricultures de type industriel ; peuvent, ou non, être plus efficaces dans la production alimentaire ; etc. Cependant, les exemples et études de cas dont on dispose sont particulièrement utiles pour identifier les éléments de contexte qui offrent des conditions favorables au développement des potentialités des agricultures familiales. Elles ont permis de caractériser de façon plus détaillée et plus holistique les agricultures familiales, les contextes dans lesquels elles évoluent et les enjeux qui se posent sur le terrain.

L'exercice de comparaison entre les « performances » et les capacités des agricultures familiales et des agricultures industrielles n'est pas aisé. La comparaison est biaisée dans la mesure où les moyens dont disposent les deux types d'agriculture sont inégaux. **Plus fondamentalement, de nombreux agriculteurs familiaux font valoir que l'agriculture familiale est à considérer dans sa globalité, comme un pôle de vie, dont il est difficile de segmenter les dimensions, notamment économiques, pour les comparer avec l'agriculture de type industriel.** Les performances de cette dernière sont souvent analysées sous le seul angle de la compétitivité alors que les prismes à considérer pour l'agriculture familiale sont bien plus nombreux.

Une réflexion en cours

Ce document constitue une étape dans la réflexion des membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD. Il résulte de la conjonction des réflexions propres à chaque membre et de la demande de certains partenaires au Sud de les aider à étayer leur plaidoyer.

Un séminaire organisé en décembre 2007 par la Commission et regroupant des acteurs divers (représentants d'OP, d'ONG, de la coopération française, chercheurs, etc.) a permis d'échanger et d'enrichir la réflexion de la Commission. Ce document reprend les principaux commentaires et conclusions de ce séminaire.

Nous ne prétendons pas dans ce document avoir couvert l'ensemble des différentes situations des agricultures familiales ni l'ensemble des réflexions à ce sujet. Nous souhaitons continuer la réflexion avec le concours de l'ensemble des personnes ressource, des experts et des chercheurs travaillant dans ce domaine. Dans cette perspective, tous les commentaires sont bienvenus.

Par ailleurs, au-delà du « pourquoi » défendre les agricultures familiales, la réflexion doit être prolongée sur la question du « comment » défendre ces agricultures (quelles politiques agricoles et commerciales à différentes échelles ? quels outils d'appui, etc. ?). La conclusion de ce document sur l'importance de l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les agricultures familiales ouvre la voie vers cette deuxième étape de la réflexion. Le lien avec les précédents documents de la Commission Agriculture et Alimentation² pourra ainsi être renforcé.



Dans une première partie, nous cherchons à caractériser les agricultures familiales afin de préciser de quoi nous parlons. Nous en présentons la diversité, la complexité de les appréhender, mais aussi les traits communs et ce qui peut constituer notre vision des agricultures familiales à

² Pour une régulation efficace des marchés agricoles, 2005 ; La protection des marchés, outil de développement, 2007.

soutenir (1^{er} chapitre). Nous soulignons le paradoxe entre l'importance de ces agricultures familiales, les enjeux considérables que cela pose en termes de développement et de lutte contre la pauvreté, et le fait qu'elles soient délaissées par les politiques publiques (2^e chapitre).

Dans une seconde partie, nous présentons notre argumentaire en réponse à la question pourquoi soutenir les agricultures familiales. Face aux défis du développement durable, les agricultures familiales ont des atouts pour maintenir des emplois et gérer la transition démographique et économique (1^{er} argument) ; lutter contre la pauvreté et les inégalités (2^e argument) ; nourrir les populations (3^e argument) ; gérer durablement les ressources, l'environnement et les territoires ruraux (4^e argument).

Nous terminons en conclusion sur notre vision du développement agricole et de la lutte contre la pauvreté, en rappelant à titre d'exemple l'expérience de pays développés et en soulignant l'importance du contexte institutionnel dans lequel s'inscrivent les agricultures familiales. ●

1

Caractérisation des agricultures familiales

Qu'est-ce que l'agriculture familiale ?

I. Diversité des agricultures familiales

1. Autant d'agricultures familiales que de contextes

L'expression « agriculture familiale » recouvre **des réalités économiques et sociales très diverses selon l'histoire des sociétés et les caractéristiques du milieu**. Elle va de la grande exploitation d'une centaine d'hectares dans les pays occidentaux à la petite agriculture de subsistance asiatique ou africaine de moins de deux hectares, voire au paysan sans terre. La taille des exploitations peut donc être très variable. Les systèmes productifs peuvent également être très différents, entre des exploitations familiales qui pratiquent une agriculture manuelle extensive, utilisent la culture attelée, la moto-mécanisation, sont dans des systèmes intensifs, etc. Les revenus des agriculteurs familiaux sont disparates. Le degré d'intégration dans des circuits marchands (agriculture de subsistance, agriculture marchande, etc.), comme le poids de la main-d'œuvre familiale dans la main-d'œuvre totale, varie aussi d'une exploitation familiale à l'autre. Il existe donc un gradient assez large de types d'agriculture familiale et c'est pourquoi il est plus pertinent de parler « des agricultures familiales » (Bélières et al., 2002).

La diversité des formes d'agriculture familiale renvoie à la diversité des contextes géographiques : les réalités des agricultures familiales sont très différentes au Brésil, en France, au Mali ou au Vietnam, comme l'illustrent les exemples donnés dans ce document. Sans insister à ce stade sur l'environnement institutionnel (politiques agricoles, commerciales, etc.), on peut souligner qu'en Europe et dans les pays développés le contexte est caractérisé par une faible population agricole, une agriculture fortement soutenue politiquement et intégrée dans un modèle agro-industriel et agro-tertiaire³, aux côtés de laquelle subsiste une agriculture paysanne moins productiviste.

Les pays émergents tels que le Brésil se caractérisent par une population agricole et rurale en rapide diminution au profit des villes (transition démographique) ; ils sont exportateurs de denrées agricoles brutes et présentent une agriculture duale (agriculture familiale/patronale). Si en Amérique latine les villes regroupent désormais plus de la moitié de la population du continent, ce basculement ne s'est pas encore opéré en Afrique ou en Asie. Le contexte des pays les moins avancés, dans lesquels se trouvent la plupart des pays africains, est marqué par une population agricole majoritaire, des pays importateurs ou à la limite de l'autosuffisance alimentaire (Hermelin et Fontenelle, 2007).

Cette caractérisation des contextes est nécessairement schématique — elle rejoint dans une certaine mesure la typologie présentée dans le Rapport sur le développement dans le monde de 2008 de la Banque mondiale — mais elle vise à souligner le caractère pluriel des agricultures familiales.

³ Ce terme caractérise un « stade alimentaire » marqué par l'importance de la restauration hors foyer (Rastoin et Bourdel, 2005).

Des agricultures familiales insérées dans des contextes aux poids agricoles très différents

En Amérique latine, à la différence des autres régions en développement, le secteur agricole ne représente que 28 % de la population active en moyenne (contre 46 % au niveau mondial, 30 à 35 % d'agriculteurs dans le monde arabo-musulman, 70 à 80 % en Afrique de l'Ouest). L'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest comptent moins de 5 % d'agriculteurs en moyenne (3,5 % pour la France par exemple). D'autre part, l'activité agricole représente 12 % du PNB latino-américain, 30 % du PNB en Asie, et 40 % en Afrique subsaharienne. L'Amérique latine ne constitue plus en quelque sorte un continent agricole. Le taux d'urbanisation du continent, 75 % en 2000, atteint quasiment celui des pays développés, en raison notamment des structures agraires très inégalitaires qui ont bloqué l'accès au foncier des populations paysannes et entraîné un exode rural précoce important.

FAO, in Merlet et Jamart, 2007

Sur un même continent, et même à l'intérieur d'un pays, il existe une grande diversité de type d'exploitations familiales selon la taille, le modèle productif, etc. En Amérique latine par exemple, Merlet et Jamart (2007) montrent que les agricultures familiales ne sont pas homogènes car elles sont le fruit de processus historiques nationaux spécifiques. Au sein d'un pays comme le Brésil, l'agriculture familiale présente une grande diversité de formes d'organisation sociale, de localisation géographique, de production, de rapports de genre et modes d'intégration aux marchés (AACC et AVSF, 2007).

Les agricultures familiales doivent donc être appréhendées **en fonction de leur histoire et du contexte socio-économique, institutionnel et politique dans lequel elles se situent** aujourd'hui.

Une typologie des agricultures familiales sur le continent latino-américain

La typologie des agricultures familiales proposée par Merlet et Jamart (2007) renvoie à l'histoire de chacune d'entre elles :

- **Les groupes indigènes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs** qui pratiquent des agricultures forestières (systèmes d'abattis-brûlis, jardins forestiers) ou systèmes d'agriculture de décrue au bord des fleuves. Ils revendiquent aujourd'hui la reconnaissance de leurs droits sur leurs territoires ancestraux, menacés par la frontière agricole, l'exploitation forestière et les installations pétrolières.
- **Les agriculteurs et éleveurs des anciennes communautés indiennes**, dont les systèmes sociaux ont évolué de manières différentes suivant les contextes, mais qui continuent souvent à avoir des mécanismes propres de gouvernance du territoire et de gouvernement interne.
- **Les agriculteurs et les éleveurs incorporés comme main-d'œuvre des haciendas**, qui sont devenus des producteurs indépendants à la suite des réformes agraires ou des évolutions propres des haciendas.
- **Les agriculteurs et éleveurs qui ont fui le système colonial ou esclavagiste** (noirs marrons au Brésil, « paysans métis » des zones de frontière agricole, migrants *quetchua* ou *aymara* du versant amazonien des Andes ayant rompu les liens avec leurs communautés d'origine). Ils constituent une partie considérable du paysannat latino-américain d'aujourd'hui.
- **Les descendants des migrants européens** dont la grande majorité a continué à travailler sur des surfaces de plus en plus petites avec des outillages d'agriculture attelée.

Source : Merlet et Jamart, 2007

2. Des agricultures familiales en constante évolution

Les différentes formes d'agricultures familiales observées s'inscrivent dans des dynamiques d'évolution. Partout dans le monde, des processus de différenciation entre exploitations agricoles sont en cours. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest par exemple, la dualité entre agricultures familiales et agricultures capitalistes n'est pas aussi marquée qu'au Brésil, mais on observe des exploitations familiales qui évoluent vers de plus grandes tailles, un recours croissant au salariat et au capital. En Asie, certaines exploitations familiales peuvent recourir ponctuellement à une main-d'œuvre extérieure nombreuse (encore plus pauvre et généralement sans terre) et peuvent être peu diversifiées. Les frontières entre les différents types d'agriculture sont ainsi souvent difficiles à déterminer. Quels sont les critères permettant de différencier les exploitations familiales de celles qui ne le sont pas ? À quel moment passe-t-on à des exploitations non familiales ?

Ainsi, contrairement à une idée souvent véhiculée, selon laquelle les agricultures familiales renvoient à des structures et des pratiques traditionnelles, le terme traditionnel étant entendu comme figé, les agricultures familiales sont en constante évolution. Elles s'adaptent aux changements de leur contexte, innovent et suivent une dynamique propre d'évolution.

II. Quelle définition de l'agriculture familiale ?

1. Agriculture familiale, agriculture paysanne ou petite agriculture ?

Le terme agriculture familiale n'est pas universel ; les appellations varient là encore suivant les contextes. En Amérique latine par exemple, le terme « agriculture familiale » n'est pas utilisé de façon généralisée. Il est courant au Brésil (*agricultura familiar*), où il se réfère à des formes d'agriculture qui ne font pas usage de main-d'œuvre salariée et s'opposent à l'agriculture patronale, mais on préfère parler d'agriculture paysanne (*agricultura campesina*) ou de petits et moyens producteurs dans les pays hispanophones (Merlet et Jamart, 2007 ; Bélières et al., 2002).

En France, on a tendance à renvoyer l'histoire de l'agriculture familiale à celle de la paysannerie. Aux États-Unis, la *National Farmers Union*, l'une des plus grosses organisations professionnelles du pays, défend la *family agriculture* (Bélière et al., 2002). Partout, les termes sont assez marqués idéologiquement et souvent portés par des mouvements paysans, dont certains se revendiquent plutôt de l'agriculture paysanne (*Via Campesina*), et d'autres de l'agriculture familiale.

Agriculture familiale et agriculture paysanne

Les deux termes sont souvent employés de manière équivalente, surtout dans les langues latines. Par contre les anglophones utilisent très peu le mot « peasant », très péjoratif, et souvent traduit par « farmer », qui est l'équivalent en fait de « fermier ». Une riche littérature sociologique et historique sur le monde paysan existe pourtant en Europe. On reconnaît que la paysannerie est une classe sociale particulière, marquée par un lien étroit entre terroir (pays), des groupes sociaux enracinés dans ces terroirs, une culture et des règles d'usage propres. De ce fait, certains types d'agriculture familiale moderne, par exemple ceux qui concernent de nouveaux agriculteurs exploitant des terres en fermage, avec des logiques « d'entreprises familiales », ne peuvent plus être caractérisés comme agriculture paysanne. .../...

À l'inverse, toutes les paysanneries reposent sur la cellule familiale, et font donc partie de l'ensemble des agricultures familiales (Lamarche, 1991). Au niveau international, et dans l'ensemble des pays en développement, il y a peu de doute que l'immense majorité des agriculteurs familiaux soit des paysans, même s'il est difficile d'obtenir des données précises. Dès lors, le choix du terme agriculture familiale plutôt qu'agriculture paysanne ressort plus de préférences idéologiques que d'une distinction très significative au niveau des pays en développement. Il faut reconnaître par contre qu'en Europe, et en France en particulier, les deux termes recouvrent des publics bien différents (à tel point qu'on a pu parler, d'un point de vue sociologique, de la fin des paysans en France) (Mendras, 1967).

Mais les auteurs de langue anglaise se réfèrent souvent aux « small(-scale) farmers » (petits agriculteurs) ou aux « smallholders » (petits propriétaires ou petits fermiers), ce qui tend à retenir des critères de taille (en pratique, de surface agricole), moins pertinents sur le plan social et historique.

Les termes qui gravitent autour de la notion d'agriculteur familial

- **Petit producteur** : on trouve ce terme dans les écrits de la Banque mondiale pour désigner des agriculteurs ayant une faible assise (pas assez de revenus) et opérant sur des unités de production de moins de deux hectares (Banque mondiale, 2003).
- **Petit propriétaire** : la FAO utilise ce terme pour caractériser les producteurs qui ont peu de ressources comparativement aux autres exploitants agricoles (FAO, 2003). Narayanan et Gulati (2002) caractérisent également le « smallholder » comme un producteur produisant pour sa propre subsistance et pour le marché. L'exploitation familiale est celle où la famille fournit la majorité de la main-d'œuvre et l'exploitation est la principale source de revenu (2002).

2. Différentes visions des agricultures familiales

Les membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD ont chacun construit, par leur pratique et leur réflexion, leur propre vision des agricultures familiales. On retrouve cependant des éléments communs qui permettent d'esquisser une définition commune.

La vision d'AVSF des agricultures familiales

Pour AVSF, « définir » l'agriculture paysanne est un exercice difficile : quels sont les éléments communs entre une exploitation familiale des Andes où l'élevage extensif de camélidés prédomine sur plus de quarante hectares de prairies de haute altitude et l'exploitation d'un petit producteur vénézuélien qui développe sur moins de quatre hectares un système intensif de production maraîchère, ou les jardins vivriers et les champs de céréales d'un paysan sénégalais autour de la case et de son village ? Pourtant, toutes ces agricultures paysannes reposent sur différentes dimensions complémentaires et similaires, qui sont celles qu'AVSF souhaite promouvoir :

- des exploitations dont la taille permet une répartition équitable des facteurs de production et limite leur concentration, assure ainsi la création ou le maintien d'emploi en milieu rural, et permet l'obtention d'un revenu décent aux familles paysannes ; .../...

- des exploitations dont la mise en valeur est assurée directement par la main-d'œuvre familiale ;
- des exploitations économiquement viables et transmissibles qui combinent souvent la mission de production agricole avec d'autres activités du monde rural (pluriactivité) ;
- des systèmes de production diversifiés qui répondent aux attentes de la société, notamment par la production d'aliments de qualité, mais également de produits compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux, générateurs de revenus pour la collectivité ;
- des systèmes de production plus autonomes, respectueux de l'environnement et qui contribuent à la conservation de la biodiversité domestique et naturelle ;
- des exploitations fortement ancrées dans un pays et attachées à leur territoire.

Source : AVSF, 2004

Les organisations paysannes tendent également à mettre en avant dans leur vision de l'agriculture familiale une dimension culturelle forte. Au-delà des caractéristiques techniques, c'est un mode de vie, une philosophie de vie qui définit l'agriculture familiale. En Afrique centrale, la PROPAC⁴, par exemple, reconnaît en l'agriculture familiale un « système d'exploitation qui est à la fois un mode de vie, une unité de production, de consommation mais aussi une unité sociale, écologique et culturelle ». En Afrique de l'Ouest, le ROPPA⁵ souligne que l'agriculture familiale n'est pas une entreprise comme une autre ; elle est une entreprise à la fois économique, sociale et culturelle.

En Bolivie par exemple, dans la région de Cochabamba, l'agriculture paysanne familiale est avant tout représentative d'une agriculture indienne (Jobbé-Duval, 2007). Les « syndicats agraires », qui se sont formés après la Réforme Agraire de 1953, correspondent à des instances collectives de gestion des ressources et constituent la représentation officielle des communautés paysannes indiennes, notamment auprès de l'État bolivien. Sous le nom de « syndicat agricole », la structure syndicale reprend dans l'ensemble les aspects de l'organisation territoriale traditionnelle andine (les *ayllu*).

⁴ Plate-forme des Organisations paysannes d'Afrique centrale.

⁵ Réseau des Organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest.

Une agriculture familiale ancrée dans le mode de vie des communautés indiennes dans la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)

L'agriculture de la Cordillère est une agriculture paysanne familiale indienne. Elle est familiale au sens où le recours à la main-d'œuvre familiale est systématique pour tous les travaux agricoles. Les femmes jouent un rôle essentiel en assurant le gardiennage des troupeaux ovins et camélidés tout au long de l'année, ce qui implique pour elles de se rendre plusieurs mois de l'année dans les parcours d'altitude. Les hommes, jeunes et adultes, migrent généralement à la ville de Quillacollo au cours de la saison des pluies (de décembre à février) pour s'employer comme aides-maçons non qualifiés. Ils sont cependant présents dans les communautés pour tous les travaux agricoles, et les membres de la famille proche ayant migré définitivement en ville reviennent également pour certaines pointes de travail particulièrement importantes, comme les semis ou la récolte des pommes de terre. Le recours à la main-d'œuvre extra-familiale est rare, et concerne essentiellement les périodes de gros travaux. Les journaliers, rémunérés en argent ou en nature, sont bien souvent des membres des mêmes communautés, ou de communautés voisines.

Source : Jobbé-Duval, 2007

Les agricultures familiales sont aussi souvent représentatives de populations ou de communautés marginalisées. Au Brésil, les mouvements représentant les agriculteurs familiaux sont fortement impliqués dans la lutte pour l'accès à la terre, aux côtés des populations qui vivent de cueillette (d'extractivisme), déplacées par les barrages, *quilombolas*⁶ et indiens. Les organisations qui travaillent suivant les principes de l'agro-écologie mettent en avant la perspective de développement d'une agriculture durable, de dimension familiale, autonome vis-à-vis de l'agro-industrie et en rapport avec les luttes sociales comme la démocratisation de l'accès à la terre, à l'eau, aux ressources génétiques et l'équité dans les rapports de genre (AACC et AVSF, 2007).

Les références bibliographiques récentes tendent à mettre l'accent sur la diversité des agricultures familiales, et moins à en présenter des caractères communs qui pourraient constituer une définition de l'agriculture familiale. C'est surtout dans les écrits antérieurs aux années 1970, qui avaient comme objet d'étude les agricultures familiales, que l'on trouve les efforts les plus importants de caractérisation et de définition des agricultures familiales. Bosc et Losch (2002) par exemple citent Mendras (1967) et Lamarche (1991, 1994) ; Dannequin et Diemer (2000) citent Tchayanov (1995) et Georgescu-Roegen (1970). Ces travaux ont permis de faire reconnaître les agricultures familiales avant tout comme des formes sociales de production. Dans cette optique, c'est donc le fonctionnement social et moins la taille de l'exploitation ou le système de production qui constitue un critère de caractérisation et de définition des agricultures familiales.

Si le terme agriculture ne fait pas débat et renvoie communément (en français du moins) aux activités de production du vivant, englobant l'élevage et le pastoralisme, voire par extension les activités de cueillette, de gestion forestière, de pêche, c'est le mot familial qui pose problème selon certains auteurs (Merlet et Jamart, 2007). Où mettre les limites de la famille lorsque au-delà de la cellule familiale de nombreux « dépendants » ou membres de la communauté villageoise sont sur l'exploitation ? Comment la « famille » influence-t-elle sur la structure de l'exploitation ?

Par ailleurs, même si l'on considère que la famille est l'instance de décision, elle est parfois insérée dans un ensemble social plus vaste qui fait qu'une partie des décisions relatives à la production et à la reproduction sont prises ou conditionnées par des instances extérieures à l'unité domestique. C'est le cas au sein des communautés indiennes, ou pour une famille de métayers, ou encore pour un petit producteur intégré à une entreprise par le biais d'un contrat qui le contraint à utiliser des itinéraires techniques qui lui sont largement imposés (Merlet et Jamart, 2007).

3. Ce que les agricultures familiales ne sont pas...

Les agricultures familiales sont souvent présentées par opposition à un autre modèle agricole, sans que cet autre modèle soit toujours bien explicitement défini. On parle « d'agriculture capitaliste », « d'agriculture industrielle », « d'agriculture patronale », « d'agrobusiness », « d'haciendas », de « nouvelle agriculture »⁷,... chaque dénomination renvoyant à une caractéristique particulière. Le qualificatif « industriel » renvoie à l'idée d'utilisation de procédés de l'industrie, faisant appel à la machine, et de production en grande quantité. Dans ce sens, il s'appliquerait davantage à des modèles productifs (l'agriculture intégrée, la grande culture mécanisée, etc.) qu'à une forme sociale de production.

⁶ *Quilombolas* : descendants d'esclaves noirs qui s'échappaient des plantations de canne à sucre, pour former des communautés de résistance appelées *quilombos*.

⁷ Pour Servolin (1989), cette « nouvelle agriculture » se rapprocherait du modèle agricole anglais apparu au XVI^e siècle et qui donne naissance dès le XVII^e siècle à une agriculture « extrêmement intensive, avide de progrès technique [...] entièrement liée au développement du capitalisme qui se consacre à la production de masse destinée au marché et se révolutionne sans cesse elle-même par l'adoption continue de progrès technique permettant d'abaisser la valeur et réduire les prix des produits ». Pour Tchayanov, l'agriculture familiale est un « modèle d'exploitation qui diffère de celle d'une économie capitaliste qui a recours à la main-d'œuvre salariée » (Tchayanov, 1995).

Le Rapport sur le développement de la Banque mondiale 2008 utilise le terme « nouvelle agriculture » pour évoquer l'agriculture qui combine nouvelles technologies, accès à des marchés à haute valeur ajoutée et intégration agro-industrielle, et est censée constituer une opportunité pour les petits agriculteurs. Il nous semble en réalité qu'il s'agit là surtout d'une agriculture de niche, au potentiel limité en matière d'exportation, de lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'insistance sur l'agriculture « moderne » va souvent de pair avec une série de jugements négatifs sur l'agriculture familiale ou paysanne, souvent qualifiée de « traditionnelle », qui constituent autant de mythes tenaces.

Réponses aux mythes entourant l'agriculture familiale	
Agriculture familiale (AF) = petite agriculture	Les agricultures sont plurielles et offrent des types extrêmement différenciés allant du petit paysan sans terre à l'exploitation agricole mécanisée pouvant avoir recours au salariat.
AF = anti-économique	Les avantages compétitifs des exploitations familiales en termes de valorisation des facteurs de production peuvent être plus efficaces économiquement que d'autres formes d'agricultures dites modernes.
AF = rigidité	Les agricultures familiales ont fait preuve de dynamisme, de flexibilité, de capacités à innover, à intégrer des innovations, à fournir de meilleures réponses aux signaux des marchés et à s'adapter aux changements rapides du contexte économique et institutionnel.
AF = marginalité	L'agriculture familiale joue un rôle important en termes de contribution à l'économie et d'occupation de la population active.
grandeur = rentabilité	En agriculture, la productivité n'est pas proportionnelle à la taille des exploitations.
<i>D'après Anne Lothorée, in Bélières et al., Grain de Sel n° 23, juin 2003</i>	

Au Brésil, l'agriculture familiale s'oppose à l'agriculture patronale. Ce sont des critères comme la surface, le mode de gestion des exploitations et la valeur de la production qui ont été utilisés pour différencier les deux types d'agriculture. Le terme secteur agricole commercial, ou agrobusiness, est également utilisé pour agriculture patronale. L'opposition entre les deux agricultures est aujourd'hui institutionnalisée avec l'existence de deux ministères : le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (MAPA) et celui du Développement agraire (MDA). Le premier concerne l'agriculture patronale et le deuxième coordonne les politiques pour l'agriculture familiale ainsi que les projets spécifiques de la réforme agraire en direction des périmètres d'installation.

En juillet 2006, la loi fédérale établissant les lignes directrices des politiques de renforcement du secteur familial, a défini comme agriculteur familial toute personne qui exerce ses activités en milieu rural, sur une surface ne dépassant pas quatre modules fiscaux⁸, avec prédominance de main-d'œuvre familiale et des revenus issus du travail agricole. Le MDA doit également ren-

⁸ Module fiscal: surface de référence définit pour chaque type de petite région.

dre plus opérationnel et adapté le PRONAF (Programme national d'appui et renforcement de l'agriculture familiale), principale politique d'appui financier du secteur, qui encourage notamment les activités réalisées dans la perspective de l'agro-écologie (AACC et AVSF, 2007).

Les logiques que suivent les agriculteurs et qui régissent la conduite des exploitations peuvent aussi permettre de définir des archétypes entre paysannerie d'autosubsistance, petite production marchande et agriculture intégrée. En effet, les logiques varient entre les stratégies de minimisation de risque, de priorité donnée à l'autosubsistance ou aux pratiques d'échanges et de réciprocité et celles d'échanges marchands, de maximisation du revenu, de compétition, d'augmentation des rendements ou de la productivité du travail, etc.

Par exemple, la polyculture est typiquement une stratégie de minimisation de risques agronomiques et commerciaux pratiquée par les agriculteurs en situation précaire, alors que, dans les pays développés, beaucoup d'agriculteurs tendent vers des systèmes de production spécialisés tendant à réduire la diversité et à maximiser les revenus. Les logiques et les systèmes de production de ces agriculteurs familiaux ressemblent alors fortement à ceux des agriculteurs patronaux, avec, par exemple, le même type d'impact au niveau social et environnemental, même si cela reste proportionnel aux surfaces exploitées.

Agricultures familiales et agriculture patronale dans le contexte brésilien							
Dans cette typologie, les critères utilisés (degré de leur intégration au marché, des effets redistributifs sur l'environnement, de leur prise en compte ou non dans les politiques publiques) permettent de mettre en regard diverses formes d'agriculture familiale avec l'agriculture patronale.							
		Marchés				Effets redistributifs sur l'environnement social	Prise en compte/pouvoir influence et politiques publiques
		autosubs.	locaux	nationaux	internat.		
Agriculture familiale	Paysannerie d'autosubsistance	++	+			+	
	Petite production marchande		+	++	++	+++	+
	Agriculture intégrée			++	++	+	++
Agriculture patronale			+	++	++	+	+++

Source : GRET, 2007

Le ROPPA, en Afrique de l'Ouest, défend également les valeurs attachées aux agricultures familiales en opposition à celles des exploitations industrielles (sans toutefois être opposé par principe au développement de cette agriculture industrielle).

L'exploitation familiale africaine, une exploitation différente des autres

(ROPPA, 2000)

« Ce qui différencie l'exploitation familiale africaine d'un autre type d'exploitation (par exemple l'exploitation familiale européenne, ou l'entreprise agricole libérale), c'est la façon de regarder et de concevoir chacun des éléments du système de production (les 'lunettes' que l'on prend), en fonction notamment des réponses que l'on donne aux questions de savoir :

- Qui produit ? : dans l'exploitation familiale africaine, c'est la famille.
- Pourquoi produit-on ? : dans l'exploitation familiale africaine, ce n'est pas comme dans l'entreprise libérale pour faire des profits, ni seulement comme dans l'entreprise familiale européenne pour augmenter les revenus, mais aussi pour réduire les risques, apporter une sécurité, maintenir un tissu social basé sur l'organisation familiale, sauvegarder la terre et les valeurs qui y sont attachées... : **on ne produit pas 'pour vendre', mais 'pour vivre'**. (...) »

Rencontre de Bruxelles, octobre 2000

En prenant en compte des critères comme la gestion de l'exploitation (par qui et dans quel objectif/selon quelles logiques ou valeurs) et l'importance relative du travail familial par rapport au travail salarié, on peut proposer la classification suivante entre producteurs familiaux, patronaux et capitalistes. Cette classification s'avère souvent pertinente dans le contexte latino-américain⁹.

⁹ À noter que les définitions de cette classification ne sont pas les mêmes que celles qui déterminent l'accès au PRONAF au Brésil.

Classification en producteurs familiaux, patronaux et capitalistes

- **Les producteurs capitalistes** sont des propriétaires qui ne gèrent pas eux-mêmes l'unité de production : on peut citer les propriétaires absentéistes, les « usines » de canne à sucre, etc. L'exploitation agricole est un investissement parmi d'autres dont le propriétaire attend en général un taux de profit compatible avec les investissements dans les autres secteurs ou les taux d'intérêt bancaires.
- **Les producteurs patronaux** sont ceux qui gèrent eux-mêmes le processus productif mais ne participent pas (ni les autres membres de la famille) aux travaux agricoles, qui sont entièrement effectués par des employés. Ces producteurs n'ont souvent pas d'activité non agricole. On les retrouve dans divers domaines, notamment ceux qui sont intensifs en main-d'œuvre comme le maraîchage ou l'arboriculture. Même si le capital investi dans ces exploitations est en général significatif, leur objectif est la maximisation du revenu et non pas la recherche d'un taux de profit.
- **Les agriculteurs familiaux** sont ceux qui gèrent l'exploitation et y travaillent, à des niveaux variables. La capacité de gestion de l'exploitation peut être fortement limitée par des règles d'usage collectives (cas des communautés indigènes), par l'intégration des producteurs (cas des éleveurs de poulet) ou par l'incomplète propriété des moyens de production (cas des métayers qui ont passé un accord avec le propriétaire). De même, la proportion de travail familial est très variable, avec notamment l'utilisation courante de main-d'œuvre temporaire lors des pics de travail. À noter toutefois que la main-d'œuvre familiale est une variable essentielle pour la définition des surfaces exploitées annuellement.

Ces catégories ne doivent pas être considérées comme étanches, mais plutôt comme un continuum entre un agriculteur familial « pur » (le paysan en est l'archétype) et le capitaliste « pur ».

Source : IRAM

4. Des traits communs

La diversité des agricultures familiales est donc forte et un continuum existe entre l'agriculture paysanne faiblement intégrée au marché, à un extrême jusqu'à des formes d'agricultures familiales patronales, voire à logique capitaliste à l'autre extrême. Cette diversité suivant les contextes amène à considérer que des critères tels que « présence ou non de la main-d'œuvre salariée au sein de l'exploitation », « autosubsistance ou non », « rapports entretenus ou non avec le marché » ne sont pas discriminants pour caractériser les agricultures familiales. En Europe par exemple, les exploitations agricoles mobilisent généralement assez peu de main-d'œuvre salariée, l'exploitant étant majoritairement le propriétaire ou le locataire de l'exploitation. Elles nécessitent en revanche un fort investissement capitaliste. En Afrique, les unités de production peuvent avoir recours à une main-d'œuvre salariée (journalière) temporaire importante, sans qu'on puisse pour autant les classer comme « commerciales ou entrepreneuriales » (Hermelin et Fontenelle, 2007).

Au-delà de cette diversité des formes d'agriculture familiale, la définition que proposent Bélières et al. (2002), qui semble assez consensuelle, nous paraît intéressante à retenir. Elle souligne en effet l'importance de l'unité familiale comme centre de décision (sachant que la famille peut recouvrir des réalités diverses selon les contextes, et suivant la façon dont elle est organisée, les systèmes de production s'organisent différemment). L'agriculture familiale est définie comme « **une forme de production caractérisée par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, notamment sur le choix des activités, de l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine** ».

La notion de transmission est également particulièrement mise en avant par Merlet et Jamart (2007). Les familles peuvent être de différents types, mais dans tous les cas c'est l'aspect transgénérationnel qui importe. L'agriculture familiale fait donc référence à une unité domestique au sein de laquelle production et reproduction sont intimement liées et pour laquelle il existe une instance de prise de décision unique. Cette caractéristique de la prise de décision conduit à une forme d'autonomie dans la prise de décision. On entend par autonomie la capacité à rester maître de ses décisions sur les filières de produits agricoles au niveau national ou international. Le marché est certes une contrainte, mais elle est intégrée dans la prise de décision, comme d'autres contraintes. Par ailleurs, de multiples exemples d'organisations solides de petits producteurs ont montré qu'elles parviennent ainsi à mieux négocier sur les filières leur positionnement et le prix de leurs produits. Ainsi, le chef d'exploitation et sa famille décident de l'avenir de leur exploitation et activités en fonction des ressources disponibles, opportunités existantes et contraintes qui apparaissent.

L'autonomie de décision des agriculteurs familiaux peut être en partie atténuée lorsque les règles de gestion collectives des communautés dominent sur la prise de décision individuelle.

Règles communautaires dans la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)

Les instances collectives de gestion des ressources jouent un rôle primordial. Les règles d'accès aux terres agricoles, qui n'entrent dans le domaine des droits privés que le temps du cycle de culture, ou les décisions de la communauté concernant les déplacements des troupeaux, limitent fortement la liberté de choix de chacun dans ses décisions de production. *Source : Jobbé-Duval, 2007*

À l'inverse, on trouve également de nombreux cas où les agriculteurs qui travaillent dans des systèmes d'exploitation gérés par des entreprises agricoles, ou bien sous contrat avec des entreprises agro-industrielles, sont davantage dans des rapports de dépendance.

La dépendance des agriculteurs à l'égard des entreprises exploitant les plantations de palmier à huile en Indonésie

Le système de gestion des plantations de palmiers à huile repose sur un schéma, NES (*Nucleus Estate Smallholder system*) mis en place en 1957 et rendu obligatoire par un décret de 1984. Ce schéma autorise une exploitation par l'entreprise et par les petits agriculteurs.

L'entreprise exploitante gère un « nucleus estate plantation » (INTI) et les usines de traitement des fruits. Les entreprises distribuent les parcelles avec des semences, des engrais, de l'assistance technique, et obtiennent en échange de la part des agriculteurs la souscription d'un emprunt sur une quinzaine d'années. Une parcelle d'environ 2 hectares, nommée « plasma », revient au petit agriculteur pour son exploitation, ainsi qu'une parcelle de 0,5 ou 1 hectare pour sa subsistance et son logement. C'est le gouvernement indonésien qui décrète quelle proportion de terrain doit être utilisée par l'entreprise ou allouée aux agriculteurs (en général un ratio de 5 ha pour 2 ha, ou 6 ha pour 4 ha) sans que les communautés soient consultées. La dépendance à l'égard des entreprises exploitantes s'explique aussi par les coûts de production très élevés de l'huile de palme (achats de semences, pesticides, engrais, machines pour les canalisations de drainage et le terrassement, etc.).

Les petits agriculteurs sont amenés à s'endetter auprès des entreprises exploitantes. Ils empruntent généralement à un taux d'intérêt de 30 % pour démarrer leur exploitation, et en attendant que les palmiers soient rentables, travaillent sur les plantations. Une fois que leur production débute, leur revenu mensuel est insuffisant pour compenser l'investissement au démarrage de l'exploitation et les taux d'intérêts ; ce qui tend à entretenir une dépendance perpétuelle des paysans à l'entreprise exploitante. Par ailleurs, c'est l'entreprise exploitante qui décide d'acheter ou non leur production selon sa qualité, et le prix de l'huile de palme est déterminé par des commissions locales qui rassemblent des représentants des principaux domaines de plantation et moulins.

Source : CCFD, 2007

Le développement d'une *agriculture sous contrat* peut également constituer une menace pour l'autonomie des agriculteurs familiaux. En réduisant la marge de décision du producteur et en imposant les formes de son intégration à une structure agro-industrielle ou commerciale toute puissante, elle peut constituer une nouvelle forme de soumission de la production domestique. Toutefois, elle peut également parfois permettre une amélioration des revenus des petits agriculteurs, en particulier en leur permettant de développer des productions hors sol, en contrepartie d'une prise de risque importante.

L'effet de l'essor des biocarburants sur l'autonomie des agriculteurs familiaux au Brésil

Au Brésil et dans la région Nordeste en particulier, les entreprises privées de biocarburants proposent des contrats particulièrement attractifs pour les producteurs : fourniture de plants, semences, intrants de mise en culture, assistance technique, achat de la production, prix « garantis », etc. Le manque d'alternatives (de production ou de vente) d'information honnêtes et la pression économique que subissent ces petits agriculteurs (absence ou très faibles revenus), sont des facteurs qui « contraignent » les producteurs à s'engager dans ces voies. Les producteurs se lancent donc dans la production de cultures dont ils n'ont pour certaines jamais entendu parler (ricin, tournesol dans notre cas), ce sont eux qui supportent les risques de ces innovations peu ou pas encadrées techniquement. .../...

Au moment de la récolte, les conditions d'achat sont souvent altérées (prix d'achat revus à la baisse, coût des intrants revus à la hausse, etc.) et les contrats initiaux sont suffisamment flous (et incompréhensibles pour des agriculteurs à peine alphabétisés...) pour mettre à l'abri les entreprises de tout soucis de poursuite. Dans la plupart des cas, les petits agriculteurs lésés par la production de biocarburant n'ont pas les moyens (financiers de se déplacer, de contracter un avocat, etc.) de recourir contre des entreprises très protégées. Dans certains cas, les trop petites quantités récoltées ne justifient pas, suivant les critères de l'entreprise contractante, de faire la collecte. Le petit producteur se retrouve alors avec une perte totale de l'investissement qu'il a réalisé, et avec un produit que ni lui ni ses animaux ne peuvent consommer...

Source : AVSF

À noter que la concentration du commerce des grains, du commerce de détail, du commerce des intrants et des semences diminue aussi l'autonomie des agriculteurs familiaux et accroît leur vulnérabilité. On assiste aussi aujourd'hui à une expropriation de fait des savoirs que les sociétés paysannes ont accumulés pendant des siècles sur le matériel animal et végétal qu'ils utilisent et ont lentement sélectionné (Merlet et Jamart, 2007).

En conclusion, nous relevons donc des traits communs aux différentes agricultures familiales, qui pourraient esquisser notre définition commune des agricultures familiales, et qui sont les suivants :

- **Un recours important à la main-d'œuvre familiale.** Le fait de ne pas faire appel de façon dominante à de la force de travail étrangère à l'unité domestique a souvent pour conséquence de limiter la taille des unités de production.
- **La capacité d'adaptation, une forme de flexibilité, et une gestion des risques** inhérentes à ce type d'exploitation agricole face aux risques climatiques, de marché, etc. qui l'affecte.
- **Des dynamiques transgénérationnelles et patrimoniales** dans la prise de décision pour assurer la transmission de l'exploitation.
- **Un lien social fort entre la famille et son territoire.**
- **Une diversité des productions et des activités (pluriactivité)** car les agricultures familiales combinent des intérêts variables d'autosuffisance dans certains cas et/ou de maximisation de l'usage de ressources rares comme la terre ou la main-d'œuvre selon les situations pour l'obtention d'un revenu, la gestion de la trésorerie, etc.

Ainsi, lorsqu'on évoque dans ce document les agricultures familiales, nous nous référons principalement aux exploitations qui, quelque soit leur taille, leur système de production et leur revenu, ont un fonctionnement (prise de décision, pratiques, etc.) qui repose essentiellement sur la cellule familiale, une logique patrimoniale et un ancrage fort au niveau du territoire. Cela finit par caractériser un mode de vie « paysan ». Ces agricultures familiales se différencient selon nous des agricultures capitalistes, dont le fonctionnement repose essentiellement sur l'apport de capitaux (machines, matériels, capital monétaire, etc.) plutôt que de travail. Mais par ailleurs, les agricultures familiales que nous défendons et que vise ce plaidoyer pour une meilleure reconnaissance économique et sociale, renvoient prioritairement à une **payannerie pauvre ou modeste, très majoritaire dans beaucoup de pays en développement, et pourtant délaissée par les politiques publiques.** ●

Les agricultures familiales, parent pauvre des politiques publiques

I. Un enjeu énorme en termes de développement et de lutte contre la pauvreté

Quelle que soit la définition exacte que l'on retient pour l'agriculture familiale ou paysanne, il n'en reste pas moins qu'elle représente un enjeu capital en termes de développement mondial, puisqu'elle concerne grosso modo la moitié de la population mondiale, et la plus grande partie des populations considérées « pauvres ».

La Banque mondiale, dans son Rapport sur le développement dans le monde de 2008, consacré à l'agriculture, estime que les petits producteurs représentent 85 % des agriculteurs dans les pays en développement. Cette institution ne parle pas d'agriculture familiale mais de « petits exploitants », concept qui s'en rapproche, bien qu'il soit plus limitant car il n'inclut que les exploitations de 2 hectares ou moins. À l'échelle mondiale, selon le rapport, il y a 800 millions d'actifs petits exploitants et 1,3 milliards si on inclut les paysans sans terre. De plus, trois quarts des pauvres dans les pays en développement vivent en zone rurale, c'est-à-dire 900 millions de personnes.

Les différences de « périmètre » portant sur l'inclusion ou non de l'agriculture familiale hautement mécanisée de type européen ne changent donc pratiquement rien à ce fait ; numériquement les agricultures familiales restent très majoritaires. Tous les auteurs s'accordent ainsi à reconnaître l'importance de la part des producteurs agricoles familiaux dans la population active mondiale. Bélières et al. (2002) rappellent que l'agriculture familiale représente le mode d'organisation de l'agriculture historiquement dominant à l'échelle de la planète. Si on excepte l'agriculture d'entreprise capitaliste basée sur l'actionnariat privé, illustrée par exemple par les complexes agro-industriels, et certaines formes résiduelles d'agriculture collectiviste, on la retrouve partout, dans les pays industrialisés comme dans les pays « des Sud ». À la suite de la première révolution agricole, le modèle agricole industriel ne s'est pas répandu au point d'être prédominant, et c'est donc toujours l'agriculture familiale qui domine très largement le paysage agricole mondial.

On peut aussi retenir de Mazoyer (2001) que le secteur agricole représente près de 1,34 milliards d'actifs, soit « la moitié de la population active mondiale tous secteurs confondus. » Parmi ces agriculteurs, la majorité utilise encore un outillage strictement manuel, sans engrais ni produits de traitement, et constitue des agriculteurs familiaux¹⁰. Il s'agit là, selon

¹⁰ Il convient de souligner que l'inverse n'est pas vrai : tous les agriculteurs familiaux n'utilisent pas des systèmes manuels puisqu'on l'a vu, le système de production n'est pas un critère discriminant pour caractériser les agricultures familiales et les distinguer d'autres formes d'agriculture.

Mazoyer, « d'une agriculture paysanne pauvre » qui compte près de « 450 millions d'actifs », soit près d'un milliard de personnes. En effet, seule « une infime minorité, c'est-à-dire 2 % des actifs agricoles, a bénéficié de la révolution agricole contemporaine » qui s'est accompagnée de la mécanisation, de la motorisation et de l'emploi d'engrais. Si deux tiers des actifs agricoles ont été touchés par la révolution verte, la moitié d'entre eux disposent toujours d'un outillage manuel. Enfin, il faut noter que le tiers des agriculteurs du monde est resté à l'écart de ces deux révolutions.

En Afrique, 33 millions de petites fermes, soit près de 80 % de toutes les exploitations, sont des exploitations familiales selon Nagayets (2005). On peut cependant penser que ces chiffres sont sous-estimés. En Amérique latine, le ministère de l'Agriculture brésilien relevait, en 2004, sur un peu plus de 4,5 millions d'exploitations agricoles brésiliennes, près de 4,1 millions d'exploitations familiales (ministère de l'Agriculture, 2004).

L'importance des agricultures familiales en Équateur

Les agricultures familiales représentent en Équateur entre 75 et 85 % des 850 000 exploitations agricoles recensées selon les typologies utilisées. La production agricole reste aujourd'hui la principale source d'emploi du pays avec environ 1,4 millions d'emplois, soit 23 % de la population active, sans compter les emplois des secteurs dépendants de la production. Les agricultures familiales représentent 80 % de ces emplois agricoles directs. Mais ce sont elles aussi qui fournissent les travailleurs temporaires à très bas salaires des exploitations capitalistes qui produisent les bananes, les fleurs, les brocolis, etc.

Source : AVSF, 2007

L'agriculture familiale dans l'État du Rio Grande do Norte, Brésil

L'État du Rio Grande do Norte (0,62 % du territoire national) a une population estimée en 2000 à 2 036 673 habitants, avec une population rurale de 26,7 %.

Des 168 493 familles rurales de l'État, 41,3 % sont des familles de travailleurs salariés sur les activités agricoles, 36 % sont des familles exploitant directement leur terre et 19,8 % sont des familles sans activité fixe.

Des 91 000 exploitations agricoles, 87,4 % sont des établissements familiaux, qui occupent 39 % de la surface, participent pour 36 % de la valeur brute et emploient plus de 78 % de la population active agricole.

Source : AACC et AVSF, 2007

Enfin en Europe, 16 millions des exploitations sont des petites exploitations, c'est-à-dire de moins d'un hectare, et constituent des exploitations familiales¹¹ (Von Braun, Lohlein, 2003). Elles sont situées pour l'essentiel d'entre elles en Europe centrale et de l'Est. Il arrive dans ces pays de l'Est que des familles se déclarent agriculteurs pour l'activité qu'elles ont dans leur jardin.

¹¹ Ce qui ne veut pas dire là encore qu'il n'y ait pas d'exploitations familiales de grande taille (on l'a vu, la taille n'est pas non plus un critère discriminant), mais généralement les petites exploitations sont de type familial.

II. Des politiques publiques agricoles déficientes

En matière d'accès aux ressources publiques comme aux ressources productives (terre, eau, financements, technologies), les inégalités entre agriculteurs familiaux et autres types d'agriculteurs sont souvent criantes, surtout dans les pays en développement. Selon le rapport 2008 de la Banque mondiale, les pays africains ne destinent en moyenne que 4 % de leur budget nationaux pour soutenir l'agriculture, alors que l'objectif annoncé par le NEPAD (nouveau partenariat pour le développement en Afrique) depuis plusieurs années se situe à 10 %. Ce budget ne se destine pas en priorité à l'agriculture familiale, il s'adresse principalement à une agriculture de type commercial (infrastructures, intrants) et donc plutôt aux grandes exploitations. Selon le rapport de la FAO en 2005 « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », les pays ayant une forte orientation agricole de leurs dépenses publiques ont de faibles taux de malnutrition, et, à l'inverse, les pays avec faibles investissements publics dans l'agriculture présentent de forts taux de malnutrition.

En Afrique de l'Ouest par exemple, il semble que les politiques publiques appuient le développement des agricultures familiales uniquement lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de filières d'exportation (café, cacao, coton, etc.). Par ailleurs, les agriculteurs familiaux sont le plus souvent dans « l'informel », sans statut donc non reconnus. En Guinée comme dans beaucoup d'autres pays parmi les moins avancés, il n'existe pas de statut juridique pour les agriculteurs familiaux, pas de protection sociale pour ces agriculteurs par exemple. On peut observer ainsi une sorte de « complexe de l'agrobusiness » chez certaines élites africaines, qui se traduit par le fait que la vision de l'agriculture promue est celle d'une agriculture où domine la technicité, une agriculture de précision. De ce point de vue, la défense des agricultures familiales renvoie à une lutte pour davantage de reconnaissance institutionnelle, la revendication d'un droit à davantage de transparence dans l'allocation des ressources publiques et davantage d'accès à ces ressources afin de corriger les inégalités actuelles (PROPAC, ROPPA).

Par ailleurs, alors qu'ils sont largement plus nombreux, les agriculteurs familiaux se partagent des ressources en quantité et en qualité bien moindres que les autres types d'agriculteurs. Dans les quinze pays qui composent l'Amérique latine par exemple, ce sont 17 millions d'exploitations qui se répartissent 700 millions d'hectares : 15 millions sont des unités familiales soit 88 % des exploitations, qui se répartissent 12 % des terres. 70 % des exploitations agricoles andines sont minifundistes et 11 millions des exploitations latino-américaines n'ont pas un accès suffisant aux ressources terre et eau, qui leur permettrait de vivre décemment de l'agriculture.

1. Les contraintes d'accès au foncier pour les agriculteurs familiaux

La question de la répartition des terres mais aussi de la qualité des terres (historiquement et également les terres des réformes agraires) est posée. Les politiques publiques tendent à favoriser une concentration des terres au profit des agricultures de type capitaliste et à mieux accompagner ces dernières dans la valorisation de la terre (voir les encadrés page suivante).

En ce qui concerne les réformes agraires, force est de constater qu'elles n'ont été très souvent qu'incomplètes, et que l'accès à la terre implique des luttes et des conflits souvent violents, à l'image des marches et occupations réalisées par le Mouvement des Sans Terres au Brésil. Les exemples qui suivent montrent dans différents contextes les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs familiaux dans l'accès à la terre.

La forte inégale répartition des terres en Bolivie

La Bolivie connaît, comme l'ensemble des pays latino-américains, une répartition des terres très inégale. En effet, 87 % de la surface agricole bolivienne est aux mains de 7 % des propriétaires. Cette inégalité foncière extrême favorise bien sûr la pauvreté et l'exclusion dans les campagnes, à tel point que 90 % de la population rurale bolivienne vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Le Président Evo Morales, au cours de sa campagne électorale, a promis de lutter contre cette inégalité foncière et de redistribuer 20 millions d'hectares de terres agricoles, soit un cinquième de la surface du pays, durant son mandat. Cette « Révolution agraire » constitue même officiellement la grande priorité de son quinquennat.

Source : AACC et AVSF, 2007

Des programmes de terres au service des grands capitaux au Guatemala

On estime que 40 % des terres redistribuées à des familles paysannes dans les départements du Petén et de l'Alta Verapaz au Guatemala par des programmes gouvernementaux d'accès à la terre suite aux Accords de Paix signés en décembre 2007, sont déjà reperdues. Sans assistance technique orientée au renforcement des agricultures familiales, livrées aux lois du marché, les paysans se sont vu obligés de vendre leurs terres, qui font aujourd'hui partie des plantations de palme africaine, en pleine expansion. Des études d'organismes de recherche en milieu paysan, comme celle effectuée par l'IEAR-CONGCOOP*, montrent qu'au travers de subventions directes et indirectes, et d'une « politique de la non-politique », les gouvernements guatémaltèques successifs ont favorisé la concentration des terres et la consolidation de monopoles financiers et industriels dans les cinq dernières années, et ce malgré le fait qu'un hectare de terre dédiée à l'agriculture familiale génère 3,5 fois plus de postes de travail qu'un hectare en palme africaine.

Source : AVSF

* IEAR Instituto de Estudios Agrarios y Rurales ; CONGCOOP Coordinadora de ONG y Cooperativas de Guatemala.

Exemples de problèmes d'accès au foncier pour les agriculteurs familiaux

La répartition de la terre en **Équateur** se caractérise ainsi par une forte concentration : 90 % des terres sont aux mains de 20 % des producteurs agricoles ; parallèlement, les terres réparties lors des réformes agraires sont le plus souvent des terres d'altitude situées au-dessus de 3 000 mètres, de forte pente, souvent sans accès à l'eau et de faible productivité. Avec un accès à la terre réduit, les petits producteurs possèdent déjà des systèmes de production très intensifs et diversifiés. Mais comment améliorer encore la production dans ces conditions ?

La problématique de l'accès à la terre est un thème historiquement très présent en **Amérique centrale** et une des principales causes des conflits armés des années 80. Des politiques de réformes agraires ont été mises en place dès les années 70 comme stratégies de contre-insurrection des mouvements armés (par exemple à El Salvador). Puis dans le cadre des Accords de paix signés au cours de la dernière décennie, sont apparus des programmes de redistribution de la terre aux ex-combattants (El Salvador, Nicaragua, Guatemala). Cependant parallèlement se sont affirmées très rapidement dès les années 90 des dynamiques de contre-réforme agraire et d'accumulation de terres par les secteurs rentiers et capitalistes face à un petit paysannat démuné de capital, de moyens de production et d'accès au crédit. Les luttes pour l'accès à la terre se .../...

poursuivent et les difficultés pour assainir les situations de droits fonciers provoquent aujourd'hui encore de graves conflits dans les zones rurales d'Amérique centrale, conflits qui remettent en cause les processus de pacification.

En **Haïti**, l'insécurité foncière constitue l'une des contraintes majeures à l'accroissement de la production agricole. Les terres de l'État ou appartenant à des grands propriétaires (« gran don ») n'ont pas encore été l'objet d'une réforme agraire, aujourd'hui totalement bloquée en raison des conflits sociaux qu'elle soulève en Haïti. De 30 à 40 % des petits producteurs sont des détenteurs précaires des lopins de terre qu'ils cultivent. Ils sont fermiers, métayers ou héritiers dans l'indivision. Pareille situation n'encourage pas les investissements fonciers et la protection des sols. Elle entretient au contraire la surexploitation et le déboisement, avec leurs effets négatifs sur la conservation des sols. La situation haïtienne est de ce point de vue totalement dramatique.

Autre situation : en **Roumanie**, la Loi Foncière de 1991 prévoit la redistribution à leurs anciens propriétaires des terres confisquées sous le régime communiste. Depuis 1991, les propriétaires sont fortement attachés à cette propriété longtemps rêvée et retrouvée, certains se sont même improvisés paysan sous la pression de la crise économique. Aujourd'hui, l'agriculture familiale regroupe de très petites exploitations (de 2,5 ha en moyenne) avec un parcellaire très atomisé. Fonctionnant majoritairement en extensif, ces nombreuses exploitations sont trop petites pour être toutes rentables, et la pression foncière limite les possibilités d'agrandissement dans un contexte où personne ne veut se séparer de sa terre.

Source : AVSF

2. L'accès à l'eau

Les inégalités entre agriculteurs familiaux et autres types d'agriculteurs sont également importantes dans l'accès à l'eau : irrigation pour les entreprises agricoles capitalistes, appropriation de puits, paiements de droits, etc.

Or l'eau est une ressource aujourd'hui stratégique pour la production, et d'autant plus convoitée qu'elle devient une ressource rare, avec des besoins parallèlement plus importants et une concurrence accrue sur la ressource pour l'alimentation des villes en pleine expansion, les activités minières et industrielles.

La concentration des ressources en eau aux mains des haciendas en Équateur

Dans toutes les Andes soumises à un régime de précipitations très irrégulier, l'irrigation est primordiale pour l'intensification de l'agriculture. Actuellement, la surface agricole sous irrigation représente dans les Andes équatoriennes environ 500 000 hectares, dont près des trois quarts dépendent de systèmes irrigués privés, d'haciendas ou de communautés paysannes.

Les **Andes équatoriennes** se caractérisent par une répartition extrêmement inégalitaire des ressources en eau. Dans le bassin versant du Río Mira au Nord de l'Équateur, les haciendas disposent encore aujourd'hui de plus de 75 % des ressources en eau, et contrôlent plus de 69 % des surfaces irriguées. Pourtant le nombre de bénéficiaires de l'irrigation sont à 87 % des minifundios.

Alors que la pression sur les ressources en eau augmente considérablement (besoin d'eau potable pour les villes, intensification de l'agriculture paysanne, développement de nouvelles entreprises de fleurs pour l'exportation), une nouvelle Loi de l'eau est toujours en débat avec la crainte de processus de privatisation de l'accès à la ressource.

Source : AVSF

3. L'accès aux sources de financement de l'activité agricole

Il s'agit d'un enjeu crucial, alors que les subventions sont très limitées voire inexistantes dans les pays en développement — contrairement aux pays du Nord — et que l'accès au crédit par le système bancaire traditionnel reste très difficile pour les petits producteurs, notamment en raison des garanties requises.

Au Pérou par exemple, les quelques crédits accordés au secteur agricole sont principalement utilisés par 2 000 entreprises agro-industrielles exportatrices de la côte péruvienne. Il faut rappeler qu'en 1980, il y avait 250 000 agriculteurs clients du BAP (*Banco Agrario del Peru*) ; les clients agriculteurs potentiels sont estimés actuellement à 500 000. La gestion du crédit est aujourd'hui concentrée par les banques commerciales (88,5 % de la gestion des 436 millions de USD, les caisses rurales en gèrent 7,5 % et les caisses municipales 4 %) (AVSF).

4. L'accès à la technologie et l'assistance technique

Là aussi, alors que les États se désengagent de leur fonction d'appui à l'agriculture (recherche, vulgarisation agricole, etc.), l'enjeu de l'accès à la technologie et l'assistance technique est essentiel.

En Amérique centrale comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les années 90 ont vu s'affirmer les tendances de privatisation des services de recherche agronomique et d'assistance technique publique. Les ministères de l'Agriculture et de l'Élevage ont vu leur personnel diminuer drastiquement et leurs moyens logistiques disparaître. Parallèlement, la vente de service d'assistance technique privée s'est multipliée pour les associations syndicales de grands producteurs. La petite paysannerie se retrouve livrée aux mains des fournisseurs d'intrants qui se convertissent bien souvent en principaux fournisseurs de conseil technique, trop souvent mercantile, ou au mieux, ont pu participer à des programmes d'assistance technique d'ONG cependant limités et ponctuels.

En Haïti, les petits agriculteurs sont exclus des politiques de financement de leur activité ainsi que de l'assistance technique. En 1997, le ministère de l'Agriculture a décidé de décentraliser l'assistance agricole en mettant en place des Bureaux agricoles communaux. Mais les techniciens ou agronomes affectés à ce service, n'ont aucun moyen de fonctionnement et peuvent rarement s'investir dans la vulgarisation.

Ainsi, face à ce constat que les agricultures paysannes ou familiales restent dans de nombreux pays en dehors des dispositifs d'appui et des politiques publiques, orientées principalement vers la promotion d'agricultures de type capitaliste et l'agro-industrie, nous nous interrogerons donc dans ce document sur les raisons qui postulent en faveur d'un appui fort aux agricultures paysannes ou familiales. Cette inégalité de reconnaissance et de traitement dans les politiques publiques est d'autant plus inacceptable qu'elle est en totale inadéquation avec l'importance sociale et économique des agricultures familiales dans la plupart des pays du monde. Nous pensons qu'elle est aussi en inadéquation avec le potentiel dont disposent les agricultures familiales pour relever les défis d'un développement durable. ●

2

**Pourquoi soutenir
les agricultures
familiales ?**

Maintenir des emplois pour gérer la transition démographique et économique

Dans des contextes où la population est encore en forte croissance et trouve peu à s'employer dans l'industrie ou les services, les agricultures familiales sont une nécessité pour fournir des emplois et des revenus à des millions de personnes. Face au défi de la croissance démographique et parce qu'elles reposent par définition essentiellement sur la main-d'œuvre, les agricultures familiales sont **les seules en capacité d'absorber des flux massifs de population, de manière durable dans le temps.**

Parce qu'elles fournissent de la nourriture et une activité économique à des millions de personnes, ce qu'aucun autre secteur économique n'est en mesure de réaliser aujourd'hui dans les pays en développement, les agricultures familiales sont la seule alternative à l'exode rural synonyme souvent d'exclusion et d'accroissement de la pauvreté et des inégalités.

Si le secteur agricole est de nouveau reconnu comme un moteur du développement, dont la croissance serait un levier puissant de lutte contre la pauvreté et les inégalités (voir le Rapport de la Banque mondiale), il importe de différencier agricultures familiales et capitalistes dans la capacité à lutter contre la pauvreté et les inégalités. Autrement dit, les agricultures familiales, plus que d'autres formes d'agricultures, ont le potentiel si elles sont soutenues de lutter contre la pauvreté et les inégalités, de mieux gérer l'exode rural, et ainsi d'accompagner la transition démographique et économique.

I. De nombreux emplois créés

Les agricultures familiales, parce qu'elles impliquent une forte participation des membres de la famille aux travaux de l'exploitation, proportionnelle à l'importance des activités qui supposent un travail manuel, sont « créatrices d'emplois » (Bainville et al., 2005). En période de forte activité, la main-d'œuvre extérieure vient généralement compléter la main-d'œuvre familiale. Il faut souligner qu'en l'absence d'autres opportunités de travail, le coût d'opportunité de la main-d'œuvre familiale est très faible, voire nul, dans beaucoup de pays en développement.

Certains soulignent que les plantations industrielles sont également en capacité de créer de nombreux emplois en milieu rural. À l'échelle mondiale cependant, les opportunités d'emplois offertes restent inférieures à celles des agricultures familiales. En Indonésie, les plantations industrielles de palmiers à huile fournissent de nombreux emplois, mais la qualité des

Un travail essentiellement manuel pour la production de pommes de terre dans la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)

La plupart des tâches agricoles étant réalisées manuellement, l'agriculture de la Cordillère requiert une main-d'œuvre importante, tant permanente (notamment pour le gardiennage des troupeaux) que temporaire, pour les pointes de travail.

Les systèmes de culture de la Cordillère sont difficilement mécanisables au-delà de l'introduction d'une traction attelée légère ou de petits motoculteurs, du fait des pentes importantes, et de l'extrême morcellement des parcelles, dû aux variations agroclimatiques micro-locales. Il faut ainsi compter en moyenne entre 200 et 270 jours de travail par hectare pour les parcelles de pomme de terre d'altitude.

Source : Jobbé-Duval, 2007

Exemple d'une agriculture familiale nicaraguayenne fortement créatrice d'emploi

Les exploitations familiales de Quialli emploient un salarié permanent pour 70 hectares environ. Dans cette même commune, un agriculteur familial disposant de quelques parcelles de cultures vivrières obtient un revenu équivalent à celui d'un salarié avec moins de 1,5 ha. L'agriculture familiale crée plus de vingt fois plus d'emplois que l'élevage capitaliste plus intensif.

Ce résultat découle de la caractéristique de l'agriculture familiale : en l'absence d'emploi extérieur, le chef d'exploitation a tout intérêt à investir le travail familial sur l'exploitation, et si ses moyens de production le permettent, le revenu agricole peut s'accroître de même que la rémunération d'actifs familiaux.

Source : Bainville et al., « Les transformations de l'agriculture familiale dans la commune de Silvânia », Revue du Tiers-Monde n° 183, juillet 2005

emplois n'est pas satisfaisante. Les conditions de travail sont telles qu'elles tendent à enfermer les agriculteurs dans un système d'exploitation leur laissant peu, voire aucune marge de négociation et de décision (CCFD, 2007).

II. Des emplois pérennes

Se pose également la question de la pérennité des emplois créés. La capacité à gérer des risques, quelle que soit leur nature (climat, épidémie, de marché, etc.) est un élément crucial de la solidité et de la pérennité des exploitations, et donc des emplois créés. Or on observe que les agriculteurs familiaux développent des stratégies anti-risques, en diversifiant leur système de production comme leurs activités économiques.

Ces stratégies sont essentielles pour permettre aux agriculteurs familiaux d'assurer leurs revenus et leur sécurité alimentaire, d'autant plus qu'ils se trouvent en situation de précarité. Le cas des communautés indiennes de la Cordillère montre par exemple que les agriculteurs familiaux développent des savoir-faire agronomiques en vue de minimiser les risques.

Les pratiques de gestion des risques dans la Cordillère (Bolivie)

Pour faire face aux aléas climatiques, quasi structurels dans la Cordillère, les paysans fractionnent leur sole cultivée en de multiples parcelles aux dimensions réduites, localisées dans différents endroits de l'écosystème. Avoir accès à d'autres ressources de l'écosystème (vallées irriguées, forêt tropicale d'altitude) permet également de diversifier la production et de minimiser les risques. Les tubercules dits « secondaires » ainsi que le maïs jouent ainsi un rôle essentiel dans les systèmes de production, même si leur importance économique semble à première vue secondaire. Les nombreuses variétés de pomme de terre autrefois présentes dans la région avaient également une fonction dans cette stratégie de gestion des risques. La coexistence des troupeaux ovins et camélidés répond aussi en partie à une logique de gestion des risques.

Source : Jobbé-Duval, 2007

Les stratégies anti-risques permettent de rebondir plus facilement là où d'autres structures, engageant plus de moyens et notamment de capitaux, et donc finalement plus « lourdes », éprouvent plus de difficultés à faire face aux risques. Les agriculteurs familiaux qui adoptent des stratégies anti-risques peuvent mieux résister à des situations de crise agronomique (chute des rendements) ou économique (baisse des prix). Les agricultures familiales ont ainsi une capacité d'adaptation et de réaction qui les rendent souvent moins vulnérables que les agricultures capitalistes. Ces dernières, en cas de crise, peuvent en outre avoir tendance à délaisser le secteur agricole et placer leurs capitaux dans d'autres secteurs jugés plus rentables ; les agricultures familiales, elles, ne se « délocalisent » pas.

À l'échelle d'un territoire, l'avantage de l'agriculture familiale en matière de gestion des risques peut être lié au fait que celle-ci implique une plus grande dispersion des centres de décisions au sein de la population que l'agriculture patronale. Cette répartition des centres décisionnels limite les risques écologiques, économiques et sociaux, en permettant un degré d'innovation beaucoup plus élevé. L'agriculture familiale est donc une façon de maintenir et d'amplifier la diversité (biologique et culturelle) (Merlet et Jamart, 2007).

En cas de crise, climatique, économique, les exploitations familiales peuvent redévelopper des activités de subsistance leur permettant de résister et de survivre pendant la durée de la crise, alors que les exploitations capitalistes font faillite. L'histoire montre ainsi comment la paysannerie antillaise (originellement travailleurs attachés aux plantations) a su résister et se développer au détriment des grandes plantations, lors de chaque crise des grandes spéculations coloniales (SACAD, FAMV, 1993).

Les études de cas du Sénégal sur lesquelles s'appuient Bélières et al. (2002) pour comparer les dynamiques des exploitations familiales à celles des entreprises agricoles sont également éclairantes sur ce point. Elles démontrent la grande vulnérabilité de ces dernières en cas de crise : dans le cas du Delta du Sénégal, les auteurs notent que la plupart des entreprises agricoles n'ont pas survécu au contact du marché dans un environnement libéralisé.

L'étude du Club du Sahel menée par Gueye et Toulmin (2003) confirme que, si les grandes exploitations commerciales d'Afrique de l'Ouest ont été de grands producteurs, elles sont aussi très vulnérables et ont été les premières à faire faillite dans un contexte économique et institutionnel défavorable. À l'inverse, les petites exploitations ont réagi à l'amélioration des incitations économiques lorsqu'elles se sont avérées plus équitables.

Dans le même sens, les observations macro-économiques de Mortimore (2003) sur six pays d'Afrique de l'Ouest entre 1960 et 2001 confirment les capacités d'adaptation et de réac-

tion des exploitations familiales comparativement aux exploitations de type capitaliste. Selon Mortimore, la « survie ou persistance des communautés et moyens d'existence ruraux sur cette longue période jalonnée de défis extérieurs constitue en soi un puissant argument en faveur de leurs ressources internes ».

En Amérique latine, les paysans ont également prouvé leur réactivité et leurs capacités chaque fois qu'ils rencontraient des conditions moins favorables (Merlet et Jamart, 2007). En Équateur par exemple, les plantations de fleurs pour l'export furent pendant de nombreuses années considérées comme un secteur performant, créateur de nombreux emplois. Mais nombreux furent les emplois précaires mis en place (contrat de quelques mois, pourtant régulièrement renouvelés pour éviter de s'astreindre à la législation du travail). Par ailleurs, entre 2003 et 2005, la faillite de nombreuses entreprises de fleurs, conséquence d'une crise sur le marché russe et de la concurrence de pays producteurs encore plus compétitifs sur le coût de la main-d'œuvre, a laissé sans travail de nombreux paysans, hommes et femmes. Or ces derniers, le plus souvent issus de communautés indiennes, ont perdu entre-temps leur droit à la terre ou l'eau dans leurs propres communautés (AVSF, 2006).

À l'inverse, AACC et AVSF (2007) donnent un exemple de fragilité de l'agriculture patronale au Brésil, celle spécialisée dans l'arboriculture fruitière irriguée dans la sous-région de l'Ouest Potiguar. Cette agriculture patronale a été l'objet d'une rapide expansion dans les années 80, impulsée par des appuis publics sous forme de crédit et d'infrastructures d'irrigation, telles que barrages et puits pour l'exploitation de la nappe phréatique. Depuis 1991, l'arboriculture fruitière irriguée dans le Rio Grande do Norte est exonérée d'impôts. Elle emploie environ 6 000 salariés (Gomes da Silva, 1999). Cependant, malgré les importants appuis reçus, une bonne partie des grandes entreprises installées ont fait faillite ou se sont réorientées vers la vente de service en intégrant dans la filière des petits et moyens producteurs. Au Brésil, d'un point de vue social, les différences majeures entre agriculture familiale et patronale se mesurent donc en termes de postes de travail créés, d'autonomie et de qualité du travail. Les salariés agricoles sont ainsi souvent exposés aux pesticides, reçoivent des salaires faibles et variables et pour des emplois saisonniers. Ce type d'emploi est plus vulnérable et dépend des entreprises et de la variabilité du marché (AACC et AVSF, 2007).

III. ... Qu'il faut soutenir pour éviter l'exclusion de millions de personnes

Lorsque les opportunités d'emploi dans les secteurs non agricoles sont faibles, en particulier pour une main-d'œuvre peu qualifiée, les modes d'agriculture familiales permettent à des millions de personnes de vivre de leur activité et constituent un rempart contre l'exclusion. Autrement dit, lorsqu'une forme de transition économique n'est pas réalisée (prédominance du secteur agricole dans l'économie) alors que la croissance démographique reste forte (transition démographique non achevée), alors les agricultures familiales ont des atouts qu'aucune autre forme d'agriculture peut présenter.

De nombreux travaux de recherche soulignent cette « fonction sociale » des agricultures familiales en tant que rempart contre l'exclusion. Les auteurs réunis autour d'Hugues Lamarche (1991, 1994), en s'interrogeant sur le devenir des agricultures familiales, en viennent à souligner l'incapacité de l'industrie à éponger l'exode rural. Mazoyer et Roudart (1997) montrent que l'exode rural dans les années 1970 dans les pays développés est principalement lié à la disparition des petites exploitations. Il s'est poursuivi à un rythme effréné alors que la

L'absence d'opportunités économiques non agricoles pour la main-d'œuvre non qualifiée de la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)

Les emplois stables sont rares dans la ville et la vallée de Cochabamba. Dans les régions agricoles périurbaines, l'accès à la terre est depuis longtemps difficile, et en ville les emplois non qualifiés sont extrêmement précaires (les travailleurs disposent rarement d'un contrat de travail, et le revenu moyen oscille entre 40 et 80 euros par mois). Du fait des migrations importantes vers l'Espagne et du déficit de main-d'œuvre, le secteur de la construction offre des opportunités intéressantes de travail bien rémunéré (jusqu'à 8 euros par jour, contre 2 euros pour les journaliers agricoles), mais exige de plus en plus de qualification.

Source : Jobbé-Duval, 2007

croissance économique générale ralentissait et que les créations d'emploi en dehors du secteur agricole diminuaient. La conséquence en a été une hausse du chômage à des niveaux supérieurs à la capacité d'absorption des autres secteurs de l'économie.

Les chercheurs du CIRAD posent également la question de la vitesse à laquelle les secteurs urbains peuvent absorber, dans les pays en développement, le flux de main-d'œuvre libérée du secteur agricole. Cette question est particulièrement aiguë en Afrique subsaharienne où les taux de croissance démographique sont les plus élevés du monde et les États doivent faire face à une arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. Or les secteurs agricoles et informels sont de moins en moins en mesure d'absorber un tel afflux de main-d'œuvre. Le peu d'alternative en matière d'emploi offert par les secteurs urbains fait dire aux chercheurs du CIRAD que l'on se trouve face à un risque d'impasse (Giordano et Losch, 2007).

Ainsi, soutenir principalement les agricultures de type capitaliste au détriment des agricultures familiales, alors que ces dernières sont davantage pourvoyeuses d'emplois, n'apparaît pas cohérent avec des objectifs en matière d'emplois et de lutte contre la pauvreté. Lorsque cet appui va à l'encontre des agricultures familiales, par exemple en favorisant l'installation de

Des exploitations familiales plus créatrices d'emplois que l'agriculture patronale au Brésil

L'agriculture familiale comprend 4,1 millions d'exploitations agricoles (84 % du total), occupe 77 % de la main-d'œuvre des campagnes et génère, avec les *assentamentos*, près de 38 % de la valeur brute de la production agricole. Elle occupe 30 % de la surface totale, et est responsable de la production des principaux aliments qui composent le régime alimentaire quotidien de la population : manioc, haricots secs, lait, maïs, volailles et œufs. En outre, elle participe fortement dans la production de douze des quinze produits moteurs de la croissance agricole brésilienne ces dernières années.

Selon des données du recensement agricole pour 1995-96, pendant que l'agriculture familiale crée, en moyenne, un emploi pour 8 ha utilisés, l'agriculture patronale engendre une unité de travail pour 67 ha. Dans la région Centro Oeste, la taille de la surface exploitée pour qu'un nouveau poste soit créé atteint même 217 ha. Il n'est pas difficile d'imaginer les retombées sur l'emploi et l'émigration qu'une généralisation de cet exemple apporterait au pays. **Si le modèle salarial de l'agriculture patronale était étendu à toutes les campagnes brésiliennes, plus de 12 millions d'emplois disparaîtraient du milieu rural.** La même simulation réalisée avec l'agriculture familiale présente des données bien différentes, créant plus de 26 millions d'emplois.

Source : Plan national de réforme agraire, 2004

grandes exploitations empêchant l'accès au foncier des agriculteurs familiaux, la baisse des revenus pousse à l'exode partiel ou total de la famille. Le développement des agricultures capitalistes plutôt que des agricultures familiales conduit à une « libération » de la main-d'œuvre. Où vont les « sortants » des agricultures familiales ? Comment éviter qu'ils viennent encore grossir les bidonvilles et la masse des chômeurs urbains ? Cela pose clairement la question, si ce n'est du développement des agricultures capitalistes, du moins celle de son rythme, en lien avec celui du développement des secteurs non agricoles. ●

Lutter contre la pauvreté et les inégalités

La notion de pauvreté est complexe. Elle recouvre de multiples dimensions et non pas seulement la pauvreté « monétaire » liée au niveau de revenu : les ressources relationnelles (ou capital social), l'éducation, les savoirs, savoir-faire (ou capital humain), la sécurisation des ressources sont par exemple d'autres dimensions aussi importantes (Broutin et Bricas, 2006). Sur le plan des revenus, les agricultures familiales ont un rôle très important de création et de distribution de richesses. En assurant subsistance et emploi à des millions de personnes dans des contextes où les opportunités d'emplois sont faibles, les agricultures familiales luttent contre la pauvreté. En outre, les possibilités d'évolution dans les systèmes de production et l'amélioration de la productivité du travail, d'autant plus si les agricultures familiales bénéficient de soutiens, peuvent permettre d'élever le niveau de revenu des millions d'agriculteurs familiaux. Suivant Lipton (2005), les gains de productivité de certaines agricultures familiales en Asie de l'Est, ont joué un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté de masse depuis les années 80. Enfin, les agricultures familiales ont des atouts pour la lutte contre les inégalités et peuvent assurer une forme de couverture sociale au sens où elles créent peu d'exclusion et moins d'écarts de revenus que dans d'autres formes d'agriculture.

I. Une source de revenus importante grâce à une productivité par hectare élevée

Les agricultures familiales sont souvent qualifiées de faiblement productives et de traditionnelles au sens de peu dynamiques et efficaces. Leur capacité à nourrir les villes et les campagnes, alors que la croissance démographique reste forte, est questionnée. Pourtant, à l'échelle du monde, les agricultures familiales ont été en capacité d'augmenter la productivité à l'hectare de façon considérable pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance (Lipton, 2005).

L'agriculture plus intensive en capital est communément présentée comme plus productive que les petites exploitations familiales. En réalité, la productivité des exploitations familiales à l'hectare est généralement plus élevée que celle des exploitations plus capitalistes¹². Cela constitue un atout important des exploitations familiales dans l'objectif de produire pour répondre aux besoins croissants des populations.

Il y a plusieurs explications à cela. La plus courante, du point de vue de l'économie agricole, est liée à l'application du principe d'optimisation économique du facteur de production le

¹² Il faut remarquer que la mesure de la productivité par hectare d'un produit n'est pas toujours aisée sur les exploitations familiales. Les systèmes paysans sont en effet très souvent basés sur des associations de cultures complexes qui rendent les comparaisons malaisées et faussent les estimations de la valeur ajoutée réelle produite par hectare (Merlet et Jamart, 2007).

plus rare : pour des exploitations familiales de petite surface, l'optimisation consiste à employer le maximum de main-d'œuvre familiale sur les terres disponibles, et donc à choisir des productions plus intensives en main-d'œuvre (par exemple, du maraîchage, des cultures associées, du petit élevage) alors que pour les exploitations de grande taille, l'optimisation consistera à adopter des productions moins intensives en travail (car ce travail est pour l'essentiel salarié, donc représente un coût variable) mais plus rentable du point de vue du capital investi (par exemple de l'élevage extensif, ou des céréales mécanisées).

Cela va de pair avec une autre observation : les faibles économies d'échelle dans la production agricole, voire même les déséconomies d'échelles quand il faut prendre en compte le coût de la surveillance et de l'encadrement des travailleurs (Merlet et Jamart, 2007). Ce sont les unités de productions de petite taille qui s'avèrent être les plus efficaces sur le plan économique. Le tableau ci-dessous montre la relation inverse entre taille de l'exploitation et productivité de la terre aux États-Unis en 1992.

Catégorie d'exploitation Surface médiane en acres	Produit brut moyen en US\$ par acre	Produit net moyen en US\$ par acre
4	7 424	1 400
27	1 050	139
58	552	82
82	396	60
116	322	53
158	299	55
238	274	56
359	270	54
694	249	51
1 364	191	39
6 709	63	12

Source : États-Unis Recensement agricole, 1992, d'après Rosset (1999)

Cette relation est en partie due au fait que les petites exploitations ont tendance à se spécialiser dans des cultures à haute valeur ajoutée (maraîchage, horticulture). Mais cela traduit aussi l'intensité d'utilisation de main-d'œuvre et d'investissements dont font l'objet les petites exploitations, comme l'a démontré Strange (1988) pour les exploitations américaines. Celui-ci appuie son argumentation sur le produit net par hectare dans les exploitations à la superficie inférieure ou égale à 4 hectares, qui est 100 fois supérieur à celles de grande taille. Binswanger, Deininger et Feder (1995) constatent que les études qui considèrent les variations de productivité au sein des exploitations familiales, montrent que, même dans les régions re-

lativement mécanisées et développées des PED, la petite unité de production présente une productivité supérieure à celle des grandes unités de production.

D'autres explications de l'efficacité des agricultures familiales dans ce domaine, liée à la forte intensité en main-d'œuvre, portent sur les savoir-faire et connaissances paysannes en matière de techniques de conservation des sols, d'amélioration de la fertilité de la terre (Mazoyer, 2001 ; Courade et Devèze, 2006).

Les exploitations familiales sont plus productives : le cas du Brésil

Au cours des années 90, l'agriculture familiale a connu une augmentation de productivité supérieure à celle de l'agriculture patronale : elle présente entre 1989 et 1999 une hausse de production de 3,79 %, malgré une perte de revenu net de 4,74 %. Dans le même temps, l'agriculture patronale a connu une perte sur le revenu net inférieure (2,56 %) mais n'a augmenté sa production que de 2,60 %. Concernant la capacité de production de revenu par unité de surface, la comparaison de l'agriculture patronale avec l'agriculture familiale est largement favorable à cette dernière pas seulement dans la moyenne nationale (deux fois supérieure à celle de l'agriculture patronale) mais également dans chacune des régions du pays.

Source : Plan national de réforme agraire, 2004

De nombreux exemples montrent également que les agriculteurs familiaux sont en capacité d'améliorer sensiblement leur productivité à l'hectare par des innovations techniques, en particulier lorsqu'ils sont soutenus. En Guinée par exemple, dans la zone de production de la pomme de terre qu'est le Fouta Djallon, la production de pommes de terre a considérablement augmenté ces dernières années. Cette augmentation de la productivité n'est pas due à l'extension des surfaces, car il s'agit d'une zone montagneuse, mais aux meilleures techniques de production, notamment une meilleure gestion de l'eau et mécanisation (FPPD). Dans la zone d'Office du Niger, au Mali, grâce à l'accompagnement des producteurs, les rendements dépassent aujourd'hui les 2,5 tonnes par hectare, alors qu'ils se situaient rarement à deux tonnes par hectare.

En termes de rendement à l'hectare toutefois, on peut trouver certains contre-exemples défavorables à l'agriculture familiale. Ils sont généralement liés à l'adoption de technologies plus récentes, intensives en intrants, ou basées sur des équipements spécialisés, par des exploitations de type capitaliste.

Ainsi, en Argentine, dans la province Sud-Ouest du Chaco, les entreprises extra-régionales engagées dans la culture du soja obtiennent des rendements supérieurs à la moyenne régionale, 3 000–3 500 kg/ha, sur les 15 000 ha plantés dans la région. Ce sont eux qui ont amélioré la rentabilité du soja, grâce à leur technique simplifiée de travail du sol (semis directs, utilisation de variétés OGM résistantes au glyphosate, et désherbage chimique au « Roundup »), alors que la culture n'était quasiment pas cultivable et cultivée. Parmi les producteurs locaux, les plus grands en termes de superficie — qui restent avec une structure de l'exploitation familiale — ont des rendements en soja, qui n'est pas leur seule culture principale, proches de la moyenne, 2 000–2 500 kg/ha, sur les 500 à 1 500 ha plantés. Mais pour les petits producteurs, ou moyens producteurs sans capital, le soja qui est l'une des cultures pratiquées mais non la principale, donne des rendements très fluctuants, d'environ 1 000 kg/ha, sachant que cette culture n'est pas la principale dans les rotations (basées plutôt sur le tournesol). Il y a fort à parier cependant que cet écart entre grands producteurs et petits paysans se réduira progressivement, d'autant que les exploitations capitalistes ne renouvellent pas la fertilité des sols et les exploitent donc pour le moment de manière minière.

En Équateur, des agricultures paysannes potentiellement génératrices et redistributrices de richesse et d'emplois

Contrairement au mythe d'une agriculture familiale inefficace et synonyme de pauvreté qui justifie le délaissement des populations paysannes et l'application de politiques qui leur sont défavorables et au contraire favorables à l'agro-entreprise et l'agro-industrie, les agricultures familiales, minoritaires, qui disposent d'accès à l'irrigation et à des marchés locaux dynamiques démontrent une meilleure efficacité que la grande agriculture d'entreprise sur bien des aspects. Elles génèrent plus de valeur ajoutée par hectare, soit une forte productivité par hectare. Elles génèrent également plus d'emploi à l'hectare. Enfin elles assurent des revenus supérieurs aux salaires payés par les grandes entreprises. Quelques exemples se trouvent détaillés dans les tableaux ci-dessous.

● Performances de quatre systèmes de production familiaux

Zone	Paroisse Santa Rosa, Province Tungurahua	Canton Pillaro, Province Tungurahua	Paroisse El Guabo, Province El Oro	Bassin rivière Portoviejo, Province Manabí
Système de production	Minifundio intensif Fruticultura et élevage de petits animaux	Petit producteur policulture élevage (patate, maïs, oignon, lait)	Petit producteur de banane	Minifundio riziculteur intensif
Superficie (ha)	0,5 à 1	1,6	5	1 à 2
VAN (\$US)/ha	6 500 à 9 000	4 000	2 365	6 500
Emploi (UTH/ha)	3	1,5	1	1,5
Revenu par jour de travail familial (\$US)	8	9	10	17

● Et de quatre systèmes de production d'hacienda ou latifundio

Province	Santo Domingo	El Oro	Guayas	Guayas
Système de production	Latifundio palmiculteur	Latifundio agro exportateur de banane	Latifundio élevage extensif	Hacienda cacao
Superficie (ha)	100 à 2 000	500	700-1 000	200 à 500
VAN (\$US)/ha	SD	2 700	86	392
Emploi (UTH/ha)	0,15	0,5	0,03	0,08
Revenu journalier agricole (\$US)	SD	6	6	6

Source : SIPAE, AVSF, 2007

II. Des revenus souvent peu élevés en raison d'une faible productivité par travailleur

La contrepartie de la forte capacité de production de l'agriculture familiale et de sa haute intensité en travail, c'est que la productivité moyenne par travailleur est généralement plus faible que celle de l'agriculture capitaliste, intensive en capital mais faible utilisatrice de main-d'œuvre.

Les emplois créés par des modes d'exploitation familiale sont souvent considérés comme peu rémunérateurs et l'agriculture familiale en général est associée à une image de pauvreté. En termes de revenus monétaires par actif, renvoyant à la valeur des produits et donc aux fruits de leur vente sur les marchés, on peut en effet observer des performances relativement faibles et inférieures à celles d'entreprises agricoles capitalistes. Cependant, la situation des agriculteurs familiaux doit aussi s'apprécier en tenant compte de l'autoconsommation et non pas seulement des revenus tirés de la commercialisation des produits. D'autre part, le mode d'exploitation familial n'engendre pas, a priori, de faibles revenus. Tout dépend des conditions d'accès aux ressources productives, et donc des systèmes de production qu'il est possible de pratiquer, de la productivité du travail pour dégager des surplus au-delà de l'autoconsommation, ainsi que des conditions de commercialisation de ces surplus. On observe ainsi à ce niveau une grande hétérogénéité entre les agriculteurs familiaux.

Les systèmes de production peuvent par ailleurs évoluer, vers davantage de mécanisation par exemple, permettant une amélioration de la productivité du travail tout en conservant le caractère familial du mode d'exploitation et une main-d'œuvre importante.

1. Des agricultures familiales peu productives en système manuel

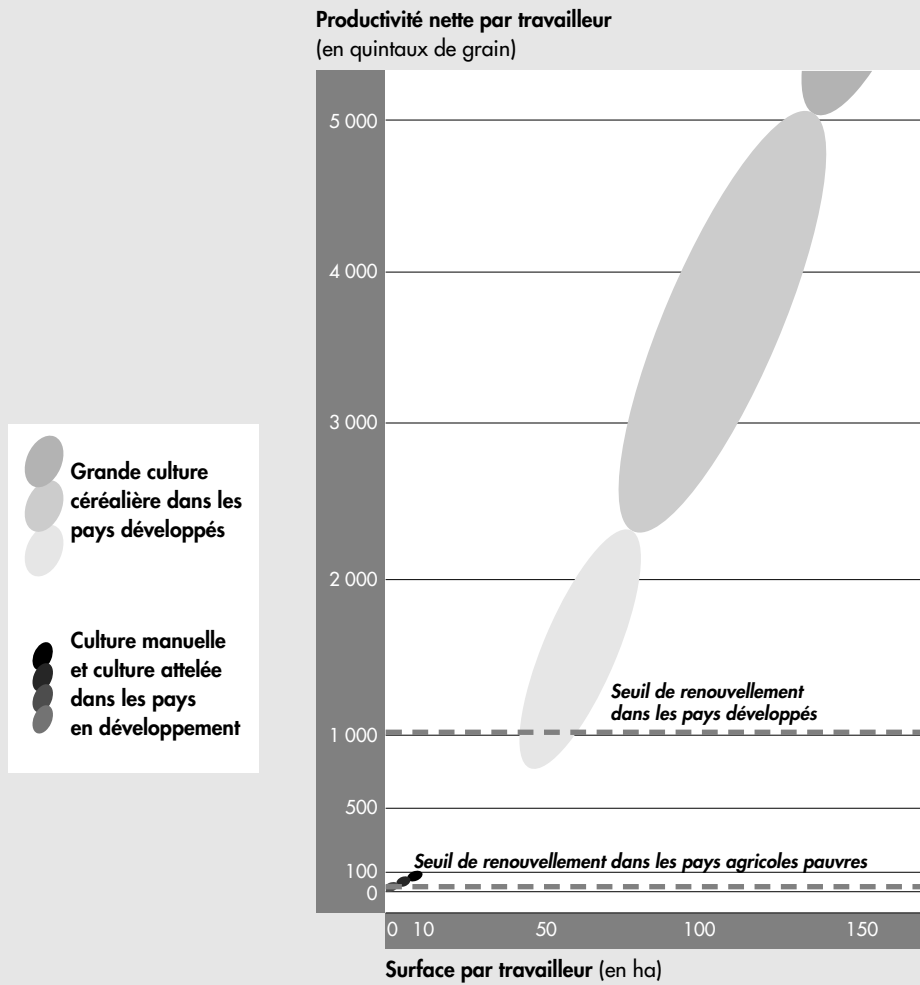
Compte tenu de la plus forte intensité en main-d'œuvre (par hectare) des agricultures familiales, celles-ci sont généralement moins productives par unité de travailleur que les agricultures capitalistes. L'absence d'autres opportunités de travail explique souvent que la main-d'œuvre familiale reste sur l'exploitation et donc la faiblesse de la productivité du travail.

Ceci étant, la productivité du travail varie aussi suivant les systèmes de production adoptés. Le fait que la main-d'œuvre soit nombreuse sur l'exploitation ne préjuge pas de la productivité par travailleur. Celle-ci n'est pas nécessairement faible parce que le nombre de travailleur sur l'exploitation est important, dès lors que le système de production pratiqué permet une forte production. Dans des contextes de forte densité de population, avec des mains-d'œuvre nombreuses sur les exploitations familiales, des travaux de recherche ont montré qu'il pouvait y avoir des innovations techniques et des formes d'intensification permettant une augmentation de la productivité du travail (Tiffen, Mortimore, Gichuki, 1994).

Il existe ainsi une très grande variation des niveaux de productivité au sein des agricultures familiales, en fonction de leur niveau technique et de leur niveau de capital. La productivité du travail est surtout très faible pour les agricultures familiales qui pratiquent une agriculture manuelle. L'adoption des techniques de la révolution verte et de l'irrigation permet de multiplier par cinq les rendements, et par dix la productivité du travail par rapport à l'agriculture céréalière manuelle, à surface égale. L'adoption de la culture attelée permet d'augmenter les surfaces cultivées et la production par travailleur dans une même proportion. Le passage à la mécanisation avec des tracteurs et des machines de plus en plus puissantes permet ensuite d'augmenter essentiellement la surface cultivée par travailleur, mais ceci dans des proportions très importantes. Comme le montre Mazoyer (2001), les écarts de productivité entre les systèmes de production manuels et les systèmes mécanisés sont considérables.

Productivités comparées des grands systèmes agricoles existant dans le monde

500 millions de paysans produisent moins d'une tonne de grain par an. L'écart de productivité entre les paysans les plus nombreux, disposant d'un outillage manuel et ayant faiblement recours aux engrais et les agriculteurs les mieux équipés (mécanisation lourde, recours intensifs aux intrants chimiques, etc.) est de l'ordre de 1 à 2 000 en productivité brute (Mazoyer, 2001).



Source : Plan national de réforme agraire, 2004

À l'échelle mondiale, il faut toutefois reconnaître que la grande majorité des agriculteurs familiaux pratique une agriculture manuelle et utilise peu d'équipement ou d'intrants, encore moins la mécanisation. La difficulté d'accès aux bonnes terres, à l'eau, aux financements, etc. peut freiner, voire bloquer, les innovations dans les systèmes de production.

Les différences de productivité ne sont pas seulement visibles entre pays, par exemple en moyenne entre pays en développement et pays développés, mais aussi au sein d'un même pays. Les structures agraires capitalistes latino-américaines ont pu réaliser les investissements leur permettant de disposer d'une forte productivité du travail. Le développement du coton en Amérique centrale à partir des années 1950 en constitue une illustration ; le développement très rapide de la culture du soja, aux moyens techniques les plus modernes, également. Notons que le développement du soja a été stimulé par la très forte augmentation conjoncturelle des prix de nombreuses denrées agricoles au cours des années 1970, qui a créé des conditions favorables. De grosses unités de production mécanisées, travaillant plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'hectares, avec très peu de travailleurs à l'hectare, ont ainsi remplacé les anciens *latifundia* extensifs d'élevage. On retrouve donc côte à côte au sein d'un même pays des unités de production qui ont des niveaux de productivité nette du travail qui varient dans un rapport de un à plusieurs centaines.

Ces écarts tendent à être renforcés par des subventions cachées à la grande production, qui se traduisent par exemple par des allègements de dettes favorables aux plus gros producteurs lorsque surviennent des crises climatiques ou de prix des matières premières agricoles¹³ (Merlet et Jamart, 2007), ainsi que par un laisser-faire dans l'accès à des terres nouvelles à un coût très faible.

2. Des revenus moyens par travailleur souvent faibles et inférieurs à ceux dégagés par les exploitations capitalistes

- ***De faibles revenus pour les agriculteurs familiaux faiblement mécanisés et dans des contextes défavorables***

Le corollaire de la productivité par travailleur généralement plus faible par actif chez les agricultures familiales qui pratiquent des systèmes de production manuel, est que les revenus par travailleur sont aussi généralement plus faibles. Les conditions de travail sont également plus pénibles. La difficulté à dégager suffisamment de surplus avec ces systèmes de production manuel, mais aussi à le commercialiser dans des conditions satisfaisantes, grèvent les revenus monétaires. On observe que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont les plus répandues en milieu rural, en particulier parmi les agriculteurs familiaux mais pas seulement. Il faut noter que les plus pauvres en milieu rural sont en premier lieu les paysans sans terre et moins les agriculteurs familiaux.

Une majorité d'agriculteurs familiaux pauvres au Brésil

Au Brésil, à l'échelle nationale, une faible partie des exploitations atteint un niveau de revenu jugé suffisant. Le recensement de 1996 montre que 68,9 % des exploitations familiales au Brésil et 92,7 % pour la région Nordeste (où se concentre la moitié des exploitations de ce type), présentent un revenu annuel inférieur à 2 500 euros¹⁴ (INCRA/FAO, 2000). Des enquêtes sur les ménages montrent les conditions d'insécurité alimentaire et de persistance de la pauvreté en milieu rural. Les programmes sociaux de sécurité alimentaire, les pensions et les emplois non agricoles représentent des entrées monétaires particulièrement stratégiques pour une part importante des .../...

¹³ Cela a été le cas il y a quelques années en Amérique centrale lors de la chute brutale du prix du café, mais aussi au Brésil avec le rééchelonnement des dettes des grands producteurs de soja.

¹⁴ 3 000 réais.

familles. Concernant les familles productrices d'ovins et caprins en particulier, en général, la situation économique se situe entre la ligne de survie et le coût d'opportunité de la main-d'œuvre, calculé sur la base d'un salaire minimum au niveau de l'État, c'est-à-dire l'équivalent de 140 euros par mois¹⁵. Il faut remarquer cependant que l'accès à des activités salariées régulières assurant ce revenu minimum est loin d'être assuré dans ces milieux.

Source : AACC et AVSF, 2007

On observe par ailleurs une différenciation économique croissante entre la majorité des paysans et les couches les plus aisées de la société (une partie de la population urbaine, gros producteurs agricoles). L'Afrique est particulièrement touchée avec le maintien de la pauvreté dans les zones rurales principalement et l'accroissement des inégalités sociales et économiques (Hermelin et Fontenelle, 2007).

Bien que cela soit peu étayé par des données, les références bibliographiques font ressortir que les revenus agricoles moyens par actif des exploitations familiales sont souvent inférieurs à ceux des exploitations capitalistes. Bainville et al. (2005) pour le Nicaragua, montrent que le revenu dégagé par les exploitations familiales est dix fois inférieur à celui des exploitations patronales. Ces dernières disposent d'un revenu quatre fois plus faible que celui des exploitations capitalistes. Cela traduit la disparité des richesses individuelles. Mais il serait faux de conclure à une plus grande efficacité économique des exploitations patronales et capitalistes. D'autres indicateurs, tels que le nombre d'emplois créés, la contribution à l'économie nationale, doivent être pris en compte.

Revenus agricoles des différents types d'exploitations à La Dalia, dans le Nord du Nicaragua

(Bainville et al., 2005)

Types d'exploitation	Revenu agricole par actif
Exploitation familiale « jardin, vivrier et café »	20 000 C\$/actif familial
Exploitation patronale « vivrier et café avec intrants, bovins »	200 000 C\$/actif familial
Exploitation capitaliste « café et élevage laitier »	860 000 C\$/propriétaire

NB : La distinction entre exploitations patronales et capitalistes est assez courante en Amérique latine. Les exploitations patronales font systématiquement appel à de la main-d'œuvre salariée en complément du travail familial, tandis que les exploitations capitalistes se basent entièrement sur le travail salarié, même pour la gestion.

Soulignons enfin que nous ne présentons ici qu'une vision partielle de ce que l'on entend par pauvreté, axée sur le seul indicateur de revenu. Il convient de rappeler par exemple qu'un ouvrier agricole sur une exploitation agricole peut en effet recevoir une rémunération nette supérieure à celle d'un agriculteur familial, mais il doit aussi payer un logement, sa nourriture, les transports pour rentrer chez lui, etc. Il peut en fait être bien plus pauvre qu'un agriculteur

¹⁵ Base de 380 réais.

familial qui est autosuffisant et est sûr de manger toute l'année... (la sécurité alimentaire et la diminution des risques qui l'accompagne est aussi importante que le niveau et la sécurisation des revenus).

● ***D'où l'importance de sources complémentaires de revenus non agricoles***

Face à la faiblesse des revenus par travailleur dégagés par certaines exploitations familiales, la diversification des sources de revenus est parfois une nécessité pour les membres des exploitations. Le revenu total sur ces exploitations provient ainsi de la vente du surplus de produits agricoles complétée par des revenus non agricoles.

La part des revenus non agricoles dans le revenu total peut alors être un révélateur de la difficulté pour les agriculteurs familiaux de dégager des surplus de production et d'obtenir des prix rémunérateurs de ces surplus. L'importance de cette part semble être une tendance croissante dans les pays en développement, notamment en Afrique de l'Ouest (Pesche, 2003). Trouver un emploi temporaire ou durable en dehors de l'exploitation familiale permet parfois d'en assurer le maintien (et à l'inverse d'améliorer et de sécuriser le niveau de vie de salariés plus ou moins précaires).

Jayne et al. (2004) constatent en 2003, qu'en Zambie, 27 % du revenu des exploitations familiales résultent des activités non agricoles ; au Kenya, c'est 40 % lorsqu'en Asie cette part peut s'élever à 45 %. En Amérique latine, les paysans louent fréquemment leur force de travail et trouvent un travail saisonnier dans les grandes exploitations. En Chine, il apparaît, selon Claude Aubert¹⁶, que la survie des petites exploitations dépend étroitement du revenu non agricole. Cette « mixité des activités au sein des *minifundia* est la condition de la pérennité de l'économie paysanne ». La diversité des sources de revenu peut également se voir dans les anciens pays soviétiques où 57 % du revenu des petites exploitations issu directement de la vente des produits agricoles est complété pour environ 30 à 40 % par des emplois contractuels (DFID/ODI, 2002).

¹⁶ Aubert C., « Le devenir de l'économie paysanne en Chine », *Revue du Tiers-Monde*, n° 183, 2005.

**Des agricultures familiales équatoriennes
davantage pluriactives lorsque les conditions de production
et de commercialisation sont difficiles**

La pluriactivité n'est pas une nouveauté mais elle s'accroît à mesure de la réduction progressive de l'accès aux moyens de production, aux services mais aussi aux marchés. L'importance du revenu extra-agricole dans le revenu des familles paysannes est liée à l'accès à la terre et à l'eau. Ainsi seulement 42 % du revenu des familles accédant à moins d'un hectare est d'origine agricole, 63,5 % pour les familles qui travaillent entre 1 et 2 ha, 75 % pour celles qui accèdent à 2 à 5 ha. De nombreuses stratégies sont développées par ces familles pour assurer un revenu extra-agricole selon les besoins financiers et les systèmes de production mis en œuvre. Travail saisonnier dans les grandes plantations, manœuvre agricole à temps plein dans les entreprises de production de fleurs, emploi comme maçon non qualifié ou porteur à la ville.

Aujourd'hui, nombre de ces paysans ou fils de paysans ont migré en Espagne ou aux États-Unis. On estime que deux millions d'Équatoriens vivent hors d'Équateur, soit 15 % de la population. L'argent envoyé par les émigrants est devenu la deuxième source de génération de PIB après l'exploitation pétrolière et avant les productions d'agro-exportation. Avec l'argent reçu, la famille améliore sa sécurité alimentaire, puis investit dans le petit commerce, le transport et en dernier lieu souvent dans l'amélioration du système de production.

Source : AVSF, 2007

Les activités non agricoles visant à rehausser et stabiliser le niveau de revenu sont très diverses. Dans l'État du Rio Grande do Norte par exemple, où il y a une importante participation des revenus d'activités non agricoles dans la composition du revenu moyen des familles rurales, les activités non agricoles vont des activités de transport, de commerce en milieu rural à la migration, l'emploi urbain, les échanges de biens entre les membres de la famille restés sur l'exploitation et ceux partis en ville ou à l'étranger.

Dans la Cordillère d'Ayopaya en Bolivie, les paysans indiens ont un niveau de revenu, et de sécurité de celui-ci, qui dépend des surfaces et de la main-d'œuvre familiale disponible, mais aussi de l'accès aux différents étages écologiques et aux ressources de la région pour faire face aux risques climatiques et diversifier les productions. D'autres productions et activités permettent de procurer un complément et une plus grande régularité de revenu : la migration temporaire des hommes en ville, la vente de fromages en saison des pluies pour ceux qui disposent de troupeaux ovins importants, ou d'un petit élevage bovin, l'artisanat (Jobbé-Duval, 2007).

Les exemples ci-dessous illustrent, notamment sur des zones de montagne et dans des environnements hostiles (climat, isolement, etc.), les stratégies de pluriactivité adoptées par les agriculteurs familiaux, afin de compléter leurs revenus agricoles et assurer leur sécurité alimentaire.

Assurer une complémentarité des activités et des revenus Exemples sur le continent latino-américain

En **Bolivie**, s'assurer de l'accès aux aliments en quantité et en qualité, tout au long de l'année et année après année (bonnes ou mauvaises en termes de récolte) est la question clé que les populations andines doivent résoudre dans les difficiles conditions de l'altiplano à plus de 4 000 mètres d'altitude. Avec plus de 100 à 200 jours de gelées nocturnes par an, des précipitations basses et irrégulières (de 600 à 100 mm/an), des risques de gelées et des sols fragiles, la production agricole est un défi permanent dont le résultat n'est jamais assuré. Les populations andines ont ainsi développé des stratégies communautaires et individuelles de sécurité alimentaire basées sur l'échange et l'accès à différents étages écologiques depuis la côte du Pacifique, les vallées, l'altiplano, et les zones tropicales. Ils n'ont jamais seulement parié sur la production agricole, bien qu'extrêmement développée et adaptée à l'écosystème (pomme de terre, quinoa, cañahua puis céréales, camélidés puis ovins et bovins sur l'altiplano, maïs et fruits et légumes dans les vallées) mais sur la complémentarité avec d'autres activités dans le temps et l'espace. Ce système, profondément perturbé par la colonisation, l'indépendance et les réformes agraires, est en permanente évolution, mais sur le même concept d'utilisation et valorisation de toutes les ressources d'espaces complémentaires, ce qui comprend aujourd'hui l'espace urbain. Ainsi les familles paysannes des Andes cultivent sur l'altiplano de la pomme de terre ou du quinoa, entretiennent un troupeau bovin ou camélidés, pendant que des enfants étudient en ville, et d'autres membres de la famille commercent entre ville et campagne ou tentent de valoriser des matières premières locales (sel, chaux, céramiques, produits, sous-produits et produits transformés de la production agricole : pomme de terre et élevage). Certains migrent enfin temporairement dans les zones caféières, ou des grandes exploitations sucrières de la plaine de Santa Cruz.

En **Haïti**, c'est une nouvelle activité liée au tourisme alternatif qui s'est développée ces dernières années dans certaines localités rurales. Ainsi, des familles paysannes ont amélioré leur habitat afin d'accueillir des visiteurs. Ceci a d'une part permis de générer de nouveaux revenus en milieu rural, d'autre part à des populations urbaines de mieux comprendre et connaître la campagne haïtienne.

Au **Pérou**, dans le district de Yauli (Huancavelica), les familles paysannes vivent de trois sources de revenus : l'agriculture, la deuxième activité — principalement l'artisanat textile — et la migration saisonnière. Quand l'accès à la terre est limité, le travail extérieur temporaire fournit .../...

90 % des revenus des familles. Et même si la famille dispose de terre en quantité suffisante, certaines font appel à des travailleurs journaliers, optimisent leur main-d'œuvre familiale en développant l'artisanat, et réussissent ainsi à doubler leurs revenus par rapport aux familles qui ne tirent leurs moyens de subsistance que de l'agriculture.

Source : AVSF

La pluriactivité permet donc de compléter le revenu et d'en assurer une meilleure stabilité, mais son importance dans le revenu total de certaines familles montre aussi les limites d'une activité agricole insuffisamment rémunératrice. Cette pratique, qui peut aussi constituer une stratégie anti-risque de la même façon que la diversification des spéculations, a comme effets positifs de maintenir l'exploitation familiale et de la rendre moins vulnérable aux chocs que des entreprises agricoles capitalistes. En contrepartie, la rémunération du travail peut être moindre que dans un système spécialisé sur les spéculations les plus rentables.

● **Des revenus variables entre exploitations familiales**

Tous les agriculteurs familiaux ne vivent pas dans la pauvreté, et tous ne sont pas conduits à recourir à des activités extra-agricoles. Certaines familles dégagent suffisamment de surplus pour vivre de leurs activités agricoles, comme c'est le cas par exemple des familles les plus aisées de la Cordillère d'Ayopaya en Bolivie. Ces différences entre familles sont très souvent corrélées aux différences d'accès au foncier.

La différenciation sociale parmi les agriculteurs familiaux de la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)

Malgré une impression générale d'homogénéité, notamment dans les conditions de vie, il existe une disparité importante des revenus monétaires dans la Cordillère.

Certaines familles vivent ainsi avec en moyenne 80 euros par actif et par an (en comparaison, le salaire minimum a été relevé à 70 euros mensuels par Evo Morales). Elles ont accès à des surfaces limitées pour la culture de la pomme de terre, leur niveau d'autoconsommation est élevé, s'appuyant sur un petit élevage mixte ovin-camélidé, et sur la production de tubercules (pomme de terre, dont une partie est transformée en chuño pour en assurer la conservation, et oca).

D'autres familles dégagent entre 300 et 500 euros par actif et par an en moyenne. Elles ont accès à de plus grandes surfaces à mettre en culture, et notamment à des étages écologiques complémentaires (versants plus abrités et moins élevés), ce qui réduit les risques climatiques. Un petit élevage bovin permet d'exploiter ces surfaces, et donc d'attribuer une part importante de la production à la vente.

Enfin, les familles les plus aisées obtiennent un revenu qui oscille autour de 1 000 euros par actif et par an. Il s'agit soit de producteurs de plants de pomme de terre, soit de familles ayant accès à des terrains de culture dans les vallées irriguées qui rendent possible des productions de contre-saison.

Source : Jobbé-Duval, 2007

Dans la zone de l'Office du Niger, qui a bénéficié de soutiens permettant de développer le potentiel de production, les revenus qui en découlent assurent des niveaux de vie considérés comme satisfaisants. Cette zone « n'est pas candidate à l'émigration ».

Ainsi, lorsque l'environnement institutionnel permet de développer des systèmes de production performants en matière de productivité du travail et de valoriser correctement les produits sur les marchés, les agriculteurs familiaux peuvent tirer des revenus confortables de leur activité agricole. Les différences de productivité observées au sein des agricultures familiales, selon les systèmes de production et en particulier le niveau de mécanisation, se traduisent par des différences de revenus importantes. Suivant les systèmes de production, les agricultures familiales peuvent aussi générer des revenus par jour de travail familial plus élevés que les salaires journaliers agricoles proposés dans des exploitations de type capitaliste.

Au Mali, Guèye (2003) montre dans un tableau comparant les performances des exploitations suivant leur taille et leur niveau de mécanisation, que les faibles performances en matière de revenus financiers concernent les petites exploitations ne reposant que sur la main-d'œuvre. La pratique de la culture attelée avec une seule paire de bœufs, sur des exploitations permettant cette pratique, donc de plus grande taille, suffit à améliorer très sensiblement les performances.

	Un seul tracteur	Au moins 2 paires de bœufs	Une seule paire de bœufs	Main-d'œuvre
Nombre de cas étudiés	25	15	15	17
Nombre de personnes par exploitation	31,2	15,3	9,9	7,9
Superficie agricole totale (hectare)	34,8	15,9	9,2	3,8
Superficie agricole par personne (are)	112	104	93	48
Total de jours de travail par personne	88	89	77	40
Total de jours de travail par hectare	79	86	83	84
Revenus financiers de l'agriculture en FCFA	1 018 000	436 000	312 000	71 000
Revenus financiers de l'agriculture en FCFA/ha	29 000	27 000	34 000	19 000
Revenus financiers de l'agriculture en FCFA/personne	33 000	29 000	32 000	9 000
Revenus financiers de l'agriculture en FCFA/travail journalier	372	320	407	223

*Données : années de cultures 1990-91 et 1991-92, 12 exploitations par village (Faure, 1994).
Source : Guèye B., « L'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, concept et enjeux actuels », 2003*

Par ailleurs, certains agriculteurs familiaux développent des activités qui leur permettent de créer de la valeur ajoutée et peuvent ainsi en tirer des revenus supérieurs. L'incorporation de valeur ajoutée dans l'unité de production peut se faire grâce à une amélioration de la qualité des produits, une diversification des productions ou le développement d'activités de transformation ou de services (ROPPA).

Les agricultures familiales peuvent dans de nombreux cas intégrer des activités de transformation. Au Brésil par exemple, le manioc, cultivé essentiellement dans les sous-régions Leste Potiguar et Agreste Potiguar, est transformé principalement dans de petites usines locales. Ce sont les femmes qui participent à la transformation du manioc et sont chargées d'écorcer les racines et de produire la fécule de manioc, dans les petites unités de transformation où la plupart de la production est traitée.

L'existence de conditions institutionnelles favorables, telles que l'accès au crédit, des circuits de commercialisation efficaces, est décisive pour le développement des activités de transformation et la création de valeur ajoutée. Dans le cas brésilien, en général, les prix de la farine de manioc sont bas sur les marchés locaux et les familles rencontrent des problèmes pour accéder aux programmes officiels de commercialisation. Ainsi, les agriculteurs sont en train de limiter la surface destinée au manioc pour l'autoconsommation, en amplifiant en même temps la production de canne à sucre pour la commercialisation sur la base de contrats avec les usines de transformation ou en louant les terres à d'autres familles. La transformation des produits dans les *assentamentos* est minime (sauf pour le miel) par manque de technologie adaptée et capacité d'investissement, limitant ainsi la possibilité d'ajouter de la valeur aux produits (AACC et AVSF, 2007).

Dans la Cordillère en Bolivie, la production de pommes de terre donne également lieu à une transformation réalisée par les agriculteurs familiaux eux-mêmes.

Des paysans producteurs de pommes de terre et également transformateurs

Une partie de la production de pomme de terre est chaque année transformée en *chuño* et en *tunta*, dont une fraction est commercialisée. Ces produits, très appréciés en ville, sont nécessairement produits par les paysans eux-mêmes, car la transformation requiert la présence de plateaux élevés (au-dessus de 4 000 mètres) soumis à l'alternance du gel nocturne et de l'ensoleillement diurne. Pour ces produits, l'augmentation de valeur ajoutée oscille entre 100 et 160 %. Celle-ci requiert de la main-d'œuvre pendant la saison sèche et froide (période où l'absence de travaux agricoles importants permet de dégager du temps pour cette activité), et correspond à un travail assez pénible.

Source : Jobbé-Duval, 2007

III. Des atouts pour lutter contre les inégalités

1. Les inégalités de revenus

Les revenus engendrés par les exploitations capitalistes sont distribués de manière beaucoup plus inégale que ceux des exploitations paysannes, les propriétaires et entrepreneurs concentrent les revenus, alors que les salariés ont des revenus beaucoup plus faibles et parfois dérisoires. Ceci fait que ce type d'exploitation ne contribue guère à lutter contre la pauvreté et les inégalités, d'autant qu'elle crée peu d'emplois à l'hectare.

Par ailleurs, le système d'exploitation familiale est d'une manière générale, plus inclusif qu'exclusif concernant l'accès aux ressources, alors que la concentration des ressources au sein de grandes exploitations industrielles peut conduire à limiter l'accès aux ressources.

2. Les inégalités d'accès à la terre

- **Une logique patrimoniale favorisant l'accès à la terre pour les membres de la famille...**

Le fait que l'exploitation familiale soit souvent considérée comme un patrimoine à transmettre d'une génération à l'autre, conduit à assurer dans une certaine mesure l'accès à la terre pour les membres de la famille qui reprennent l'exploitation. L'accès à la terre est assuré par héritage. Ce rapport des paysans à la terre est illustré par ces paroles de paysans maliens rapportées par Bélières et al. (2002) : « L'exploitation familiale ça continue toujours : on l'a trouvée quand on est né, on la laissera quand on mourra ». Le but de ces paysans maliens est de préserver la cohérence du groupe, l'entité de l'exploitation afin de faciliter sa transmission aux générations suivantes. Il existe un impératif de reproduction sociale et de sécurisation de l'exploitation dont le chef de famille a la responsabilité en tant que dépositaire d'un patrimoine à transmettre.

Il convient cependant de ne pas éluder les limites de cet accès à la terre par héritage à l'égard de certains membres de la famille comme les femmes et les cadets. Dans les exploitations ouest-africaines par exemple, le chef de famille est souvent le mâle et le plus âgé. À Madagascar, la place des cadets de famille au sein de l'exploitation n'est « souvent pas enviable : les chefs d'exploitation, souvent âgés, sont peu prêts à prendre en compte les projets des plus jeunes » (Devèze, 2006). Idem au Sénégal : le problème de transmission tardive des exploitations aux jeunes gens se pose dans les choix d'orientation des jeunes agriculteurs arrivant sur le marché du travail (Bricas, Broutin, 2007).

La force des institutions communautaires dans la régulation de l'accès aux ressources et en particulier de la terre des agricultures familiales peut jouer comme garante d'une certaine équité, comme c'est le cas dans la Cordillère.

L'équité garantie par les instances communautaires dans la Cordillère (Bolivie)

Les instances collectives de gestion des ressources jouent un rôle dans la répartition de la richesse au niveau des communautés. En effet, l'accès aux ressources (terres cultivables, parcours, ressources forestières, eau) est réglementé par la communauté ou le syndicat, et de la force du contrôle communautaire dépend donc une certaine équité.

Par ailleurs, certains mécanismes de redistribution des richesses, basés notamment sur des charges de prestige engageant des dépenses importantes, permettent de gommer en partie des inégalités. L'efficacité de ces mécanismes de compensation est liée au respect par tous du rôle des instances collectives.

Source : Jobbé-Duval, 2007 ; Merlet et Jamart, 2007

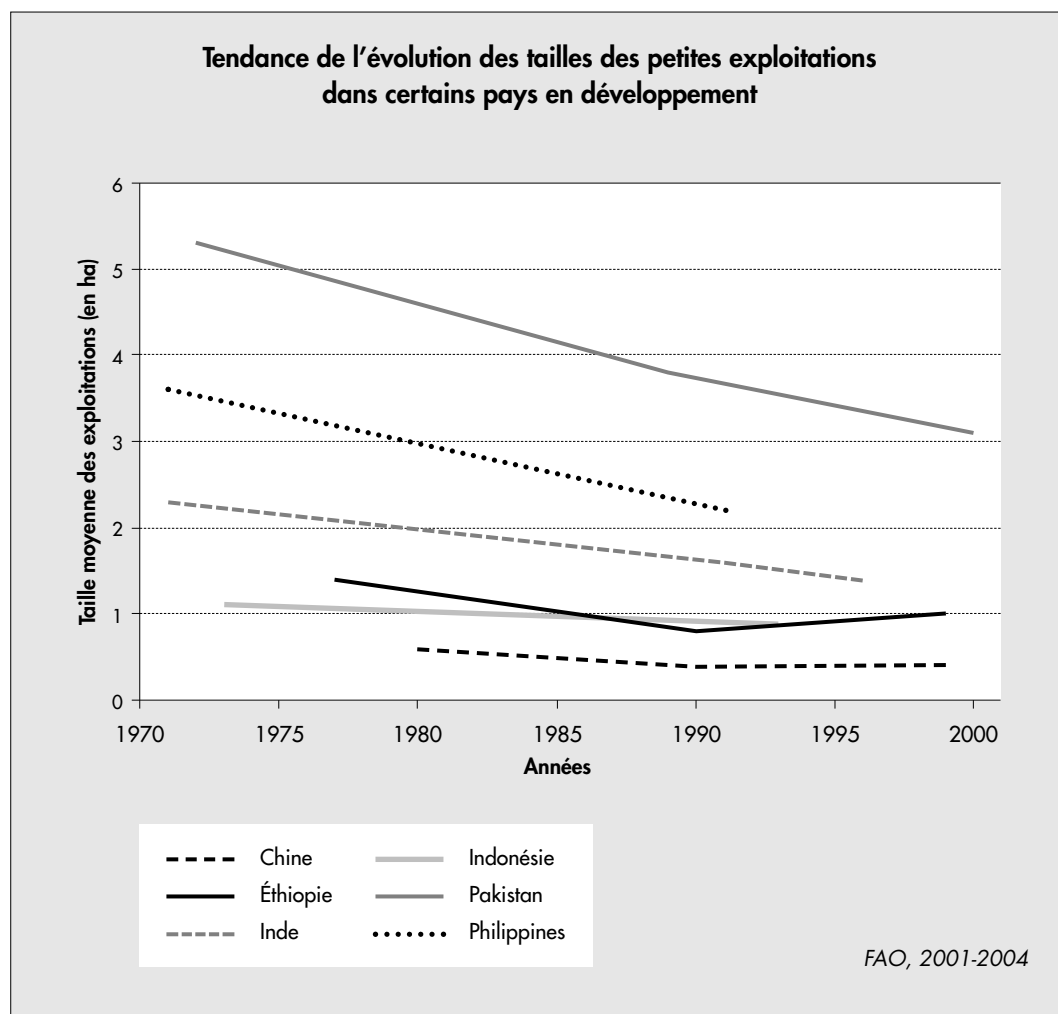
À l'inverse, dans le contexte des plantations industrielles de palmiers à huile en Indonésie, l'accès à la terre des détenteurs de droits coutumiers est remis en question au travers de fréquentes expulsions, et ce même si depuis 1993 un décret est censé limiter le recours aux expulsions. Un règlement prévoit une compensation en cas d'expropriation, mais cette compensation

est dérisoire (un hectare est payé de 1 à 10 euros) et réduit les possibilités de contestation par les petits propriétaires.

De plus, la Constitution indonésienne reconnaît le droit à l'État de contrôler et d'affecter les ressources naturelles du pays au bénéfice de l'intérêt national. Par ce biais, l'État traite souvent les terres privées comme des terres d'État, qu'il peut administrer et donner en location à des entreprises pour des périodes d'exploitation très longues (au moins 25 ans). Une loi votée au parlement au mois de mars 2007 est venue accentuer cet état de fait et faciliter l'investissement de sociétés étrangères en leur accordant un droit d'exploitation qui peut aller jusqu'à 95 ans (CCFD, 2007).

● **Un problème de morcellement des exploitations en cas de répartition égalitaire du patrimoine et de réserves foncières limitées**

En Amérique latine, avec la dynamique des héritages et une population rurale qui continue à augmenter, les surfaces disponibles par famille tendent à diminuer dès que l'accès à des nouvelles terres (frontière agricole, ou de réforme agraire) devient plus difficile. Les modalités d'accès au foncier ne sont pas étrangères à cette situation. Le faire-valoir indirect (fermage, métayage) est peu répandu en Amérique latine. L'exploitation agricole est directement liée à la propriété, ou tout au moins à des droits d'usage socialement reconnus qui ne peuvent faire l'objet de cessions temporaires sécurisées. Avec une transmission en général éga-



litaire du patrimoine foncier d'une génération à une autre, il y a nécessairement parcellisation des exploitations (Merlet et Jamart, 2007).

L'accès à la terre par héritage pose plus généralement le problème de la taille des exploitations. La FAO observe une tendance générale à la réduction des surfaces des exploitations agricoles. En Chine, par exemple, si les paysans avaient en moyenne une superficie en hectares cultivés de 0,56 dans les années 1980, cette superficie est de 0,4 hectares à la fin des années 1990. Dans la Cordillère, si les surfaces cultivées en pommes de terre sont encore en augmentation aujourd'hui, les effets de la réduction des parcours commencent à se faire sentir, et les limites de la culture de la pomme de terre (notamment en altitude) seront bientôt atteintes. La croissance démographique de la Cordillère de Cochabamba en Bolivie, forte du fait d'une migration limitée, conduira donc à une réduction progressive des surfaces cultivées par famille (Jobbé-Duval, 2007).

Tous ces éléments font qu'il est nécessaire de soutenir les agricultures familiales, en particulier celles qui sont en système manuel, afin qu'elles puissent améliorer leur système de production, leur productivité par travailleur, diminuer les coûts de production, commercialiser leurs surplus à des prix rémunérateurs et augmenter les revenus par travailleur. ●

Nourrir les populations

La logique des agricultures familiales, avant tout de reproduction de la famille sur l'exploitation plus que de maximisation d'un profit, fait de la recherche de la sécurité alimentaire un objectif premier. Soutenir des agricultures familiales, c'est viser à assurer la sécurité alimentaire de millions d'agriculteurs familiaux. Les agriculteurs familiaux ont également le potentiel (production, qualité, compétitivité, etc.) *via* les marchés, de répondre non seulement à leurs propres besoins alimentaires, mais aussi à ceux de l'ensemble de la population. C'est en particulier ce que met en avant la *Via Campesina* : les agricultures familiales sont largement en capacité de subvenir aux besoins des populations, leur soutien et leur développement constituent les meilleurs leviers pour améliorer la sécurité alimentaire.

En Afrique de l'Ouest en particulier, les progrès de la production agricole, basée essentiellement sur les exploitations familiales, ont été remarquables et ont pu suivre une croissance démographique extrêmement forte. Les problèmes d'insécurité alimentaire qui persistent ne sont pas liés à l'insuffisance de la production mais avant tout à des problèmes de revenus et d'accès à l'alimentation. Les prévisions de croissance démographique dans la région restent élevées. Mais les réserves en terres arables, comme la disponibilité en main-d'œuvre, existent pour relever ce défi, si tant est que les conditions de production, puis surtout de commercialisation, soient plus favorables qu'actuellement. L'exemple de l'Inde illustre également la problématique de l'accès économique à l'alimentation : dans ce pays où plus de 200 millions de personnes souffrent de sous-alimentation, les stocks de céréales atteignent plusieurs dizaines de millions de tonnes (Sharma, 2005).

Les agricultures familiales ont pu augmenter la production agricole et alimentaire et répondre ainsi aux besoins des populations parce qu'elles ont été en mesure de fournir une productivité par hectare élevée.

Les agricultures familiales sont souvent présentées comme peu compétitives et peu connectées au marché, tendant ainsi à être réduites à l'agriculture de subsistance. Dans le contexte actuel d'ouverture des marchés mondiaux et de mise en concurrence, leur compétitivité est également mise en doute. Cependant, de nombreux exemples montrent que les agriculteurs familiaux sont connectés au marché, qu'il soit local, régional ou international. En Amérique latine, si l'agriculture de subsistance existe encore, elle est surtout présente dans les régions éloignées des centres ou enclavées, telles que l'Amazonie ou les Andes. Les petits producteurs participent pour la plupart à des échanges marchands locaux, régionaux, nationaux ou internationaux (Merlet et Jamart, 2007). Ils contribuent ainsi directement à leur propre sécurité alimentaire, et à la sécurité alimentaire de leurs pays en approvisionnant les marchés locaux, ou indirectement en générant des devises par l'exportation.

Il faut noter que les agriculteurs familiaux s'organisent de plus en plus dans le cadre d'une approche filière, en interprofession par exemple, ce qui leur permet de mieux maîtriser la commercialisation des produits et davantage participer au partage de la valeur ajoutée. Cette organisation en filière a également des avantages importants en termes de représentation des agriculteurs familiaux. Elle en fait souvent des interlocuteurs incontournables dans les processus de concertation avec les pouvoirs publics.

Il n'empêche que dans un environnement ouvert, les faiblesses des agricultures familiales en matière de productivité par travailleur et de compétitivité sont réelles. Elles peuvent se traduire par des prix de produits sur les marchés locaux qui en limitent l'accessibilité économique, et des parts de marché fragiles sur les marchés régionaux et internationaux.

I. Approvisionner les marchés au niveau local

Les agricultures familiales qui développent une production vivrière marchande remplissent comme fonction cruciale celle d'alimenter les marchés des villes et des campagnes. Dans de nombreux cas, l'essentiel des produits consommés vient des agricultures familiales (manioc, igname, mil, etc.).

Les agricultures familiales et la sécurité alimentaire en Équateur

En dépit d'un accès réduit aux moyens de production, les agricultures familiales contribuent majoritairement ou très significativement à la production des aliments de base consommés en Équateur et sont garantes de la sécurité alimentaire de la population et de la souveraineté alimentaire du pays. Ainsi, les exploitations familiales de moins de 20 ha assurent environ 76 % de la production de maïs doux, 64 % de la production de pommes de terre, 49 % de la production de riz, 46 % de la production de maïs dur, 42 % de la production laitière... Les agricultures patronales, d'hacienda et *latifundios* sont quant à elles nettement orientées vers l'industrie agro-exportatrice. Les exploitations agricoles d'une superficie supérieure à 100 ha produisent ainsi 75 % de la palme africaine, 55 % des bananes, 69 % des brocolis. Les agricultures familiales contribuent aussi à l'agro-exportation et la génération de devises. Ainsi 80 % des exploitations productrices de cacao et 93 % des exploitations productrices de café sont familiales et de taille inférieure à 10 ha. Il est à noter cependant que la production paysanne, même si elle reste majoritaire dans la consommation de la population, perd du terrain. La production de riz ou de maïs dur pour l'alimentation animale reste en grande part le fait de petites et moyennes exploitations familiales. Mais grand nombre de ces exploitations sont aujourd'hui de plus en plus contrôlées par l'agro-industrie (par exemple, PRONACA), qui sous couvert de contrat, prend en charge le paquet technique (semences, intrants) et l'achat. Par ailleurs, la prise de contrôle des marchés urbains par les grandes chaînes de supermarchés (comme Supermaxi) semblerait pouvoir conduire à une exclusion des producteurs les plus petits du marché national. Aujourd'hui près de 60 % des habitants de la capitale Quito s'approvisionnent dans ces supermarchés. Et la chaîne Supermaxi a réduit ses fournisseurs de produits frais de 2 500 à 240 entre 2002 et 2003.

Source : AVSF, 2007

D'autre part, les agricultures familiales contribuent, et pourraient contribuer davantage si elles étaient soutenues, à réduire la dépendance alimentaire aux côtés d'autres types d'agricultures. À titre d'exemple, elles assurent l'autosuffisance alimentaire pour nombre de produits dans bien des pays. Cette situation se vérifie par exemple en Bolivie où ce sont les paysans familiaux des hautes terres andines qui assurent l'autosuffisance en pommes de terre du pays. Dans l'État du Rio Grande do Norte au Brésil, la situation varie suivant les productions. L'État est excédentaire pour le manioc et « exporte » une partie de sa production vers d'autres régions du pays. Sa production de farine de manioc était de 40 % supérieure au volume

consommé en 2002-03. En revanche, l'État importait, en 2002-03, 78,5 % du volume de riz consommé, 50 % des haricots et 41,6 % du maïs. Jusqu'en 2000, l'offre dans le Nordeste n'arrivait pas à satisfaire la demande en viande, malgré le fait que l'élevage soit l'une des principales activités de cette région, en raison de multiples facteurs (problème d'alimentation des troupeaux, intrants peu disponibles et généralement chers, manque de main-d'œuvre et de crédit, etc.) (AACC et AVSF, 2007).

Dans le contexte actuel de hausse des prix des produits importés, la capacité à améliorer le degré d'autosuffisance et ainsi à réduire la dépendance et la facture alimentaires, apparaît d'autant plus importante, en particulier pour les urbains pauvres. De ce point de vue, les stratégies anti-risque développées par les agricultures familiales, leur permettent de se maintenir face à de nouvelles contraintes, constituent un atout par rapport à des agricultures de type capitaliste, dont on a vu la plus grande vulnérabilité.

Par ailleurs, les agricultures familiales les plus productives peuvent être en capacité de fournir une alimentation accessible économiquement et en adéquation avec les habitudes alimentaires locales. Cela renvoie à la compétitivité prix et hors prix des agriculteurs familiaux. En Guinée par exemple, le riz étuvé produit par des agriculteurs familiaux est meilleur nutritionnellement que les brisures de riz importées d'Asie du Sud-Est et davantage apprécié pour ses qualités gustatives par les consommateurs. Le riz local, même s'il est parfois plus cher que les brisures importées, peut rivaliser avec les importations et contribuer à la sécurité alimentaire des populations.

Cependant, la faible productivité par travailleur de certaines (la plupart) agricultures familiales pèse sur leur compétitivité, d'autant plus dans des contextes très ouverts aux importations qui les exposent à la concurrence d'agricultures plus productives. L'enjeu est en grande partie le maintien ou la reconquête des marchés urbains vivriers, face à la concurrence de produits meilleur marché, importés ou venant de zones de grandes cultures aux productivités du travail plus élevées (ROPPA). Il se pose donc bien des problèmes de compétitivité pour les agriculteurs familiaux dans de nombreux cas, face à des produits aux coûts de production moins élevés et à une qualité répondant mieux aux exigences des consommateurs. C'est ce qu'illustre le cas de la pomme de terre en Bolivie ci-dessous, sans que ces problèmes de compétitivité prix et hors prix viennent d'une concurrence déloyale liée à des soutiens accordés aux agriculteurs.

La menace des variétés hybrides sur les pommes de terre cultivées dans la Cordillère (Bolivie)

Les variétés « hybrides » de pommes de terre sont cultivées dans les plaines amazoniennes et dans les vallées chaudes, selon des systèmes de production mécanisés, voire moto-mécanisés, et beaucoup mieux connectés au marché. Le prix sur les marchés de ces variétés est légèrement inférieur au prix des variétés cultivées dans la Cordillère, la *waych'a* et autres variétés traditionnelles (20 % moins cher que la *waych'a*, et 60 % moins cher que les autres variétés traditionnelles). Les variétés « hybrides », plus faciles à peler, plus rapides à la cuisson, de calibres plus réguliers, et idéales pour la friture sont très appréciées par les entreprises de restauration rapide qui fourmillent dans les villes boliviennes. Les ménagères préfèrent encore la *waych'a*, et les variétés traditionnelles pour certains plats, mais le système des prix relatifs peut entraîner des changements de goûts. Par ailleurs, les autres produits alimentaires de base (farine de blé pour les pâtes alimentaires, riz) voient leurs prix diminuer beaucoup plus rapidement que ceux de la pomme de terre, ce qui pourrait provoquer des changements dans les habitudes alimentaires.

Source : Jobbé-Duval, 2007

II. ... Et au niveau régional et international

De la même façon que les agriculteurs familiaux ne sont pas cantonnés à l'agriculture de subsistance, ils ne sont pas non plus orientés vers les seuls marchés locaux. De nombreux agriculteurs familiaux produisent pour l'exportation et contribuent ainsi à faire rentrer des devises. En matière de sécurité alimentaire, cette activité permet de procurer des revenus aux agriculteurs et de contribuer à la facture alimentaire pour les produits où la production locale ne suffit pas.

Les conditions du marché international sont à différencier selon les types de produits et les acteurs en présence. Ce n'est pas la même chose pour des agriculteurs familiaux qui sont en système de production manuel d'être en compétition avec les agricultures mécanisées des pays développés (riz, maïs, coton, etc.), ou d'exporter des produits tropicaux, ou encore des produits vivriers. Les cotonculteurs d'Afrique de l'Ouest ont montré qu'ils pouvaient produire un coton de qualité et compétitif, au sens où ils détiennent des parts de marché importantes, mais la concurrence entre pays aux niveaux de productivités et politiques de soutien très différents est rude.

L'agriculture latino-américaine est, à l'échelle du continent, également très présente sur les marchés mondiaux. Elle produit par exemple 60 % du café et 25 % du cacao mondial. Au Honduras, le secteur paysan est devenu le principal producteur de café, un des principaux produits d'exportation du pays, et ce, grâce à l'investissement des producteurs familiaux dans les zones de frontière agricole et à une politique d'accompagnement de l'État atypique en Amérique latine (Institut technique, Banque du Café, puissante association de producteurs, tous financés par la production du café). Il est vrai que la capacité des agriculteurs familiaux à rivaliser sur les marchés mondiaux en proposant des prix compétitifs renvoie souvent à des coûts de production faibles, liés à une faible rémunération du travail et parfois au détriment de l'environnement. Mais ce n'est pas une spécificité des agricultures familiales et les mêmes limites valent pour des agricultures de type capitaliste.

De nombreux exemples existent également qui montrent la compétitivité des agriculteurs familiaux sur les marchés de niche, comme le café « gourmet », sur les marchés solidaires, sur les marchés de produits biologiques, mais aussi souvent pour l'approvisionnement de marchés ordinaires. Les coopératives de caféiculteurs du Nicaragua, du Pérou, de Bolivie, du Guatemala, ou du Mexique qui se sont développées au cours des quinze dernières années sont parmi ces exemples (Merlet et Jamart, 2007).

L'organisation des agriculteurs en organisation ou association professionnelle au sein de la filière, pour davantage participer à la négociation sur les prix et sur la répartition des marges au long de la filière, est également déterminante (ROPPA).

III. Des atouts en matière de qualité des produits

Par ailleurs, le mode de fonctionnement à grande échelle des exploitations capitalistes conduit souvent à une standardisation des produits, qui répond aussi à des standards dans les modes de distribution. Cela est particulièrement vrai dans les pays développés et peut se faire au détriment de la qualité des produits offerts en matière de diversité, de caractéristiques nutritionnelles et organoleptiques. Au contraire, le fonctionnement familial des exploitations offre la

possibilité d'aller davantage vers des systèmes de production diversifiés. Ces systèmes permettent d'entretenir des variétés locales diverses, de valoriser la dimension culturelle de l'alimentation, la typicité des produits et de proposer une alimentation diversifiée.

Il convient de reconnaître en revanche que les systèmes d'exploitation basés principalement sur les capitaux et à échelle industrielle, sont davantage armés pour respecter les normes sanitaires imposées par la réglementation et nombre de grandes entreprises de distribution (normes privées). En France par exemple, le durcissement des normes concernant les bâtiments d'élevage, a entraîné des faillites parmi les agriculteurs familiaux.

L'ensemble de ces éléments montre que les agricultures familiales peuvent considérablement contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations. Elles doivent pour cela être soutenues. Les contraintes auxquelles elles sont confrontées actuellement devraient pouvoir être levées pour leur permettre de développer cette fonction essentielle et répondre au défi de nourrir les villes et les campagnes. ●

Gérer durablement les ressources, l'environnement et les territoires ruraux

Par leur forme sociale et leur logique patrimoniale, les agricultures familiales ont des atouts pour relever les défis de la gestion durable des ressources, de l'environnement et des territoires ruraux. Les modes de vie « paysans », qui visent à instaurer un rapport particulier avec le milieu, une proximité avec la nature, ou certaines pratiques villageoises de gestion des ressources, sont davantage le fait des agricultures familiales que des agricultures capitalistes. Dans ces cas-là, les agricultures familiales peuvent se traduire par des systèmes de production favorables à la préservation des ressources, à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique, etc.

Mais on l'a vu, les agricultures familiales sont très diverses en matière de systèmes de production, et on ne peut faire une généralité des exemples de pratiques durables mises en place par certains agriculteurs familiaux. Des impacts négatifs sur l'environnement existent dès lors que, comme pour d'autres formes d'agricultures, les systèmes de production s'inscrivent dans une logique productiviste excessive et/ou à très court terme. Par ailleurs, les agricultures familiales, par le maintien de population sur les territoires et les liens qu'elles sont en capacité d'établir avec les autres acteurs de l'espace rural, ont des atouts pour relever le défi du dynamisme et de l'équilibre des territoires.

I. Les atouts des agricultures familiales pour préserver les ressources et l'environnement

Les agricultures familiales, lorsqu'elles correspondent à un mode de vie paysan, ou bien lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de règles communautaires de gestion des ressources et des espaces, apparaissent favorables à la préservation des ressources et de l'environnement. Le rapport des paysans à la nature et à son milieu est souvent étroit et respectueux. Courade et Devèze (2006) notent que l'agriculture familiale, là où elle n'a pas été bousculée par les interventions extérieures comme l'implantation d'agro-industries et de grands projets d'irrigation, reste liée à un genre de vie paysan, à des rites agraires, à des normes communautaires pour ordonnancer les travaux communs...

L'ensemble de la communauté développe des savoirs et pratiques agricoles qui lui permet d'optimiser l'usage des potentialités du milieu, et d'user au mieux de la diversité génétique (connaissance des variétés de mils adaptées aux différents sols ou à la conjoncture climatique par exemple) et physique (sols lourds et légers, argileux et sableux ou en pente douce ou brutale). Les agriculteurs familiaux, comme au Nord Burkina, démontrent ainsi leur capa-

cité à mettre en valeur des espaces pourtant considérés comme marginaux. Les règles communautaires, notamment en matière d'accès à la terre, peuvent également permettre de favoriser des systèmes de production préservant les ressources et l'environnement comme dans le cas de la Cordillère.

Maintenir des territoires ruraux vivants au Nord du Burkina Faso

Dans certains milieux jugés arides et sans potentialités, comme au Nord Burkina, les familles paysannes sont les seules à pouvoir mettre en valeur ces espaces, en s'appuyant sur des potentialités pourtant bien réelles et existantes : développement du petit élevage, récupération et mise en valeur de sols dégradés par la pratique du zaï mécanisé, valorisation de ressources en eau pourtant faibles pour des jardins maraîchers intensifs, etc. Elles contribuent ainsi, même avec de très faibles appuis des politiques publiques ou de la coopération internationale, à lutter contre la désertification et à maintenir des territoires ruraux vivants, avec des populations qui ne migrent pas en ville ou à l'étranger.

Source : AVSF, 2007

Une gestion des terres et une association polyculture-élevage régulées par la communauté indienne

Le mouvement de spécialisation dans la pomme de terre n'a pas encore conduit à la mise en place de systèmes monoproduitifs dans la Cordillère. Le rôle des syndicats est crucial dans ce maintien d'une polyculture-élevage. En effet, ces instances collectives contrôlent la tendance à l'accélération des rotations et à l'expansion des surfaces cultivées en pomme de terre par le respect des normes régissant les droits d'accès aux terres de culture. Dans le système d'assolement réglé qui prévaut dans la Cordillère, les paysans ne disposent de droits d'accès individuels sur leurs parcelles que durant la période de culture. Une fois les récoltes terminées, dont la date est décidée collectivement à travers le syndicat, l'ensemble des parcelles de chaque sole retombe dans le domaine collectif et est utilisé pour le pâturage du bétail (ovin, bovin et camélidé). Par ailleurs, la mise en culture d'une parcelle « vierge » (c'est-à-dire utilisée jusque-là comme parcours) ne peut se faire sans l'aval du syndicat. Les droits individuels acquis par cette opération sont temporaires, et ne durent que jusqu'à la récolte.

Les systèmes d'élevage jouent encore un rôle essentiel au sein des systèmes de production, mais l'équilibre de l'ensemble est aujourd'hui fortement menacé par les conséquences de l'orientation productive adoptée : accélération des rotations et déstructuration du système d'assolement réglé, extension des terres de cultures de la pomme de terre aux dépens des hauts pâturages et des forêts tropicales d'altitude. Si, bien que fragile, l'ensemble se maintient, il est essentiellement dû à la force des instances collectives de gestion du territoire, qui exercent encore un contrôle sévère sur l'allocation des différentes ressources.

Source : Jobbé-Duval, 2007

Le caractère familial de la cellule de production peut également amener à valoriser au mieux les terres, mais aussi à assurer la reproduction de leur fertilité. Quoi de plus normal pour une famille que de prendre en compte et d'intégrer dans ses schémas de raisonnement et de prise de décision la conservation des biens patrimoniaux ? (Merlet et Jamart, 2007)

Sur le plan agronomique, les modes d'agricultures familiales se caractérisent souvent par une diversité culturale, de la polyculture, ainsi que des associations culture/élevage, qui permettent un entretien des sols.

La production de manioc en association au Brésil

La production de manioc faite sur de petites surfaces, en association avec d'autres spéculations, favorise la conservation des sols et améliore les rendements économiques. Au niveau national, la production de manioc dans des exploitations de moins de 50 hectares représente 88 % de la production totale (recensement agricole de 1996). Dans la région Nordeste, cette proportion atteint 93 % et 94 % dans le Rio Grande do Norte. Plus précisément, 55 % des exploitants enquêtés cultivent le manioc sur des surfaces qui varient entre 1 et 5 hectares. Dans ce type d'exploitation, on observe fréquemment la production associée aux haricots, maïs, fève et noix de cajou (anacardier).

Source : AACC et AVSF, 2007

Courade et Devèze (2006) mettent en évidence les savoirs et savoir-faire agronomiques multiples des paysans dans de nombreuses régions d'Afrique. Les paysans recourent à des associations culturales nombreuses, à la gestion des arbres et arbustes utiles apportant ombrage ou maintenant le potentiel hydrique et nutritif du sol, à diverses astuces pour produire en contre-saison ou faire des cultures dérobées. Et pour restituer au sol les éléments nutritifs qu'on lui a pris, de très nombreuses techniques sont mobilisées en zone dense (hauts plateaux bamiléké, plateau amhara en Éthiopie, collines du Burundi). Les paysans ont une connaissance des qualités des sols et des pâturages, de l'association des cultures, la sélection des arbres d'ombrage ou de rapport, l'usage optimal des variétés de semences traditionnelles rustiques, l'amélioration des jachères, les techniques de conservation des sols et d'amélioration de la fertilité. Ce type de pratique mis en œuvre par des agriculteurs familiaux se retrouve en de nombreux endroits du monde.

La production de café sous ombrage en Amérique latine et en Haïti

En Amérique latine et en Haïti, les familles paysannes qui produisent du café associent différentes espèces d'arbres dans leurs plantations. Pour produire des grains de café de grande qualité, des arbres d'ombrage couvrent les caféiers. Parmi les espèces utilisées, il y a des arbres fruitiers tels que des citrus (orangers, pamplemousses, mandariniers), des avocatiers, des bananiers, des espèces arborées légumineuses tel que le sucrin (*Unga vera*) et l'immortel (*Erythrina corallodendrum*). En plus de **protéger les sols contre l'érosion**, les espèces légumineuses captent l'azote du sol, ce qui réduit les quantités d'azote à apporter sous forme d'engrais organique ou chimique pour avoir une bonne production. L'ombrage est aussi constitué d'autres espèces arborées qui peuvent être utilisées comme bois de chauffage, de construction ou d'ameublement.

Ces plantations de café très diversifiées sont des lieux de préservation d'une grande **biodiversité** tant végétale (avec les espèces citées au dessus) qu'animale (lieu de nidification pour des oiseaux notamment).

Source : AVSF, 2007

Certains agriculteurs familiaux font le choix d'adopter des systèmes de production peu voire non consommateurs d'intrants chimiques (pour d'autres, c'est moins un choix qu'une contrainte économique). Au Brésil par exemple, le développement de l'agro-écologie (sans pesticides et engrais de synthèse) va dans ce sens. Il renvoie à un choix technique et, bien plus, un choix de société. Ce mode d'agriculture familiale est intéressant à promouvoir, mais il ne constitue

pas pour autant un modèle à calquer sur l'ensemble des agricultures familiales. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui il ne représente qu'une infime minorité d'agriculteurs brésiliens. Pour la grande majorité des agriculteurs familiaux, cette voie n'est pas envisageable comme alternative à l'agriculture intensive et utilisatrice d'intrants externes (engrais en particulier).

Par ailleurs, au regard du changement climatique, les pratiques développées par la majorité des agriculteurs familiaux peuvent présenter des atouts. Dans la mesure où ils commercialisent localement, sont peu motorisés et produisent avec moins d'intrants chimiques que l'agriculture industrielle (notamment grâce, dans de nombreux cas, à l'association agriculture élevage et à la valorisation de la matière organique sous forme de compost ou fumier), ils contribuent aussi à limiter les émissions de CO₂ ou NO₂.

II. Des impacts parfois négatifs sur l'environnement

1. ... Lorsque les systèmes de production sont productivistes

Lorsqu'elles sont rattachées à des modes de vie paysan, des règles communautaires ou à l'agro-écologie, les systèmes de production développés par les agricultures familiales sont favorables à l'environnement. À l'inverse, les systèmes de production qui sont davantage dans une logique productiviste, et qui peuvent être liés à des formes d'agriculture industrielle comme à des agricultures familiales, présentent de nombreux risques pour l'environnement. Par exemple, les paysans vietnamiens utilisent de fortes quantités de pesticides sur les productions maraîchères ce qui finit par avoir des répercussions sur la santé publique, entraînant une prise de conscience des consommateurs qui réclament des « légumes propres ». Les cotonculteurs et les pesticides ?

Au Brésil par exemple, la production de l'arboriculture fruitière irriguée dans l'Oueste Potigar, destinée en particulier à l'exportation, est assurée avec des paquets technologiques très avancés et avec une utilisation importante d'intrants chimiques. Dans la Chapada d'Apodi, l'eau pour l'irrigation de grandes surfaces est fournie à des coûts très élevés, directement de la nappe phréatique, située à plusieurs centaines de mètres de profondeur (AACCC et AVSF, 2007). L'impact environnemental de l'arboriculture fruitière irriguée se manifeste avec la perte de biomasse et de biodiversité lors de l'installation, la pollution des eaux, la réduction des ressources en eau souterraines et de fertilité des sols. Le transport des fruits tropicaux vers les marchés étrangers ou du reste du Brésil, contribue à l'émission de gaz à effet de serre.

De même, en Indonésie, parce que les plantations de palmiers à huile doivent être grandes pour être économiquement viables (plus de 3 000 hectares), les forêts ont été massivement converties en plantations, engendrant ainsi la première cause de déforestation du pays. Cette déforestation menace aujourd'hui les populations autochtones de diverses manières. L'épuisement des ressources naturelles a dépourvu les Dayaks de leurs moyens de subsistance. L'introduction de monocultures interdit aux paysans de planter d'autres semences, des fruits ou des légumes par exemple. Ils doivent donc acheter leur nourriture ce qui rend le coût de la vie plus élevé. Les monocultures ont également pour conséquence l'assèchement des rivières ce qui met la pêche en danger. Les paysans doivent aussi acheter leur eau — auparavant disponible dans la forêt — et acheter du gaz pour faire du feu au lieu d'utiliser le bois des forêts. Par ailleurs, l'usage de pesticides, rendu nécessaire sur des grandes plantations industrielles, a des conséquences en matière de santé, et ce particulièrement pour les femmes, à qui l'on confie le plus souvent le rôle de les pulvériser (CCFD, 2007).

2. ... Lorsque les logiques de court terme prédominent

Il serait erroné d'associer systématiquement agricultures familiales et modes de production durables puisque la forme sociale de production « agriculture familiale » renvoie sur le terrain à des systèmes de production très divers. Outre les risques liés aux systèmes productivistes, certaines agricultures familiales peuvent aussi être associées à des pratiques de surexploitation des ressources et de dégradation de l'environnement. Devèze (2006), par exemple, montre que ce type d'agriculture, lorsqu'il est pratiqué dans des zones fragiles, telles qu'elles peuvent l'être parfois en Afrique subsaharienne, lorsque la jachère a disparu ou que les terres sont peu productives, peut avoir, à cause d'une surexploitation des terres, des effets néfastes sur l'environnement. Ailleurs, les fronts pionniers liés à des pratiques d'agriculture familiale se font au détriment des espaces forestiers. Dans ces cas, la logique patrimoniale, dans le sens d'un entretien des terres exploitées pour leur transmission, apparaît peu présente.

Bien souvent, la pauvreté des agriculteurs familiaux peut pousser, dans une logique de survie à très court terme, à mettre en œuvre des pratiques qui dégradent l'environnement ou bien à ne pas adopter les pratiques permettant de préserver les sols et les ressources. Binswanger et Holden (1998), experts de la Banque mondiale, soulignent ainsi le cercle vicieux de pauvreté-dégradation de l'environnement dans lequel sont enfermés nombre de petits exploitants. Denève (1997) souligne également que dans le contexte défavorable dans lequel évolue l'agriculture familiale vivrière, celle-ci peut provoquer des désastres environnementaux. Selon lui, « la majorité des paysans ne peut faire autrement que de poursuivre la surexploitation et la dégradation des terres ». Cette vision est cependant battue en brèche par des auteurs tels que Mary Tiffen, qui a démontré que les sociétés paysannes sont capables, par des investissements importants, de surmonter les crises liées à la forte pression démographique en passant à un niveau de productivité supérieure (Tiffen et al., 1994).

En Argentine, l'étude de cas montre que les producteurs locaux (propriétaires et avec un travail essentiellement familial, qu'ils soient des grands producteurs cultivant uniquement du soja, ou des petits continuant de cultiver le coton et possédant un système de production très diversifié combinant cultures et élevage) adoptent des méthodes de production davantage en fonction de leur intérêt en termes d'économie de combustible, de temps et de machines, que pour des raisons agronomiques et écologiques (éviter l'érosion, conserver l'humidité des sols). Concernant l'épuisement de la fertilité, la gestion des producteurs locaux apparaît ainsi plus nocive que celle réalisée par les entreprises extra-régionales. L'entreprise extra-régionale El-Tasar, par exemple, a comme stratégie de louer (et non acheter) des parcelles avec des contrats écrits pour une durée de trois ans à cinq ans, ce qui permet de développer un « programme de rotation durable », avec des graminées et non de la monoculture de soja. En revanche, un usage plus grand est fait des produits agrochimiques (technique de semis direct, prévention de maladies fongiques).

III. Une dynamisation de l'espace rural

Par le maintien d'une population sur le territoire, par les interrelations qu'elles entretiennent avec les autres acteurs de la chaîne agricole et alimentaire, les agricultures familiales contribuent particulièrement au dynamisme économique des territoires ruraux. Le maintien sur le territoire de populations rurales apparaît aujourd'hui comme un atout essentiel lorsque les villes sont engorgées et n'offrent pas suffisamment d'opportunités économiques permettant d'absorber un flux massif d'exode rural. Il en va de l'équilibre des territoires. Cette présence en milieu rural peut donner lieu au développement de villes secondaires, assurant un meilleur équilibre spatial

que le développement de mégalopoles. Cette question de la répartition des populations sur le territoire se pose dans les pays en développement mais également de façon aigüe dans les pays développés comme la France, où l'on veut renverser la tendance à la déprise agricole.

Par ailleurs, la présence d'agriculteurs familiaux sur le territoire permet, sans doute plus qu'avec d'autres modes d'agriculture, de tisser de nombreux liens entre les acteurs, agriculteurs familiaux et commerçants de proximité, consommateurs, etc. Le dynamisme socio-économique associé à ce mode d'agriculture est à l'évidence plus fort que dans les situations de grandes exploitations industrielles. D'une certaine manière, les agricultures familiales sont force de proposition pour des initiatives de développement local.

Une étude d'Ongwen et Wright (2007) pour le projet Ecofair Trade souligne en outre que mieux intégrées à l'économie locale, les activités économiques des petits exploitants agricoles ont des retombées positives sur le reste de la société. L'étude relève ainsi la capacité des exploitations familiales à stimuler et alimenter la demande effective en direction des produits locaux et sa contribution à la croissance économique. Les propos de la Confédération paysanne vont dans le même sens. Elle affirme en effet qu'« en maintenant le paysan dans son pays, c'est maintenir trois autres emplois car ce sont les commerces, l'école et les services qui répondent ». En ce sens, l'agriculture familiale ne relève pas seulement le défi de l'emploi, mais également celui de maintenir en milieu rural des populations entières.

APROMALPI au Pérou : une entreprise paysanne efficiente qui contribue au dynamisme du territoire

Alors que sur toute la côte péruvienne, des investisseurs privés tentent par tous les moyens de racheter des terres irriguées, notamment pour exporter des mangues, des asperges, etc., APROMALPI, une organisation de petits producteurs de mangues sur l'oasis de Chulucanas (Nord Pérou), tente de démontrer qu'une organisation de petits producteurs peut être tout aussi efficiente qu'une entreprise, tout en contribuant au développement de son territoire et en maintenant son autonomie et le contrôle du développement de ce territoire.

C'est en diversifiant et en augmentant sa production sur l'oasis de Chulucanas (citriques, coco, etc.) qu'APROMALPI a connu une évolution importante tout en permettant **une dynamisation économique et sociale de son territoire**. De 12 producteurs initialement, l'organisation en compte aujourd'hui 120 et est encore certainement appelée à croître. Parallèlement, plus de 250 emplois temporaires ont été créés localement (sur six mois de l'année). Concrètement en 2006, cette évolution a représenté une amélioration de 50 % des revenus des familles grâce à l'exportation directe de 27 containers de mangues et par la vente de pulpe de mangue locale.

Au niveau du Pérou, APROMALPI est devenue la première organisation de petits producteurs de fruits qui soit parvenue à exporter directement sa production sur les marchés européens, se positionnant ainsi comme une référence d'organisation paysanne agro-exportatrice au niveau local et régional.

Au-delà de ces aspects, APROMALPI est reconnue comme un exemple « d'entreprises paysannes » efficaces par le ministère de l'Agriculture péruvien et les autorités locales, ce qui favorise la reconnaissance du rôle des paysans et de leur efficacité, et ce qui permet concrètement la mise en œuvre d'un programme de formation pour ces agricultures paysannes et l'appui à l'obtention d'un local de transformation et classement des mangues, etc. Source : AVSF, 2007

À l'inverse, l'étude de cas sur les plantations industrielles d'huile de palme en Indonésie montre que ces plantations ne créent aucune valeur ajoutée dans la zone de plantation, Kalimantan. Les usines de transformation sont en effet situées à Java, en Malaisie ou en Hollande. Le

Kalimantan sert donc essentiellement à fournir de la terre, sans pouvoir participer au développement économique induit par l'huile de palme.

IV. Des retombées économiques pour l'ensemble des acteurs

L'ancrage des agriculteurs familiaux sur le territoire, et les liens que cela développe avec les autres acteurs, permet des activités économiques qui ont des retombées positives au-delà des seuls agriculteurs. C'est bien une économie villageoise qui existe dans certains contextes, en particulier dans les pays en développement.

À l'inverse, l'étude de l'impact de la culture du soja dans la province du Chaco en Argentine montre que le développement de cette culture a permis une croissance économique et un enrichissement global de la province, mais très inégalitaire. Les bénéficiaires sont allés aux grands producteurs, au détriment des agriculteurs familiaux, et n'ont pas eu d'impact en termes d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Plus précisément, cet exemple illustre comment des entrepreneurs investissent de « nouveaux territoires » avec une activité de rente, sans aucun apport local, tout en utilisant l'infrastructure et les services de la Province. La catégorie la plus desservie par la progression du soja semble être les petits et moyens producteurs, qui, endettés par la crise du coton, n'ont pas le capital pour continuer à travailler, ni la connaissance ou l'appui (économique, financier et social) pour sortir du système et pour tenter une diversification de la production. Les « habitants locaux avec une activité agricole » sont en majorité exclus du système économique local, avec des conditions de vie dégradées (problèmes de santé notamment de contamination aux pesticides pour le coton, d'accès à l'eau, à l'électricité, sans couverture sociale ni titre de propriété foncière). ●

Des bénéficiaires importants liés au soja, mais sans répercussions économiques sur le territoire. Le cas de la province de Sud-Ouest du Chaco (Argentine)

Dans les dix dernières années, la province du Chaco est passée d'une région d'excellente production de coton à l'une des régions productrices de soja. À partir de 1998, le prix du coton commença à baisser, engendrant une disparition de la catégorie des producteurs de coton traditionnels et des petits agriculteurs, tandis que le soja connaissait une forte expansion renforcée par un coût d'exploitation moindre au niveau technique. S'installèrent alors ces dernières années des producteurs originaires de Santa Fe ou de Cordoba qui achetèrent ou louèrent des terres pour y semer du soja. Cette évolution a conduit à un bouleversement de la « matrice sociale » qui s'était construite avec le développement de la culture du coton, sous l'impulsion de l'État. L'impact de cet accroissement de la production de soja et la crise du coton ont été plus durement ressentis au niveau des petits producteurs. La valorisation de la production à partir de la dévaluation, en 2002, permit à la région de connaître une croissance de sa production, avec la formation de bénéficiaires pour les moyens et grands producteurs et entreprises de services, mais sans impact sur le niveau de l'emploi et sur la réduction de la pauvreté de la région.

En outre, les « entrepreneurs extra-régionaux » ne participent pas à la vie économique locale (pas d'achat ni de vente), même si certains les voient tout de même comme donnant « une vie » à la localité (restaurants, hôtels et stations-service).

Source : Grosso, 2007

Conclusion

Deux visions contradictoires du développement agricole

L'agriculture familiale est une réalité incontournable des pays en développement : elle est pratiquée par la très grande majorité des ruraux, représentant grosso modo la moitié de leur population, et constitue la source de revenu principale d'environ les deux tiers d'entre eux. Elle est aussi très majoritairement une agriculture paysanne, ce qui n'est plus le cas dans les pays développés. Enfin, les trois quarts des pauvres sont des petits paysans, doublement défavorisés à la fois sur le plan économique, et par la faiblesse des investissements publics et sociaux en zone rurale.

Ceci étant posé, il faut reconnaître que le concept d'*Agriculture familiale* est très vaste et recouvre des réalités très diverses. Dans ce large gradient des formes d'agricultures familiales, nous défendons prioritairement la petite paysannerie pauvre.

I. Appuyer les agricultures familiales pour développer leurs atouts

Les agricultures familiales ont prouvé par le passé qu'elles étaient en capacité de relever des défis, d'évoluer pour s'adapter aux changements et d'être autant, si ce n'est plus, efficaces et performantes que des agricultures de type entrepreneurial et industriel. Elles sont capables d'augmenter considérablement et régulièrement leurs niveaux de production grâce à une augmentation des rendements à l'hectare, à la diversification des productions, tout en améliorant progressivement leur productivité par actif, grâce à l'introduction graduelle de la mécanisation. Ceci permet une augmentation régulière des revenus des agriculteurs, en contrepartie d'une baisse progressive mais maîtrisée du nombre d'actifs agricoles. Elles peuvent fournir aussi bien les besoins des marchés vivriers internes que ceux d'exportation. Enfin, ce qui est le plus important, le maintien d'une agriculture familiale forte permet un développement socialement plus juste, en réduisant les écarts entre villes et campagnes, et en limitant l'exode rural à des taux compatibles avec ceux du développement de l'économie urbaine.

La prise en compte de fonctions autres qu'économiques (fonction sociale, écologique, etc.) renforce encore l'intérêt des agricultures familiales pour relever les défis futurs et assurer un développement durable dans les pays du Sud.

Il reste que dans les conditions actuelles de désengagement des États et d'ouverture des frontières mettant en concurrence des niveaux de développement et des agricultures aux productivités sans commune mesure, les agricultures familiales ne peuvent généralement pas dégager les revenus suffisants pour sortir de la pauvreté. La pleine réalisation des potentiels des agricultures familiales ne sera ainsi possible qu'à condition qu'elles puissent bénéficier de conditions favorables.

L'expérience des pays développés montre que les agricultures familiales ont bénéficié d'un contexte favorable, en particulier d'une protection du marché intérieur, qui a permis des évolutions « en douceur », sans exclusion, exode rural rapide et incontrôlé, montée du chômage de masse et de la violence urbaine, et coûts sociaux inacceptables.

Il est vrai pour autant que certaines agricultures familiales ont des limites, des faiblesses qui appellent des évolutions nécessaires. Les agricultures familiales qui ont une faible productivité du travail par exemple ne permettent pas de fournir un revenu par travailleur satisfaisant et de lutter efficacement contre la pauvreté. Les évolutions dans les systèmes de production des agricultures familiales apparaissent d'autant plus nécessaires que ces derniers se heurtent à des contraintes écologiques. En Amérique latine, même si le continent constitue aujourd'hui, avec l'Afrique, l'une des deux principales réserves d'espace agricole dans le monde, la déforestation, en particulier en ce qui concerne les zones amazoniennes, devient centrale. Dans beaucoup de pays, la frontière agricole est en train d'atteindre les limites des espaces « libres ». L'équilibre dynamique qui a été à la base du développement agricole, ne peut donc plus se reproduire (Merlet et Jamart, 2007).

Les limites identifiées ne remettent cependant pas en question la pertinence d'un modèle familial de gestion et de décision de l'exploitation pour répondre à des objectifs de développement durable. La diversité des agricultures familiales en matière de système de production, et donc de productivité du travail, montre en effet que ces limites ne sont pas une généralité. Autrement dit, les limites constatées ne sont pas liées au modèle lui-même d'agriculture familiale.

La nécessité de faire évoluer certaines agricultures familiales n'est pas comprise de la même façon par tous. Les différentes visions de ce qu'on entend par évolution renvoient à des différences d'analyse sur les causes des limites de certaines agricultures familiales. La notion de « modernisation » en particulier revient souvent dans les débats sur le devenir des agricultures familiales. Mais qu'entend-on par modernisation et modernité ?

Pour beaucoup d'auteurs, la modernisation des agricultures familiales doit se traduire par un agrandissement de la taille des exploitations permettant de rendre les investissements rentables et ainsi d'augmenter la productivité (OCDE, par exemple). La faible productivité du travail est en effet liée, pour ces auteurs, à la faible taille des exploitations, qui limiterait les possibilités d'investissement ; c'est l'idée d'une taille critique en dessous de laquelle l'exploitation agricole ne serait pas viable. Il y aurait une logique de « non-renouvellement des exploitations familiales qui ne peuvent ni investir, ni s'agrandir ». Cette non-viabilité des exploitations familiales en dessous d'un « seuil de renouvellement » conduit à une paupérisation croissante de la classe paysanne (Mazoyer, 2001). Dans le cadre de l'Office du Niger, les trois quarts des familles ont moins de trois hectares. Or il est estimé que pour que l'exploitation soit viable économiquement, l'exploitation doit disposer avec sa famille (nucléaire) d'une surface de quatre hectares. La modernisation nécessiterait donc une certaine disponibilité foncière. Cela est considéré comme un préalable au développement de la mécanisation. Un certain degré de mécanisation est jugé nécessaire, si ce n'est sur toutes les exploitations, au moins sur une partie et sous forme de motorisation (Office du Niger).

Dans les travaux de l'IFPRI et de l'OCDE, la modernisation est un processus qui devrait conduire les exploitations familiales à accroître leur productivité, tant du travail que de la terre, grâce à l'utilisation d'intrants et autres pesticides industriels, et de machines. L'exemple fréquemment cité par l'IFPRI est celui de la révolution verte en Asie dans les années 1960-70. Modernisation implique dans cette optique intensification par de l'utilisation d'intrants externes, supposant une monétarisation croissante de l'économie paysanne. D'autres auteurs cependant, à l'instar de Michel Griffon ou de Reijntjes, considèrent qu'il est également possi-

ble d'intensifier sans augmenter le recours aux intrants externes, grâce à l'agro-écologie, ou agriculture intensive à faible intrants externes (Griffon, 2007 ; Reinjtjes et al., 1995). L'augmentation de productivité passe également par la réalisation d'investissements de long terme, visant notamment la restauration de la fertilité des sols, la lutte contre l'érosion, la gestion et la conservation de l'eau à la parcelle et au niveau des bassins versants, ainsi que par l'augmentation du capital productif vif (cheptel), ou mort (outillage agricole, bâtiments). Ces investissements doivent être encouragés par les pouvoirs publics afin de réaliser une révolution agricole capable de répondre aux défis de l'augmentation de la population et des besoins alimentaires dans les pays en développement.

Pour Mazoyer et Roudart (1997), la révolution agricole est un phénomène d'adaptation des sociétés agricoles à une situation difficile par une utilisation différente des facteurs de production. Cette révolution ne peut se faire sans un soutien des pouvoirs publics à l'agriculture paysanne, notamment à travers une politique de prix rémunérateurs pour favoriser l'investissement dans les exploitations (Mazoyer, 2001).

Certaines organisations paysannes, à l'instar du PRONAF, soulignent la nécessaire évolution des exploitations familiales vers un type d'agriculture capable de survivre et de se reproduire à partir de la seule activité économique agricole (Tonneau et al., 2005). Selon elles, les limites de certaines agricultures familiales renvoient surtout à un problème de contexte institutionnel marqué par la faiblesse ou l'absence de soutien, et non à une question de taille des exploitations ou de caractère familial de la main-d'œuvre. Lorsque les agricultures familiales sont soutenues au même niveau que les grandes exploitations de type industriel, elles se montrent généralement au moins aussi efficaces. Il ne s'agit donc pas de prôner une « modernisation » des agricultures familiales qui consisterait en fait à passer d'un modèle familial à un modèle capitaliste, mais bien d'une modernisation qui permet une amélioration progressive de la productivité de l'agriculture familiale elle-même, et en particulier des paysans les plus pauvres.

C'est pourquoi nous rejoignons Guèye et Toulmin (2003) qui qualifient de « caricaturale » l'opposition dans une perspective de modernisation de l'agriculture entre les exploitations commerciales de grande taille et la petite exploitation familiale. Le problème agricole, dans le cas ouest-africain, ne se pose pas tant en termes de modernisation donc « d'incapacité structurelle de l'exploitation familiale » mais de soutien politique à l'agriculture familiale (Guèye, 2003). Cette dichotomie entre les deux agricultures, qui justifie la modernisation de l'agriculture familiale, « est d'autant plus artificielle qu'elle tient davantage à leur organisation qu'à leur degré d'ouverture au marché et à leur capacité à répondre aux incitations du marché ».

Dans les conditions actuelles de désengagement des États et d'ouverture des frontières mettant en concurrence des niveaux de développement et des agricultures aux productivités très contrastées, les agricultures familiales ne peuvent généralement pas dégager les revenus suffisants pour sortir de la pauvreté. La pleine réalisation des potentiels des agricultures familiales ne sera ainsi possible qu'à condition qu'elles puissent bénéficier de conditions favorables.

Le problème des agricultures familiales de la plupart des PMA n'est pas tant qu'elles soient peu productives, mais le fait qu'elles soient mises en concurrence avec des agricultures aux productivités sans commune mesure, par la libéralisation des échanges au niveau mondial. L'agriculture mécanisée, « chimisée » utilisant de plus en plus d'engrais « des pays développés » qui ont bénéficié de cette révolution est en concurrence avec une « agriculture des pays en développement » manuelle et non « chimisée » (Mazoyer, 2001). Dans cette perspective, il faudrait mettre en place des « zones de libre échange regroupant des pays ayant des productivités agricoles voisines et protégées contre les importations d'excédents à prix cassés par des droits de douane ajustables, des prix intérieurs stables » (Mazoyer, 2001).

II. L'expérience des pays développés : l'industrialisation grâce au soutien de l'agriculture familiale

Les pays développés se sont construits sur la base d'un développement progressif de l'agriculture familiale, que ce soit en Europe, en Asie ou en Amérique du Nord.

Claude Servolin (1989) prend l'exemple du Danemark au XVIII^e siècle pour illustrer le processus de modernisation. Selon lui, « le modèle danois a été un prototype des politiques agricoles qu'ont successivement adopté les pays capitalistes européens. Dès le XIX^e siècle, ils ont fondé leur agriculture sur l'exploitation individuelle et non sur la grande exploitation capitaliste à l'anglaise, en lui fournissant tous les moyens de réaliser ses potentiels de développement ». Selon Servolin, l'admiration danoise pour les techniques de l'agriculture anglaise, et le consensus sur la nécessité de mettre en œuvre au Danemark de telles techniques agricoles sophistiquées, se sont accompagnés d'une réflexion sur les possibilités de développement de l'exploitation paysanne, sur l'identification des obstacles à lever pour que ces possibilités se réalisent. Dès lors, un ensemble de mesures ont été prises afin d'accompagner les paysans tout au long du processus de transformation de l'agriculture individuelle vers un modèle plus « moderne », c'est-à-dire une agriculture intensive en quête de progrès technique.

De plus, les auteurs tels que Bairoch, Servolin ou Mazoyer, qui ont décrit l'évolution progressive des systèmes agricoles paysans vers plus de mécanisation, montrent que l'agriculture s'est développée grâce à un système de protectionnisme partiel. Le cas de la France est analysé par Courade et Devèze (2006) dans l'encadré ci-dessous.

Le processus de transition des agricultures familiales européennes

La France et l'Europe ont pu arriver à l'autosuffisance alimentaire et à des surplus agricoles exportables à partir d'une situation de pénurie au lendemain de la deuxième guerre mondiale grâce au développement productiviste d'une agriculture sous très forte protection.

La sécurité de l'approvisionnement du marché s'est réalisée à prix décroissants pour une population non agricole importante, à des prix aux producteurs juste rémunérateurs et pas trop fluctuants pour les produits alimentaires de base (céréales, lait, viande bovine).

Ce succès n'aurait pas eu lieu sans la coopération d'une couche de producteurs familiaux catholiques modernistes, mais politiquement conservateurs, acceptant un exode rural, un endettement massif pour augmenter les surfaces par travailleur et les rendements par hectare et par animal, un crédit agricole omniprésent et s'adaptant à la mise en place d'une grande distribution. En plus de la politique des structures, furent mis en place des soutiens financiers importants (subventions, prêts bonifiés) et des services de développement confiés à la profession agricole organisée.

Le système de régulation des prix revêtait une grande importance puisqu'il sécurisait une modernisation impliquant des investissements amortissables sur plusieurs années. La protection aux frontières servait d'amortisseur entre prix mondiaux et prix intérieurs. (...) Le passage de 5 millions d'exploitations en 1890 à 500 000 aujourd'hui en France a pu se faire sans traumatisme social, car l'industrie et les services ont absorbé les enfants d'agriculteurs quittant la terre. La croissance était suffisante pour rémunérer a minima les produits agricoles et alimentaires et dégager les ressources publiques destinées au soutien de l'agriculture. Ce modèle est en question aujourd'hui : trop coûteux, trop polluant, dégradant pour les paysages, trop favorable à une petite minorité d'entrepreneurs agricoles et offrant une alimentation de qualité encore discutable. .../...

Ce type de transition n'est pas reproductible en Afrique pour de multiples raisons : la population rurale concernée est beaucoup plus nombreuse, moins formée, moins capable de se faire entendre ; les conditions actuelles des échanges extérieurs sont particulièrement défavorables (bas prix des produits tropicaux exportables, concurrence asiatique et latino-américaine, dépendance alimentaire, importance des échanges informels utilisant des opportunités économiques artificielles comme les taux de change, etc.) ; les perspectives pour les autres secteurs de l'économie sont moins porteuses, en l'absence d'un tissu industriel, et des infrastructures indispensables continuent de manquer ; le tissu institutionnel (coopératives, assurance, crédit, recherche, etc.) est encore faible ; des politiques publiques sont plus difficiles à mettre en œuvre ; les ressources budgétaires sont limitées ; etc.

Source : Devèze et Courade, « Des agricultures africaines face à de difficiles transitions », Afrique Contemporaine n° 217, 2006

Les choix politiques en matière agricole de trois pays européens (France, Allemagne et Royaume-Uni) au début du XX^e siècle illustrent également la nécessité de soutenir et protéger les agricultures pendant leur période de croissance.

France, Allemagne, Royaume-Uni, des choix de politiques agricoles différents

Entre 1859 et 1900, les exportations des États-Unis vers l'Europe sont multipliées par 40. Ces importations massives de denrées agricoles ont provoqué une baisse des prix à la production qui entraîna la baisse des revenus agricoles et des rentes foncières, la ruine des exploitations les plus fragiles dans les régions les moins productives, le recul de la production et l'exode rural accru.

Quelles a été la réaction des pays européens ?

La France et l'Allemagne ont adopté le protectionnisme agricole qui a permis de limiter les importations et la baisse des prix des denrées agricoles de base. Une baisse, qui dans ces pays où la révolution agricole était peu avancée, aurait entraîné un exode agricole important.

Le protectionnisme partiel des agricultures française et allemande ne les a pas empêchées de se développer. Au contraire, grâce aux débouchés croissants dus à l'augmentation de la population et grâce au maintien de prix agricoles assez rémunérateurs, la première révolution agricole a continué à progresser et la mécanisation et la traction animale a pris un réel essor. Le protectionnisme a limité les dégâts de la crise agricole provoqué par les excédents de production.

Le Royaume-Uni, pratiquant le libre échange, malgré la modernité de son agriculture, a connu un recul impressionnant de ses productions céréalières et un exode rural. Ce pays s'installe alors dans la dépendance alimentaire. À l'inverse, la France et l'Allemagne réussissent dans une certaine mesure à échapper à la crise, à achever la première révolution agricole et à adopter la mécanisation de la culture attelée.

Source : Mazoyer et Roudart, Histoire des agricultures du monde, 1997

États-Unis, une politique protectionniste tout au long du XIX^e siècle

Au sein de l'OMC et des institutions internationales, les États-Unis sont les fervents promoteurs d'un développement économique intimement lié à la libéralisation des échanges. Ainsi, les pays en développement devraient ouvrir leurs frontières aux produits importés pour développer .../...

leur économie. Mais le travail de Paul Bairoch (1994, 1997) nous montre que ce pays a suivi une voie bien différente au moment de son industrialisation et de son essor économique, c'est-à-dire au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle.

L'année 1816 marque le début de la politique protectionniste nord-américaine : le gouvernement relève les droits de douane pour les porter à 35 % sur presque tous les produits manufacturés et les produits agricoles où le pays est concurrencé par l'Europe. Dès lors, les États-Unis vont connaître plus d'un siècle de protectionnisme plus ou moins marqué. Bairoch décrit la période allant de 1846 à 1861 comme « modérément protectionniste », celle-ci se clôt par la guerre de Sécession qui voit s'opposer les partisans du libéralisme au Sud (qui souhaitent facilement exporter leur coton) et les défenseurs du protectionnisme au Nord (soutenant leur industrie naissante). La victoire du Nord en 1865 ouvre une période de protectionnisme plus fort, avec des droits de douanes atteignant 50 % sur de nombreux produits. L'année 1913 est souvent considérée comme la fin de l'ère protectionniste avec leur forte baisse tarifaire décrétée par Woodrow Wilson, mais selon Bairoch (1994) la guerre ne permettra pas leur véritable application, et les Républicains rétabliront des droits de douane élevés après la première guerre mondiale.

Il faut donc attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que les États-Unis aient une politique commerciale libérale.

Source : Bairoch, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, 1994

Dans les pays du Sud, certaines évolutions récentes du contexte constitutionnel vont dans le sens d'une reconnaissance des agricultures familiales. Beaucoup reste cependant à faire pour créer les conditions favorables au renforcement des agricultures familiales pour un développement durable des pays du Sud. L'agriculture familiale ne peut exprimer toutes ses capacités que si des politiques publiques adaptées sont mises en place. Dans une perspective de multifonctionnalité de l'agriculture, il s'agit de donner aux agricultures familiales les fonctions non seulement de production de biens, mais aussi de production alimentaire nationale, de conservation de la biodiversité, de gestion des territoires ruraux d'une façon durable (Merlet et Jamart, 2007).

III. Des évolutions récentes vers une reconnaissance des agricultures familiales au Sud

Après une longue période d'indifférence et de désaffection, il y aujourd'hui un retour d'intérêt pour la paysannerie oubliée, et toutes les organisations internationales s'accordent aujourd'hui à prôner l'appui à l'agriculture familiale (souvent appelée petite agriculture ou agriculture paysanne) comme un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté. Il y a également consensus sur le fait que l'augmentation des revenus paysans passe par une augmentation de la productivité de cette agriculture. Pour beaucoup, cette évolution va de pair avec une transition progressive d'une agriculture de subsistance à une agriculture tournée vers le marché (Rapport Banque mondiale, 2007).

De nombreuses évolutions dans les politiques agricoles des pays du Sud, qui reconnaissent explicitement des agricultures familiales, peuvent être recensées. Elles sont en particulier le fruit de luttes paysannes et d'agriculteurs familiaux qui se sont organisés pour défendre leurs intérêts et faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques publiques.

En Afrique de l'Ouest, les politiques agricoles de l'UEMOA (la PAU) et de la CEDEAO (l'ECOWAP) reconnaissent dans leur préambule que « la politique agricole s'inscrit dans la perspective d'une agriculture moderne et durable fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales » (ECOWAP). La Loi d'orientation agricole (LOA) du Mali reconnaît dans son article 3 que « la politique de développement agricole a pour but de promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive, reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles ».

L'existence au Brésil d'un ministère dédié à l'agriculture familiale est également un signe fort. Une loi reconnaît maintenant l'importance de l'agriculture familiale et plusieurs lignes de crédit sont opérationnelles avec un public de plus de deux millions d'exploitations. Il existe des programmes d'appui à la commercialisation avec une garantie de prix minimum (et parfois avec des avantages par rapport aux prix du marché) pour la farine de manioc (AACC et AVSF, 2007) et plus généralement un Programme d'appui à l'agriculture familiale.

Le Programme d'appui à l'agriculture familiale au Brésil

En 1995, le Gouvernement brésilien a lancé le Programme national d'appui à l'agriculture familiale (PRONAF). Le Programme a privilégié le crédit rural comme principale stratégie. D'après une évaluation de l'Institut brésilien d'analyse sociale et économique, l'accès au crédit du PRONAF a été un facteur décisif pour favoriser l'emploi en milieu rural. Selon la même étude, 85 % des exploitants bénéficiaires d'un crédit du PRONAF ont maintenu ou augmenté leurs revenus.

Source : Tonneau et al, Cahiers agriculture n° 14, janvier-février 2005

En Bolivie, la réforme agraire est un élément fondamental dans le développement de l'agriculture paysanne familiale indienne. Les paysans, redevenus propriétaires de leurs terres et de leurs moyens de production, sont en mesure de développer la culture de la pomme de terre. La reconduction de la Loi de réforme agraire en novembre 2006 avec l'arrivée au pouvoir du président indien et syndicaliste Evo Morales Ayma (janvier 2006), confirme le processus entamé en 1953 de remise du contrôle de la terre aux petits paysans, et d'élimination des grands domaines agricoles. Cependant, ces exemples ne doivent pas cacher les difficul-

Le projet d'Evo Morales pour l'agriculture familiale (Bolivie)

Parmi les principales mesures proposées dans le cadre de la « Révolution agraire » proclamée par Evo Morales en 2006 (moins d'un an après son élection), on peut souligner la priorité donnée à la propriété collective sur la propriété individuelle. Les communautés ayant reçu de nouvelles terres bénéficieront d'un encadrement de l'État, qui vise à augmenter la productivité agricole, à favoriser les cultures écologiques, à appuyer l'achat de semences et la recherche de marchés. Dans cette optique, des milliers de tracteurs à 12 000 euros sont fournis aux communautés grâce à des crédits à intérêts zéro sur quinze ans.

La Révolution agraire proposée par le Gouvernement bolivien est fidèle à la doctrine officielle du gouvernement, qui recherche une participation plus grande des groupes indigènes au sein de l'État, un processus appelé « ethnification de l'État ». Plus précisément, elle vise à :

- décoloniser des structures agraires, c'est-à-dire éliminer le *latifundio* et les servitudes ;
 - promouvoir l'équité dans la tenure foncière, en donnant la priorité aux formes collectives de propriété ;
- .../...

- promouvoir la souveraineté alimentaire, en favorisant le maintien et/ou le développement d'une agriculture paysanne ;
- favoriser le développement économique, basé principalement sur l'entreprise communautaire ;
- assurer la gestion durable des ressources naturelles renouvelables, avec la stabilisation de la frontière agricole et la rénovation des forêts et des sols dégradés ;
- promouvoir le rôle protagoniste de l'État, et impliquer la société toute entière dans la politique foncière et environnementale.

La réforme repose sur la conviction que les formes de production communautaires peuvent assurer la souveraineté alimentaire et une gestion des ressources naturelles durable et respectueuse des équilibres sociaux. Elle constitue un renversement radical de tendance dans les politiques agricoles. Au contraire des mesures antérieures qui ont privilégié les grandes entreprises agro-alimentaires et les cultures d'exportation, le projet d'Evo Morales veut privilégier la production paysanne et indigène, essentiellement orientée vers l'autoconsommation et les marchés intérieurs. Mais ce projet se heurte à la résistance des milieux patronaux à l'aspiration de certaines catégories d'agriculteurs non intégrés dans des systèmes sociaux communautaires (« non indigènes », populations métisses, migrants de la frontière agricole, etc.).

Source : Merlet et Jamart, 2007

tés qui existent aujourd'hui pour la prise en compte des agricultures familiales dans les politiques agricoles et appuyer le développement sur ces agricultures.

En Amérique latine, le développement agricole dans son ensemble semble aujourd'hui au contraire valider une voie de développement basée sur la grande entreprise à salariés. La production capitaliste classique pourrait ainsi pénétrer le secteur agricole tout comme elle a pénétré le secteur industriel. Les politiques agricoles des pays d'Amérique latine ont vigoureusement appuyé l'émergence de ce nouveau secteur capitaliste. Au Brésil, « les agriculteurs 'modernes' du complexe agro-industriel brésilien ont été fortement dépendants des politiques de l'État dans toutes les phases de modernisation » (Jacques Chonchol, in Merlet et Jamart, 2007).

Les formes d'organisation et de représentation des agricultures familiales restent dans de nombreux pays insuffisamment structurées pour que de nouvelles politiques publiques deviennent réalité. Les grandes organisations paysannes brésiliennes n'arrivent pas à obtenir autre chose qu'une politique d'appui à l'agriculture familiale, parent pauvre d'une politique diamétralement opposée de soutien de la grande production d'entreprise (Merlet et Jamart, 2007). Ainsi, le Gouvernement fédéral de l'État du Rio Grande do Norte est en train de structurer une politique d'appui aux différentes dimensions du secteur agricole commercial brésilien. Ce type d'agriculture patronale a accès à des ressources publiques pour couvrir des coûts de fonctionnement et d'investissement essentiellement lorsque les produits sont destinés à l'exportation (AACC et AVSF, 2007).

L'exemple du Nicaragua met en évidence la difficulté à concevoir une politique agricole qui mette le paysannat au centre du projet de développement, même quand la volonté politique est affichée. La construction de mécanismes de discussion, voire de gestion partagée de telles politiques entre les gouvernements et les organisations paysannes ne se fait pas du jour au lendemain.

Le projet productif alimentaire au Nicaragua

Ce programme, qui vise 75 000 familles de paysans pauvres, consiste à recapitaliser leurs exploitations par la remise d'un « Bon productif alimentaire » d'une valeur de 2 000 US\$ à chacune d'entre elles. Ce bon est composé de biens et de services de formation et d'accompagnement : une vache et une truie couvertes, cinq poules et un coq, des semences de légumes et d'arbres (fruitiers, énergétiques, d'ombrage), des semences pour des plantes destinées à l'alimentation animale, du matériel pour construire un poulailler ou une porcherie, un biodigesteur, du petit matériel divers. Le choix des familles bénéficiaires se fait en articulation avec les autorités municipales. C'est la femme qui reçoit les biens en propriété. La famille s'engage à rembourser 20 % de la valeur du bon, à envoyer ses enfants à l'école, à semer les plantes fournies, et à faire partie des coopératives qui se montent à partir de chaque groupe de bénéficiaires.

De nombreuses réserves sont avancées à l'égard de ce projet, même s'il est clairement pensé pour la défense des intérêts de l'agriculture familiale : le fait de vouloir étendre au niveau national une expérience locale réussie sans phase de formation et d'adaptation, l'obligation pour les producteurs de s'organiser en coopératives à grande échelle et en très peu de temps, l'uniformité du contenu du « bon » face à la diversité des besoins des « bénéficiaires » alors que les intéressés auraient pu être consultés pour construire avec eux des alternatives adaptées, le risque de manipulation et de paternalisme.

Source : Merlet et Jamart, 2007

IV. Pour un environnement institutionnel plus favorable aux agricultures familiales

Il y a en fait aujourd'hui deux modèles de développement agricole qui s'affrontent, au-delà d'un accord de principe sur la nécessaire modernisation de la « petite agriculture ».

Les divergences apparaissent en fait au niveau du type de « modernisation » souhaité et des politiques d'appui proposées :

- d'un côté, une vision qu'on peut qualifier de « modernisation libérale » basée sur l'hypothèse de la supériorité de l'agriculture « moderne » capitalisée, terme vague recouvrant d'un côté la mécanisation qui va de pair avec la concentration foncière¹⁷, de l'autre des exploitations capitalistes tournées vers l'agro-industrie ;
- de l'autre, une vision qu'on pourrait qualifier de « développement rural équitable » basée sur le renforcement progressif des exploitations familiales via l'intensification de la production, l'amélioration de la valeur ajoutée grâce à la transformation locale, et via l'accroissement de leur capital productif.

Les tenants de la modernisation libérale prônent une plus grande ouverture des marchés agricoles internationaux, afin de maximiser les opportunités nouvelles de marché. Au contraire, les tenants du développement équitable défendent une protection des marchés agricoles intérieurs permettant de garantir des prix rémunérateurs et stables aux producteurs.

Les « modernistes » considèrent que la concentration de la production agricole et la réduction rapide du nombre d'agriculteurs (sous formes d'exploitations capitalistes ou d'agriculture familiale hautement mécanisée) est la voie inéluctable de l'augmentation de la producti-

¹⁷ En Amérique latine, on emploie le terme de « modernisation conversatrice ».

tivité et des revenus agricoles, alors que les « développementistes » partent au contraire du principe que l'augmentation progressive des revenus et de la productivité de l'ensemble des paysans est possible grâce à l'intensification¹⁸, sans nier pour autant qu'une réduction progressive du nombre d'exploitation est inéluctable à terme, mais dans le cadre d'une transition graduelle et maîtrisée.

Cette divergence s'explique sans doute en partie par un constat contradictoire (agriculture familiale plus intensive, mais avec une productivité du travail plus faible), et donc la voie à privilégier dépend des alternatives d'emploi non agricole correctement rémunérées pour absorber la main-d'œuvre excédentaire et donc l'exode rural¹⁹. L'histoire montre cependant que tous les pays en forte croissance actuelle ont dû protéger leur agriculture durant une période importante avant de pouvoir opter pour une croissance plus ouverte et tournée vers les exportations de biens et de services.

Le choix d'un développement durable, basé sur la promotion et l'évolution des agricultures familiales, implique nécessairement des changements importants dans les politiques publiques actuellement menées.

À partir d'une analyse plus précise des éléments de ces politiques qui actuellement freinent la pleine réalisation des potentiels des agricultures familiales, la suite du travail de Coordination SUD devra s'attacher à faire des recommandations précises en matière de politiques de soutien aux agricultures familiales, de l'échelon local à l'échelon international, dans le cadre des politiques des pays comme des politiques de coopération. En particulier, il conviendra de se positionner sur :

- le rééquilibrage des politiques sectorielles en faveur de l'agriculture familiale : politiques foncières, d'infrastructures, d'appui aux investissements, de crédit et d'assurance, de formation, mais également politiques sociales, de santé, d'éducation, de promotion de la femme, de solidarité inter-générationnelle ;
- les mesures ou mécanismes d'accompagnement des exploitations familiales : comment gagner en productivité du travail, améliorer les revenus par travailleur, augmenter la valeur ajoutée, etc. ;
- la cohérence et l'articulation des politiques publiques, notamment entre politiques agricoles et commerciales. Si des mesures politiques n'assurent pas la protection de ce type d'exploitation familiale contre la concurrence internationale, inégale et déloyale, l'agriculture familiale pauvre serait en passe de disparaître (Mazoyer). Du point de vue de l'équité et de la lutte contre la pauvreté, il semble logique pour la plupart des PVD importateurs nets de produits agricoles de base de maintenir des prix intérieurs relativement élevés pour corriger les déséquilibres entre ruraux et urbains en termes de pauvreté et de niveau de développement humain. Surtout si cela va de pair avec une politique foncière de redistribution (réforme agraire) et de lutte contre la concentration des terres.

La diversité des types d'agriculture familiale se constate tant sur le plan international qu'au niveau national et local. De ce fait, aucune politique d'appui à l'agriculture familiale ne peut être universelle. Les pays à très forte densité rurale (limites des *microfundium*) ne peuvent évidemment pas adopter les mêmes stratégies que ceux qui disposent de réserves de terre abondantes ; les pays à faible potentiel agro-écologique (désertiques ou sahéliens) ne peuvent

¹⁸ L'intensification est prise ici au sens large. Il ne s'agit pas nécessairement d'utilisation accrue d'intrants externes, il y a aussi les tenants d'une intensification « agro-écologique », et toutes les mesures d'investissements visant notamment la restauration de la fertilité des sols, la lutte contre l'érosion, la gestion et la conservation de l'eau à la parcelle ou au niveau des bassins versants.

¹⁹ En gros, plus le secteur industriel et tertiaire est dynamique et en mesure de créer des emplois, plus il semble logique de privilégier une modernisation agricole basée sur la mécanisation et la réduction rapide des actifs agricoles, via la concentration foncière. Au contraire, dans les pays où la croissance de ces secteurs est faible, des politiques d'appui à la petite agriculture familiale limitant l'exode rural semblent prioritaire.

également pas avoir la même approche que ceux qui disposent de sols fertiles et de climats propices... Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, les pays qui bénéficient d'une croissance rapide de l'emploi salarié urbain n'auront pas les mêmes priorités que ceux qui souffrent d'un chômage massif. Les politiques agricoles nationales devraient donc se décliner en fonction d'une analyse fine des différents types d'agricultures familiales présentes sur les territoires nationaux, de leur importance respective en termes de nombre de familles concernées, et de contribution aux revenus ruraux. ●

Bibliographie

- AAAC et AVSF, *Étude de cas au Brésil sur la culture du manioc et de l'élevage caprin et ovin dans le Rio Grande do Norte*, Document de travail interne AVSF, 2007.
- AAFV, *L'agriculture et la paysannerie vietnamienne*, Paris, L'harmattan, 2000.
- Aubert C., « Le devenir de l'économie paysanne en Chine », in *Paysans : modes de survie*, Revue Tiers-Monde, vol. 66, n° 183, p. 491-515, 2005.
- Bainville S., *Les transformations de l'agriculture familiale dans la commune de Silvânia*, Cahiers Agricultures, 2005.
- Bainville S., Mena R., Rasse-Mercat E., Touzard I., « La pauvreté des exploitations familiales nicaraguayennes : retard technique ou manque de terre ? », in *Revue Tiers-Monde*, n° 183, *Paysans : modes de survie*, juillet-septembre 2005.
- Bairoch P., *Le tiers-monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1982.
- Bairoch P., *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, Paris, 1994.
- Bairoch P., *Victoires et déboires. Tome II*, Gallimard, Paris, 1997.
- Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement*, Washington, 2007.
- Bonnal J. et al., *Les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest*, FAO/ Club du sahel, 2007.
- Bélières et al., *Quel avenir pour les agricultures familiales de l'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?*, CIRAD-TERRA, Montpellier, 2002.
- Bélières et al., *Agricultures familiales : quelles caractéristiques ?*, Grain de Sel n° 23, juin 2003.
- Binswanger H.P., Deininger K. et Feder G., « Power, disersions, revolt and reform in agricultural land relations », in Behrman J. et Srinivasan T.N. (dir.), *Handbook of development economics*, North Holland Press, Amsterdam, 1995.
- Binswanger H., Holden S.T., « Small-farmer decisionmaking, market imperfections, and natural resource management in developing countries in agriculture and the environment perspectives on sustainable rural development », The World Bank, Washington D.C., 1998.
- Bosc P.-M., Losch B., *Les agricultures familiales africaines face à la mondialisation : les défis d'une autre transition*, CIRAD, 2002.
- Von Braun J., Lohlein D., « Policy options to overcome subsistence agriculture in the CEECs », in Abele S., Froberg K. (dir.), *Subsistence agriculture in Central and Eastern Europe: how to break a vicious cycle*, IAMO, vol. 22, 2003.
- Broutin C. et Bricas N., *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne : le rôle des micro et petites entreprises*, GRET, Paris, 2007.
- CCFD, *Étude de cas sur les conséquences socio-économiques de l'extension des plantations de palmiers à huile en Indonésie*, Document de travail interne CCFD, 2007.

- CIRAD, *Agricultures familiales et Mondes à venir*, Conférence de Paris, Salon international de l'agriculture, 2005.
- Chonchol J., *Systèmes agraires en Amérique latine, des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*, Éditions de l'IHEAL, Paris, 1995.
- Cour J.-M., *Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique subsaharienne*, Club du Sahel, 1993.
- Dannequin F., Diemer A., *L'économie de l'agriculture familiale de Tchayanov à Georgescu-Roegen*, Actes de colloque, Paris, 2000.
- DFID/ODI (Department for International Development, Overseas Development Institute), *Key sheets for sustainable livelihoods: 14 – Non-farm income in rural areas*, Londres, 2002.
- Denève R., « Quel développement pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ? », in *Les enjeux de l'aide au secteur agricole en Afrique subsaharienne*, 1997.
- Deveze J.-C., *L'AFD face aux devenirs des agricultures familiales*, Paris, 2006.
- Deveze J.-C., Courade G., *Des agricultures africaines face à des difficiles transitions*, Introduction thématique du dossier Afrique contemporaine n° 217 : « Agriculture familiale en Afrique subsaharienne », 2006.
- Dufumier M., *Agriculture et « développement durable » en Asie du Sud-Est*, Revue Tiers-Monde n° 162, avril-juin 2000.
- Dufumier M., *Agricultures et paysanneries des Tiers-mondes*, Karthala, Paris, 2004.
- Études vietnamiennes, *Les nouveaux paysans du Delta du Fleuve Rouge*, Hanoi, 1995.
- FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, 2005.
- Farrington J., Mitchell J., *How can the rural poor participate in global economic process?*, ODI, London, 2006.
- Georgescu-Roegen, *La science économique, ses mythes et ses problèmes*, Dunod, 1970, Paris.
- Giordano T., Losch B., *Risque d'impasse ?*, Courrier de la Planète n° 81-82, 2007.
- Griffon M., *Pour des agricultures écologiquement intensives, des territoires à haute valeur environnementale et de nouvelles politiques agricoles*, Groupe ESA, Angers, 2007.
- Gross S., *Étude de cas sur les impacts de la chaîne de production de la culture du soja dans la province du Chaco en Argentine*, Document de travail interne CCFD, 2007.
- Groupe de travail FAO, *Vers une croissance pro-pauvre de l'agriculture*, OCDE, Paris, 2006.
- Guèye B., « L'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, concepts et enjeux actuels », in *Revue Afrique contemporaine*, 2003.
- Gueye B., Toulmin C., *Transformation de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales*, IIED, dossier 123, London, 2003.
- Gueye B., Toulmin C., « Is there a future for family farming in west Africa? », in *Small scale farmers in liberalised trade environment*, 2004.
- Hermelin B., Fontenelle J.-P., *L'action du GRET dans le secteur agricole*, Note de travail, 2007.
- Jayne T.S., Mather D., E. Mghenyi, *Smallholder Farming in Difficult Circumstances: Policy Issues for Africa*, Michigan State University, 2004.
- Jobbé-Duval M., *Étude de cas sur les caractéristiques de l'agriculture familiale dans la Cordillère d'Ayopaya (Bolivie)*, Document de travail interne AVSF, 2007.

- Kurwijila R., « Farmers role and challenges in developing Africa's agriculture sector », in *Small scale farmers in liberalised trade environment*, 2004.
- Lamarche H. (dir.), *L'agriculture familiale : comparaison internationale. 1. Une réalité polymorphe*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Lamarche H. (dir.), *L'agriculture familiale : comparaison internationale. 2. Du mythe a la réalité*, Paris, L'Harmattan, 1994
- Lamarche H., *Agriculture et ruralité au Brésil*, Paris, Karthala, 2001.
- Lipton M., *The Family Farm in a Globalizing World*, IFPRI, juin 2005.
- Mazoyer M., *Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation*, FAO, 2001.
- Mazoyer M., Roudart L., *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Le Seuil, 1997.
- Mercoiret M.-R., Munoz J.-P., Minla Mfou'ou, Berthomé J., Bosc P.-M., *Les organisations paysannes et indigènes face aux défis de la mondialisation*, 2000.
- Mendras H., *La fin des paysans*, Paris, Sedes, 1967.
- Merlet M., *Cahiers de propositions, politiques foncières et réformes agraires*, IRAM, 2002.
- Merlet M. et Jamart C., *Essai sur la situation et le devenir des agricultures familiales en Amérique latine*, AGTER, 2007.
- Mortimore M., *L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : que peut-on apprendre des données de long terme ?*, IIED, dossier 119, Londres, 2003.
- Nagayets O., *Small farms: Current Status and Key Trends, Information Brief Prepared for the Future of Small Farms*, Research Workshop, Wye College, 2005.
- Naranayan S., Gulati A., *Globalization and the Smallholders: A Review of Issues, Approaches and Implications*, MSSD Discussion paper n° 50, IFPRI, Washington, 2002.
- Ongwen O., Wright S., *Small farmers and the future of sustainable agriculture*, Ecofair Trade discussion paper n° 7, 2007.
- Pesche D., Lesaffre D., *Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation : quelle contribution de la microfinance ?*, CIRAD, Montpellier, 2003.
- Raney T., *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : le commerce agricole et la pauvreté*, Collection FAO, Agriculture n° 36, 2005.
- Rastoin J.-L., Bourdel C., « De la fourchette à la fourchette : le système alimentaire », in Ghersi G. (dir.), *Nourrir 9 milliards d'hommes*, MAE, 2005.
- Reijntjes C., Haverkort B., Waters-Bayer A., *Une agriculture pour demain*, CTA-Karthala, Paris, 1995.
- Rosset P., *The Multiple Functions and Benefits of Small Farm Agriculture*, Policy Brief #4, Food First, 1999.
- SACAD, FAMV, *Paysans, systèmes et crises. Travaux sur l'agrarie haïtien*, « Tome 1 : Histoire agraire et développement », Pointe-à-Pitre, 1993.
- Servolin C., *L'agriculture moderne*, Paris, Seuil, 1989.
- Sharma D., *Whose livelihoods are we talking about?*, Mainstreaming ICT, mars-avril 2005.
- Strange M., *Family Farming: A New Economic Vision*, University of Nebraska Press, 1988.
- Tiffen M., Mortimore M., Gichuki F., *More people, less erosion*, John Wiley, Chichester, 1994.

- Tremblay L., *Appui de la ROPPA dans la mise en œuvre de la politique agricole de*
 - Tremblay L., *Appui de la ROPPA dans la mise en œuvre de la politique agricole de l'UEMOA*, Club du Sahel, 2003.
 - Tchayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, Maison des sciences de l'homme, 1995.
 - Tonneau J.-P. et al., « Modernisation de l'agriculture familiale et exclusion », in *Cahiers Agriculture*, vol. 14, n° 1, janvier-février 2005.
 - Da Veiga J.E., *O Brasil rural precisa de uma Estratégia de Desenvolvimento*, Nead, Brasília, 2001.
 - Yama S., Castellanet C., Alpha A., *Revue de la littérature sur les agricultures familiales, des « classiques » à aujourd'hui quels sont les arguments pro et contre les agricultures familiales*, Document de travail interne GRET, 2007.

